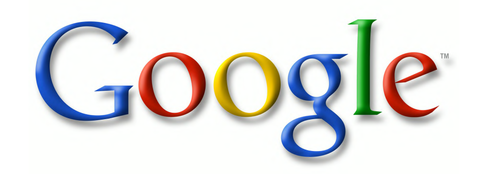
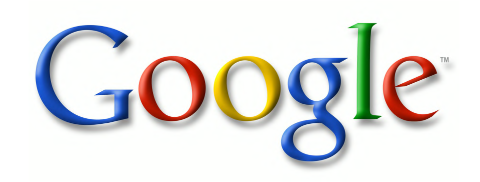
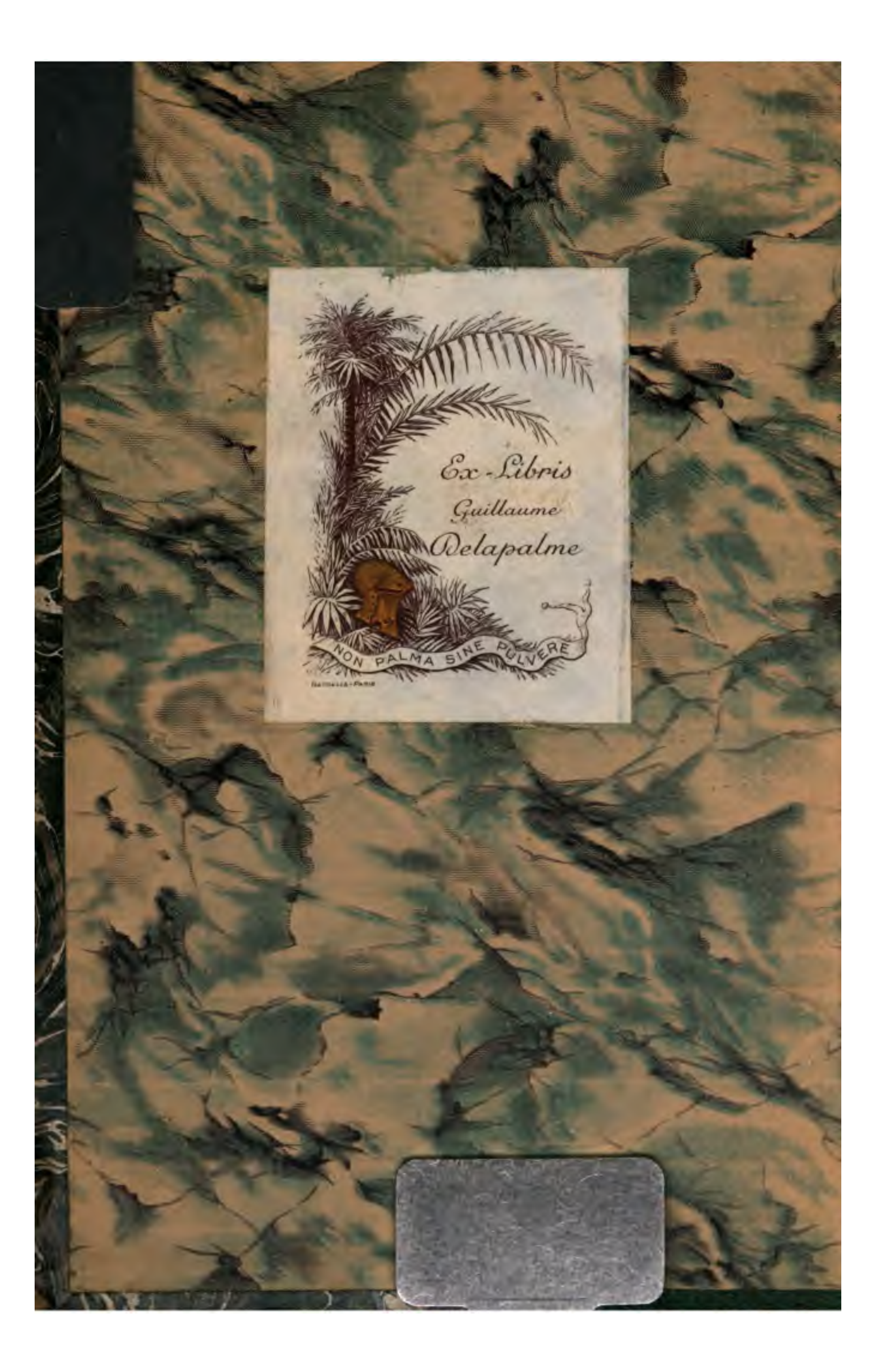





BUHR A
a39015 01808904 8b


Ex-Libris
Guillaume
Delapalme
NON PALMA SINE PULVERE




THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

PIERRE DE LANO

APRÈS L'EMPIRE

TROISIÈME MILLE



PARIS
H. SIMONIS EMPIS, ÉDITEUR
2, RUE CHÉRUBINI, 2
—
1894

APRÈS L'EMPIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Impératrice Eugénie, (9e édition. Victor Havard, éditeur) . . . . 1 vol.
La Cour de Napoléon III, (9e édition. Victor Havard, éditeur). . . . . 1 vol.
Journal d'un Vaincu, (4e édition. Victor Havard, éditeur). . . . . 1 vol.
L'Empereur (Napoléon III), (6e édition. Victor Havard, éditeur). . . . . 1 vol.
Les bals travestis et les tableaux vivants sous le Second Empire, illustré de 25 aquarelles hors texte, par Léon Lebègue. (H. Simonis Empis, éditeur.). . . . . 1 vol.
La Cour de Berlin, 6e mille. (H. Simonis Empis, éditeur.). . . . . 1 vol.
Après l'Empire (H. Simonis Empis, éditeur). 1 vol.

EN PRÉPARATION

Un Drame, aux Tuileries, sous le Second Empire. 1 vol.

---

ancien rédacteur au « Matin » au « Figaro »

PIERRE DE LANO

[illegible]

APRÈS L'EMPIRE



PARIS
H. SIMONIS EMPIS, ÉDITEUR
2, RUE CHÉRUBINI, 2

1894

APRÈS L'EMPIRE

I

Après la Guerre.

En Janvier 1871, quelques mois à peine après l'effacement terrible du Second Empire, après l'écroulement formidable de tout le décor napoléonien — lorsque la dernière bataille eut été livrée, entre Français et Allemands, un grand cri s'éleva de la Terre gorgée de sang et s'en alla vers les chefs des armées rivales, pour provoquer en leurs âmes le juste effroi de tant d'abominations, pour demander la grâce de tant de pauvres êtres jetés, inconscients et sans haine, les uns contre les autres — pour implorer la paix.

Les chefs de peuples sont peu accessibles, en général, à l'humaine pitié, et la Terre eût pu, en 1871, clamer longtemps sa douleur sans être entendue de ceux qui, alors, semblaient marcher dans une funèbre vision, si la paix ne s'était imposée à eux, fatalement.

Après s'être déchirés, Français et Allemands étaient las de la longue lutte qu'ils avaient soutenue. Meurtris, à bout de forces physiques et morales, ils étaient pareils à des bêtes qui, après s'être arraché des lambeaux de chair, cherchent, dans la spontanéité d'un même instinct, d'un même besoin, le coin paisible où il leur sera offert de reposer leurs membres, de panser leurs blessures. Français et Allemands se regardèrent, en Janvier 1871, d'un œil moins farouche, commencèrent à s'interroger pour connaître la cause de la cruelle besogne à laquelle on les obligeait; et comme cette besogne, dans le calme qui naissait en eux, ne leur parut en rien se rattacher à leurs intérêts familiaux, à leur avenir d'hommes, ils comprirent l'égoïsme épouvantable qui, sous le couvert hypocrite de sentiments patriotiques, les dressait les uns contre les autres, et ne pouvant unir leur langage ou leurs mains pour la réédification de leur joie, de leur bonheur, de leur quiétude intimes, ils s'accordè-

rent, dans le mystère des choses, pour mêler leur pensée. Et cette pensée était si impérieuse, si tragiquement expressive, en faveur de la paix, que ceux dont ils suivaient les pas, depuis des mois, durent l'accueillir avec sollicitude.

Lorsqu'en 1871, un armistice fut conclu, pour permettre à la France d'élire une Assemblée de représentants chargés de délibérer sur la cessation des hostilités, la paix s'imposait aux deux nations belligérantes, et l'Allemagne, malgré ses victoires, n'était pas plus capable, moralement, de continuer la guerre, que la France vaincue.

Il y avait, certes, encore, dans les deux camps, des hommes à sacrifier, à lancer les uns contre les autres, des canons, des fusils, de la poudre à utiliser; mais ce qui fait la guerre possible, mais ce qui la rend féconde aux yeux des conquérants, ce qui la poétise, ce qui cache ses laideurs, n'était plus. La lutte, ouverte en août 1870, avait trop duré, et la succession des crimes qu'elle avait engendrés, pendant près de six mois, avait détruit — sinon le courage — du moins les enthousiasmes — ces enthousiasmes spéciaux qui prennent les hommes à l'aube des tueries et qui les abandonnent au soir des défaites ainsi qu'au lendemain des triomphes trop chèrement acquis.

On s'affaissait, de part et d'autre, dans un effroi de l'avenir, dans une horreur de l'inconnu; les âmes, épouvantées, gémissaient, portant leurs espérances vers une paix consolatrice, et Guillaume, Empereur tout puissant, pas plus que l'Assemblée parlementaire de Bordeaux, devant le cri de misère et de souffrance qui sortait de tant de poitrines, n'était désormais en mesure de poursuivre, sans risquer d'affoler la conscience humaine, une guerre à laquelle la banale gloire qui naît de toute guerre, était, de par la fatalité même des choses, dès lors refusée.

On ne tue pas pour tuer; il faut un prétexte plausible pour ordonner et pour faire admettre les rivalités sanglantes, entre nations. Or, ce prétexte faisant défaut, la France et l'Allemagne n'eurent plus que le souci de mettre bas leurs armes.

Quelques esprits ardents ou fanatiques, quelques politiques implacables ou dilettantes, opposèrent en 1871, au courant d'idées qui se manifestait, une volonté héroïque, l'autoritaire réalisation même de desseins personnels. Mais ils durent renoncer à tout espoir d'être écoutés et compris, devant cette poussée énorme de deux peuples avides de tranquillité familiale, fatigués de jalonner les chemins de cadavres.

En France, dans les villes, une sorte de fièvre guerrière, plus factice que sincère, maintenait encore, il est vrai, l'apparent amour des batailles. Les villes, placées en dehors du champ de l'action, les villes qui n'avaient point été ruinées par les obus prussiens, qui n'avaient eu à subir que le désagrément des campements ou des réquisitions pécuniaires, qui n'avaient même point vu l'ennemi, comptaient quelques partisans d'une lutte à outrance. Ces villes, épargnées relativement ou complètement, ne pouvant se représenter l'atrocité de l'assaut, du bombardement ou de la simple occupation étrangère, avaient peu souffert, matériellement, et oubliaient volontiers que tous les points du territoire français n'avaient point été autant favorisés.

Mais les campagnes qui forment, en somme, la plus grande part du pays, devenaient réfractaires à toute continuation des hostilités. Dans les campagnes, c'était la désolation. Toute maison, toute chaumière, était marquée par la guerre, et là même où l'Allemand n'avait point passé, c'était le deuil — un deuil morne et profond que rien ne parvenait à consoler.

Ici, on pleurait un époux, un père absents ou morts; là, des vieux, le soir, tandis que les rafales du vent d'hiver battaient les murailles en hurlant, se

regardaient, sans paroles, la pensée perdue, vagabondant, là-bas, ils ne savaient où, avec l'enfant parti soudainement, avec l'enfant qu'ils ne reverraient plus, sans doute.

L'espérance qui aide tant de pauvres cœurs à supporter les chocs de la vie, l'espérance avait fui des campagnes, et les paysans étaient pareils à des voyageurs égarés dans une nuit épaisse et désespérant de revoir jamais le soleil.

Au regret de leurs affections familiales disloquées, se joignaient, il faut le dire aussi, l'égoïste souci de leurs intérêts, la cruelle perspective de leurs champs abandonnés et incultes, la dure nécessité d'avoir recours, pour vivre, à la réserve monnayée et gardée précieusement en quelque coin d'armoire — l'ennui coûteux, chez les plus riches, de nourrir des serviteurs et des bêtes inoccupés.

En Allemagne, les mêmes impressions assombrissaient le peuple. Mais où les chagrins, l'abattement dont souffraient les campagnes françaises, se reproduisaient, étrangement, dans un reflet magnétique des choses, c'était dans les rangs des soldats. Pas plus chez les Allemands que chez les Français, les hommes, après l'entraînement bestial de la lutte, n'étaient méchants. Il arrivait, parfois, que l'un de ces êtres énormes et blonds, entrait dans une demeure

où quelque jeune femme allaitait ou soignait un enfant. Et, alors, de la part de ce malheureux, jeté, comme les nôtres, vers un sort qu'il n'avait pas souhaité, de la part de cet être qui se rappelait, soudain, et avec des larmes, de bonnes et vraies larmes, que lui aussi avait un tout petit laissé loin, bien loin, un tout petit aimé qu'il ne presserait plus, peut-être, en ses bras, c'étaient des attentions, des caresses, des paroles douces, comme une révolte terrible contre ceux qui avaient arraché le travail de ses mains, pour les contraindre à porter des armes homicides, comme un espoir longtemps endormi, comme un appel à des jours où l'on aurait le droit encore de vivre et de rêver.

Ceux qui, en 1870 et en 1871, ont parcouru les contrées françaises soumises à l'invasion, ont été, maintes fois, témoins de ces scènes touchantes, sincères dans leur expression non préméditée, profondément instructives au regard du philosophe.

En Janvier 1871, l'unanime sentiment des deux peuples, exaspéré, devint plus fort que la volonté de ceux qui les conduisaient vers des combats sans lendemains utiles ou simplement glorieux, et ce fut de la manifestation non équivoque de ce sentiment que surgit la paix.

La guerre Franco-Allemande de 1870-1871 qui, à la faveur d'un mensonge effroyable, avait tout d'abord été acceptée avec empressement par les deux peuples, fut la plus abominable et la moins justifiée de toutes les guerres. Comme dans une divination de la tromperie dont il était victime, le peuple ne tarda point à la supporter avec impatience, avec l'anxiété des grands périls, avec l'appréhension des ruines irréparables.

Les défaites qui frappaient nos armes n'empêchaient pas qu'on se battît bien, mais elles appelaient le désespoir dans les âmes et le désespoir entrait en elles, irrémédiablement.

On sentait vaguement, aussi, que l'on allait à la mort, à la captivité, à la déroute, à la misère, non pour défendre une cause raisonnable, non pour soutenir quelque chimère sacrée — quelqu'une de ces chimères que les hommes reçoivent de la Tradition et transmettent à leurs descendants — mais simplement, pitoyablement, pour que la France tombât, à la suite d'un triomphe inespéré ou d'un effarement de l'opinion, dans une intrigue de palais.

En chacun de mes ouvrages d'histoire anecdotique, j'ai marqué un récit, un témoignage, un document relatifs à la guerre de 1870-1871, tendant à faire connaître la genèse de cette guerre, tendant à

en reporter les responsabilités sur ceux qui les ont assumées.

Il résulte, de cette analyse minutieuse et difficile de faits tragiques qui ont changé l'axe de la politique européenne, que la guerre de 1870-1871 fut voulue, aux Tuileries, par l'impératrice Eugénie et par son parti, pour trois motifs :

Pour continuer de maintenir le pouvoir temporel du Pape contre les revendications du peuple italien et de la Maison de Savoie, soumise à ces revendications plutôt que les dirigeant;

Pour abattre, dans le Parlement et dans le pays, une démocratie audacieuse, pour enrayer le mouvement libéral qui s'affirmait et auquel l'Empereur prêtait son bienveillant concours ;

Pour amener l'Empereur, en invoquant son état de santé, à une abdication en faveur du Prince Impérial mineur, à la remise du pouvoir suprême entre les mains de l'Impératrice, avide de domination.

Dans un récent livre, *la Cour de Berlin*, ayant révélé l'odieuse manœuvre qui détermina un conflit entre la France et l'Allemagne, ainsi que l'ordre donné à M. le duc de Gramont, par l'impératrice Eugénie, d'avoir à garder secrète la dépêche par laquelle M. le comte Benedetti, d'accord avec le rap-

porteur officiel prussien, informait son gouvernement des événements qui avaient eu lieu à Ems et qui n'avaient rien d'injurieux pour la France — le journal *le Figaro*, qui avait pourtant, pendant deux ans, accueilli mes récits sur le Second Empire, mais qui, depuis, a été chercher, pour tant de franchise et d'indépendance inhabituelles, son absolution à Farnborougth, le journal *le Figaro* publia, contre mes assertions, un article contenant un sérieux démenti.

Lorsqu'il m'est possible de ne point mêler à mes études les noms de ceux qui veulent bien me renseigner ou me procurer des documents, je demeure silencieux devant les attaques, je prends pour moi seul les colères et les responsabilités.

Mais la question concernant la déclaration de guerre en 1870 est si passionnante, est si élevée, mais le cas qui se produisait était si grave, que je ne pouvais, au risque d'apparaître comme un imposteur, taire la source où j'avais puisé mon affirmation.

Le débat est trop important, ici, pour le restreindre, et je prie les lecteurs de me permettre de le mener, aujourd'hui, jusqu'au bout.

Le *Figaro*, donc, en date du 11 novembre 1893, insérait les lignes suivantes :

« Dans son numéro du 5 novembre, le *Matin* a publié un extrait d'un livre dans lequel M. de Lano déclare, à propos de la dépêche qui amena la guerre, qu'il tient de l'un des chefs du cabinet des Tuileries, en 1870, que « le comte Benedetti avisa le cabinet français, ou plutôt son chef direct, M. le duc de Gramont, de la supercherie de M. de Bismarck, et adressa, au quai d'Orsay, une copie exacte du rapport de M. le prince de Radziwill.

« Mais les membres du cabinet ignoraient cette communication, continue-t-il; M. le duc de Gramont, qui, tout d'abord, s'était opposé à la guerre, était un fidèle de l'impératrice Eugénie. Il se laissa gagner par les sollicitations du parti de la souveraine et, lorsque la dépêche de M. Benedetti lui fut remise, au lieu de l'opposer immédiatement au récit de M. de Bismarck, au lieu de la faire connaître à ses collègues, il la mit sous les yeux de la souveraine qui, refusant d'y ajouter foi, dans une colère réelle ou feinte, le supplia de la garder secrète.

« M. le duc de Gramont, ajoute M. de Lano, obéit aux prières de la jeune femme et c'est ainsi que l'Empereur et le chef du cabinet d'alors demeurèrent ignorants non seulement d'une intrigue qui allait ensanglanter la France, mais surtout de la seule


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817

pièce diplomatique importante, susceptible de changer le cours des événements.

« Ces allégations reposent sur une double erreur.

« M. Benedetti n'a pas connu, à Ems, le rapport du prince de Radziwill, et ce n'est pas ce document dont M. de Bismarck a altéré le texte, pour en tirer la dépêche qu'il a adressée aux agents diplomatiques de la Prusse, dans la soirée du 13 juillet.

« Assurément, si M. Benedetti avait été en possession du rapport de M. de Radziwill, il se serait empressé de l'envoyer en copie à M. de Gramont. Mais ce document était une sorte de *memento* que le Roi avait demandé à son aide de camp, pour fixer les communications que le souverain avait échangées avec l'ambassadeur, par son intermédiaire. Ce qui démontre que M. Benedetti l'a ignoré, ce dont personne ne saurait être surpris, c'est qu'on n'en trouve aucune trace dans sa correspondance qu'il a publiée *intégralement*. L'ambassadeur le reproduit dans son livre, *Ma mission en Prusse*, mais il le donne en appendice avec d'autres pièces qu'il a pu réunir à Paris et qui avaient été publiées soit en France, soit en Allemagne, et cela même établit surabondamment qu'il n'en a pas eu connaissance au cours des négociations qu'il a suivies à Ems.

Dans le cas contraire, il l'aurait inséré à sa date avec sa lettre d'envoi à M. de Gramont.

« D'autre part, il est constant, depuis les récents aveux faits par M. de Bismarck, que ce n'est pas le rapport du prince de Radziwill dont l'ancien chancelier a fait un si triste usage; la pièce dont il a modifié le sens et la forme est un autre rapport dressé, d'ordre du Roi, par le conseiller Abekeen qui avait accompagné le souverain à Ems; c'est ce ce dernier rapport qui fut télégraphié au cabinet de Berlin, pour son information, dans l'après-midi du 13 juillet, et qui fut remis à M. de Bismarck pendant qu'il soupait avec les généraux de Moltke et Roon.

« Le rapprochement des textes ne laisse aucun doute à cet égard.

« Ces incidents ont été, d'ailleurs, clairement élucidés par le général de Caprivi, devant le Reichstag, dans la séance du 24 novembre de l'année dernière. On relève, notamment, dans son discours, que le rapport du prince de Radziwill n'a été déposé par lui au ministère des Affaires Étrangères que le 17 juillet, après la rentrée du roi à Berlin, tandis que celui de M. Abekeen a été transmis à sa date, par le télégraphe, à M. de Bismarck.

« M. le duc de Gramont *ne peut donc* avoir sous-

[illegible] de ces deux rapports à la connaissance [illegible] l'Empereur et de ses collègues, ni avant ni [illegible] déclaration de la guerre ; l'Impératrice ne [illegible] avoir témoigné le désir au ministre [illegible] Étrangères, et on ne comprend pas qu'on [illegible] ainsi, malgré tous ces documents et toutes [illegible], à faire peser sur l'Impératrice et sur le [illegible], une responsabilité qu'ils n'ont pas en-[illegible]. »

Je répondis immédiatement au *Figaro*, et dans ma lettre, je ne pus me dispenser, on le comprendra aisément, de divulguer la personnalité de celui que je n'avais désigné jusqu'alors que par ces mots : — « l'un des chefs du cabinet des Tuileries. » — J'écrivis donc :

« Paris, le 11 novembre 1893.

« Monsieur,

« Dans le *Figaro* de ce jour, vous publiez un article au sujet d'un passage de mon nouveau livre sur la *Cour de Berlin*.

« Cet article me mettant en cause et rectifiant mon récit, je vous prie d'insérer la présente réponse dans votre plus prochain numéro.

« Je maintiens, dans toutes ses parties, la narration que j'ai mise dans mon volume et que le *Matin* a bien voulu reproduire.

« Les faits sont simples et rien ne viendra les dénaturer. Un rapport fut fait, à Ems, en 1870, par ordre du roi, sur les entretiens et entrevues de M. le comte Benedetti avec le souverain prussien.

« Peu importe, si vous le voulez, que ce rapport ait été fait par M. le prince Radziwill ou par M. Abekeen. Il a été écrit et envoyé à M. de Bismarck, c'est là le point historique.

« Or, M. Benedetti avait eu — ce qui était naturel — connaissance de ce rapport et il en avait lui-même adressé une copie à Paris, à M. de Gramont.

« De son côté, M. de Bismarck, falsifiant la dépêche, communiquait aux cabinets européens un récit mensonger des événements.

« J'ai dit que M. de Gramont garda secret le rapport que lui avait adressé M. Benedetti, et que ce fut grâce à l'ignorance dans laquelle le duc laissa l'Empereur et ses collègues, qu'une rupture eut lieu entre la France et la Prusse.

« Je maintiens, je le répète, mon affirmation, parce que cette relation d'événements qui passionnent, m'a été faite par le président du Conseil de cette époque, par M. Emile Ollivier lui-même.

« Comme je demandais, à ce propos, à M. Emile Ollivier, si l'on pouvait révéler un fait d'une telle gravité, il me fit cette réponse :

« — Certes, et moi-même, dans un volume sur le ministère du Deux-Janvier et sur la guerre, je le ferai connaître en détail.

« — Mais, monsieur le ministre, dis-je alors, pourquoi n'avoir pas parlé déjà ?

« — Parce que j'ai voulu attendre mon heure.

« Et il reprit :

« — Vous me demandez si je publierai ce fait ! Mais comprenez donc qu'il renferme la justification de l'Empereur et la mienne devant l'Histoire.

« Telles sont les preuves sur lesquelles je me suis appuyé dans le récit que vous attaquez. Elles me paraissent péremptoires.

« J'ajouterai que si on admettait la version de votre collaborateur, dans laquelle il nous montre M. Benedetti ignorant absolument ce qui se passait autour de lui, ignorant la teneur d'une pièce diplomatique dont il faisait tous les frais, on n'aurait plus qu'à penser que notre ambassadeur fut un grand coupable ou un grand inconscient. »

A la suite de cette polémique, je m'attendais, le public, la presse s'attendaient avec moi, à ce que

M. le comte Benedetti et M. Emile Ollivier prissent la parole — M. le comte Benedetti, pour approuver mon récit ou pour approuver celui du *Figaro*, et reconnaître, dans ce dernier cas, sa culpabilité ou son incapacité ; M. Emile Ollivier, pour me démentir simplement, si j'avais reproduit une conversation fausse.

Le mutisme de ces deux hautes personnalités, auxquelles j'étais prêt à répliquer, d'ailleurs, parut à tous, dans cette circonstance, l'affirmation la plus nette des faits que j'avais relatés.

Si je mets une minutie qui semblera peut-être trop obstinée à établir la véracité, la sincérité de mes notes, en ce qui touche la déclaration de guerre en 1870, c'est que, vraiment, c'est là un sujet sur lequel il ne faut pas que l'opinion s'égare. Il est nécessaire que la France sache à qui elle a dû d'être malheureuse; il est nécessaire que la génération présente, comme la génération à venir, sachent à quelles menées criminelles le pays a dû d'être rayé presque de la carte européenne, sachent surtout les noms de ceux qui ont été les auteurs de sa ruine passagère.

Je ne sème pas la haine. Mais si le peuple, ayant lu ces pages qui lui montrent les « dessous » de l'aventure atroce qu'il paya de son sang et de sa for-

tune, maudit ceux qui se sont tant joués de lui, je ne saurai, en vérité, m'empêcher d'applaudir à sa colère, à son ressentiment.

S'il était utile, pour devancer toute contestation des faits que je publie, d'invoquer quelque nouveau témoignage à l'appui de ces faits, je me servirais de celui de M. le comte Benedetti lui-même.

M. Benedetti — je l'ai mentionné dans mon livre intitulé *l'Empereur Napoléon III* — avait, à Versailles, un vieil ami qu'il visitait quelquefois. Cet ami, qui se nommait M. Eugène Bazin, avait été jadis mêlé au mouvement révolutionnaire de 1848 et, depuis, était rentré dans la retraite. Mon père avait avec lui des relations très affectueuses et il me portait une toute particulière sympathie. Or, comme, une après-midi, je me présentai chez lui, je le trouvai ému, bouleversé, indigné.

Etonné, je le regardai, interrogateur, croyant à quelque catastrophe familiale.

Il comprit mon attitude et, venant à moi, il me dit :

— Vous me voyez troublé et vous vous demandez la cause de mon agitation, n'est-ce pas? Eh bien, mon cher enfant, Benedetti sort d'ici, et il m'a révélé des choses terribles.

De plus en plus surpris, je m'assis et j'écoutai.

— Oui... des choses terribles... répéta M. Bazin.

Et il eut ce murmure :

— Les misérables... les misérables...

Puis, se tournant résolument vers moi silencieux toujours et impatient de connaître ces choses terribles qu'avait dites M. Benedetti, il parla ainsi :

— Benedetti sort d'ici, je le répète, et il m'a fait, sur la déclaration de guerre, une narration stupéfiante. C'est bien à tort qu'on l'accuse de n'avoir pas été à la hauteur de ses fonctions, en 1870, lors de ses entrevues, à Ems, avec le roi de Prusse. C'est bien à tort que l'on croit qu'il n'a point mis son gouvernement au courant de ce qui se passait. Benedetti a fait part — il vient de me l'apprendre — au duc de Gramont, de ses entretiens avec le roi, et il ne comprend pas encore comment le cabinet des Tuileries a pu laisser s'accréditer la légende mensongère d'un affront fait, par le souverain prussien, au représentant de la France, car il affirme avoir adressé à Paris la dépêche exacte de son dernier entretien avec lui. Le roi se montra un peu impatient, il est vrai, dans ce dernier entretien, mais il n'abandonna point sa correction habituelle ; et comme Benedetti n'a même point relaté cette impatience dans son rapport, il cherche encore le pourquoi du silence qui semble avoir été organisé autour de sa corres-

pondance. Cette correspondance, communiquée aux Chambres, pouvait, il en est certain, malgré la dépêche de M. de Bismarck, adressée aux cabinets européens, conjurer tout conflit. Quel dramatique mystère enveloppe donc toutes ces choses, et combien sont coupables ceux qui ont laissé s'accomplir tant d'abominations!

Je notai, alors, les paroles de M. Eugène Bazin. Elles m'ont servi de point d'appui, dès le jour où elles furent prononcées, dans mes recherches sur les causes et sur les responsabilités de la guerre de 1870. Ainsi que M. Bazin, je demeurai « assommé » par cette révélation. J'ignorais, en ce temps, l'intrigue colossale qui s'était formée autour de l'Empereur, dans une criminelle insouciance des intérêts du pays. M. le comte Benedetti n'était point, j'en ai l'assurance, du complot que dirigeait l'Impératrice, et peut-être n'a-t-il appris, même, que par mes récits, le « pourquoi » de ce silence qui avait accueilli son rapport.

Je le répète, M. le duc de Gramont, sur la prière impérieuse de la souveraine, mit la dépêche de M. Benedetti dans sa poche — pour me servir d'une expression vulgaire; — et si cette dépêche ne se trouve pas, actuellement, dans les archives du ministère des Affaires Etrangères, c'est qu'elle a été,

sans nul doute, non seulement tenue secrète en 1870, mais détruite.

Faut-il qu'une preuve décide encore de la responsabilité indéniable de l'Impératrice dans cette aventure?

M. Louvet, l'un des collaborateurs de M. Emile Ollivier, dans le ministère du Deux-Janvier, l'apportera.

M. Louvet, qu'on ne saurait suspecter de sentiments impérialistes et qui était l'un des ministres libéraux le plus combattus par les autoritaires du Corps législatif, M. Louvet n'hésite pas à déclarer que l'Empereur repoussait, de toutes ses forces, l'éventualité d'une guerre et que, sur cette question, il était en absolu désaccord avec l'Impératrice.

M. Louvet ajoute que l'Empereur, malade, était comme accablé sous la douleur et sous l'effroi; mais que l'Impératrice, très résolue, marchait droit au but qu'elle souhaitait d'atteindre. Il lui fallait une guerre à la faveur de laquelle elle bousculerait l'opposition libérale et rétablirait le pouvoir personnel des premières années du règne napoléonien.

M. Louvet nous apprend que M. le duc de Gramont qui hésitait encore entre ses devoirs de Français et sa soumission aux volontés de l'Impératrice, proposa au Conseil des ministres présidé par Napo-

léon III, que l'on convoquât un congrès des grandes puissances pour régler le différend qui divisait alors la France et la Prusse et imposer une décision aux deux nations rivales.

En entendant ces paroles, l'Empereur s'écria : — « C'est le salut! » — Et l'on convint de communiquer, aussitôt, la proposition de M. de Gramont, approuvée unanimement, aux Chambres. Mais, par suite de circonstances imprévues, cette communication dut être renvoyée, et lorsque l'Empereur, en sortant du Conseil, arriva à Saint-Cloud, il y trouva l'Impératrice très exaltée et furieuse des retards apportés à une déclaration d'hostilités. La Cour joignait ses clameurs aux siennes et le souverain qui s'apprêtait à exprimer des assurances de paix, sembla, en cet instant, comme un être abandonné au milieu d'insensés.

Ce tableau de la Maison impériale est terrifiant. Il est vrai, pourtant, puisque c'est un homme comme M. Louvet qui le retrace.

L'Empereur passa, silencieux, devant ses familiers, devant les personnages habituels du parti de sa compagne, assemblés là comme pour l'appel à la curée suprême, et lorsqu'on se mit à table, il laissa ces hommes et ces femmes qui se disposaient à bien manger, discourir, sans se mêler à leurs propos.

Profondément triste, il entra bientôt dans son cabinet où les ministres vinrent le rejoindre vers onze heures du soir.

C'est alors que l'intrigue ourdie, par les partisans de la guerre, se fait audacieuse.

L'Empereur donne l'ordre de télégraphier à chacun des ministres de se rendre à Saint-Cloud, sans tarder. Or, deux des ministres qui luttent pour la paix, ne reçoivent par leur convocation. M. Louvet et M. Segris sont oubliés et le Conseil décide que la guerre sera déclarée.

Tel est le récit exposé, naguère, par M. Louvet, sur les événements de 1870. Il corrobore pleinement les affirmations que j'ai recueillies et publiées, sur ces événements.

Il serait vain, désormais, de vouloir élever une discussion autour de la genèse du conflit Franco-Allemand. J'ai suffisamment démontré que ce conflit eut pour auteurs l'Impératrice et les hommes égoïstes qui l'entouraient, en l'aidant à rejeter l'Empereur au second plan, dans la politique intérieure et extérieure de la France.

Un acte d'accusation formidable résulte de ce qui précède, contre l'Impératrice Eugénie.

Il est, en effet, acquis dorénavant, que M. le comte Benedetti informa son ministre, M. le duc de

Gramont, des incidents qui avaient eu lieu, entre le roi de Prusse et lui, à Ems, et que ces incidents n'étaient, en aucune façon, de nature à faire naître des hostilités ; que M. Emile Ollivier, Président du Conseil, ignora la communication de M. le comte Benedetti et ne connut, par ses agents à l'étranger, que la teneur outrageante de la dépêche de M. de Bismarck aux cabinets européens ; qu'enfin, lors de la convocation d'un conseil suprême par l'Empereur, à Saint-Cloud, les télégrammes adressés par Napoléon III à deux de ses ministres, MM. Louvet et Segris, furent interceptés.

Si l'on rapproche ce dernier fait du secret gardé, par M. le duc de Gramont, au sujet de la correspondance de M. Benedetti, on ne peut que lever les bras au ciel et pleurer sur la France, alors victime d'une intrigue épouvantable ; on ne peut que demeurer effaré devant les responsabilités colossales qu'assumait, en ce temps, l'Impératrice, pour rendre la guerre inévitable, on ne peut que se demander si on doit la condamner impitoyablement, comme l'on condamne les pires criminels, ou simplement la plaindre, comme l'on plaint les insensés.

Je ne pense pas que j'aie, encore, l'occasion de reprendre cette question soit pour apporter de nouveaux témoignages au récit que je présente,

soit pour répondre à quelques démentis. Si ces témoignages me sont offerts, cependant, je les ferai connaître; si ces démentis se produisent, je les releverai.

Par une lettre qui précède, adressée au journal *Le Figaro*, on a vu que j'ai déjà répondu péremptoirement aux objections, aux démentis qui tendaient à atténuer l'importance de mes recherches historiques concernant la déclaration de guerre de 1870.

Le Figaro, après avoir, pendant deux années, publié mes récits anecdotiques sur le Second Empire, semble vouloir, maintenant, se particulariser en prenant vis-à-vis de moi une attitude hostile, chaque fois qu'il m'est offert d'exprimer mon sentiment, de révéler un document, un témoignage, un fait, ayant trait aux choses de la Cour des Tuileries ou à celles de la guerre Franco-Allemande.

Cette attitude pourrait me surprendre si je n'en connaissais la cause, si je n'étais en mesure de l'expliquer.

M. Francis Magnard, bien connu des écrivains par le peu de bravoure qu'il met à défendre ceux dont il sollicite la collaboration, M. Francis Magnard, après s'être réjoui de la publication que je lui apportais, s'est tout-à-coup retourné contre moi et avec la même aisance — avec la même inconscience, devrais-je

dire — dont il avait fait preuve en acceptant mes récits, il s'est fait, soudain, le défenseur de ceux qu'il m'avait autorisé à attaquer dans son journal; il s'est désavoué, tout en essayant de m'atteindre dans sa reculade, dans son repentir.

L'opinion actuelle de M. Magnard m'importe peu. Toute l'équivoque de sa conduite n'empêchera point que, pendant deux années, il ait, avec moi, fait connaître au public les frivolités de la Cour des Tuileries, ainsi que l'intrigue abominable qui rendit la guerre de 1870 inévitable.

M. Magnard est un vieil homme satisfait et fatigué qui redoute les ennuis. Après avoir débuté, au *Figaro*, comme petit employé de bureau, après avoir su plaire à M. de Villemessant dont il flattait les manies, dont il supportait les colères, souvent grossières, qu'il servait, insinuant et passif, dans une façon d'indispensable, d'officieux tendant la main aux pourboires généreux du maître, le dos à ses coups de botte, il s'est fait une réputation de personnage à bon sens, en s'habillant et en parlant comme Joseph Prudhomme. Il tient à conserver le calme d'une gloriole durement, péniblement acquise, et tout ce qui se dresse à l'encontre de sa quiétude, l'effraie.

Ayant tout mis en œuvre pour donner de l'impor-

tance à mes articles, ayant fait annoncer ma collaboration par l'envoi de plusieurs milliers de circulaires en province et à l'étranger, M. Magnard n'avait pas, cependant, prévu le retentissement de ces articles, et lorsqu'ils soulevèrent les clameurs des anciens familiers des Tuileries encore vivants, il eut un effroi. De cet effroi, devait naître le désaveu qu'il s'inflige aujourd'hui. On comprendra que je lui en laisse toute la responsabilité.

M. Magnard mérite plus de pitié que de mépris, en agissant ainsi.

Il n'est pas un écrivain, à proprement dire, en effet, et l'on ne saurait lui en vouloir de n'avoir pas la conscience, l'orgueil, l'honnêteté même, d'un écrivain soucieux de la sincérité, de l'indépendance de sa pensée.

M. Magnard, personnage maussade et d'une éducation douteuse, occupait, jadis, au *Figaro*, l'emploi de « rédacteur qui écrit avec des ciseaux, » selon la pittoresque expression de mon spirituel confrère, M. Emile Bergerat. M. Magnard découpait les principaux articles des journaux, destinés à paraître sous la rubrique : « Revue de la Presse, » et ce n'est pas dans ces fonctions peu difficiles, d'une intellectualité discutable, qu'il lui a été donné d'apprécier ce que vaut, devant soi-même ou devant le public, ce

particulier sentiment de l'honneur qui doit guider, dans sa carrière, tout écrivain digne de ce nom.

Ces quelques lignes — ce rapide portrait d'un homme qui ne tire son importance que de la grande puissance du journal qu'il dirige, non sans étonnement pour les autres, non sans étonnement pour lui-même, peut-être — pourraient suffire à expliquer sa conduite dans les circonstances qui m'ont rapproché de lui.

Il est, cependant, à cette conduite, une cause tout aussi déterminante.

M. Magnard, directement consulté par l'impératrice Eugénie, pour savoir si le *Figaro* consentirait à mettre un terme à mes publications, s'entendit avec l'ex-souveraine, et c'est à la suite de cette entente que mes ouvrages : *Les Bals travestis et les Tableaux vivants sous le Second Empire* et l'*Empereur Napoléon III*, qui devaient paraître dans le journal de la rue Drouot, n'y furent pas publiés. M. Magnard s'efforça, en outre, à détruire par des narrations fantaisistes et périodiques, l'effet produit par mes articles.

Le traité de paix conclu entre l'impératrice Eugénie et M. Magnard n'avait-il qu'une durée limitée? On pourrait le croire si l'on a souvenir des numéros du *Figaro* des 24 et 31 janvier 1894, dans

lesquels parut une étude de M. le comte de Kératry, sur les *Responsables de la guerre en 1870.*

En cette étude, en effet, M. de Kératry n'hésite pas à dire, après moi, et confirmant ainsi mes affirmations, « qu'un parti militaire et catholique s'était créé au sein même des Tuileries, avait grandi, avait fait des recrues dans le cabinet comme dans le Parlement... que M. de Bismarck, qui avait prévu le moment psychologique où le masque pourrait être jeté, faisait encourager sous main, par ses affidés des deux sexes, les velléités belliqueuses de la nouvelle camarilla qui évoluait à la Cour de Compiègne et des Tuileries... que ce parti avait grandi aux côtés de l'Empereur et à son insu. »

M. de Kératry ajoute :

« Que M. le duc de Gramont avait l'oreille de cette coterie dont les conciliabules se tenaient en permanence... Que l'ambassadeur d'Espagne, à Paris, M. Olozaga, véritable ami de la France, esprit aussi perspicace que rompu à toutes les finesses du métier, avait compris, dès le début de la crise, le péril effroyable d'une situation qui lui avait été confiée par le maréchal Prim ; aussi, sans perdre une minute, résolu à couper court à cette intrigue, dès la première heure et de sa propre initiative, il avait envoyé en Allemagne un agent sûr, dans le

but d'obtenir du prince Antoine toute renonciation au nom de son fils. Le télégraphe lui avait rapporté la nouvelle du succès. Aussitôt, usant de l'influence considérable dont il disposait dans son propre pays, il avait obtenu de son gouvernement une déclaration solennelle qui établissait que « l'Espagne acceptait la renonciation du prince Léopold, en prenait acte et déclarait qu'à l'avenir, le prince de Hohenzollern ne serait pas parmi les candidats au trône. » C'était un double coup de maître. La mine prussienne était éventée. Le premier télégramme avait été remis à M. E. Ollivier, qui vint aussitôt le produire triomphalement à la Chambre, dans la salle des Pas-Perdus. Le débat paraissait donc clos. Le même soir, M. Olozaga porta directement la décision de son gouvernement à Saint-Cloud. L'Empereur en félicita vivement l'ambassadeur et s'en proclama satisfait, en présence du duc de Gramont, qu'il invita à porter de suite la bonne nouvelle à M. E. Ollivier, pour se concerter avec lui sur la déclaration à faire le lendemain aux Chambres, terminant ainsi pacifiquement la question.

« *Il était neuf heures : à minuit, M. de Gramont n'avait pas encore quitté les appartements où l'Impératrice recevait, et l'Empereur, survenant, lui exprima son étonnement de la négligence qu'il mettait à*

exécuter ses ordres, dans une circonstance aussi grave : la presse du temps fit mention de l'incident.

« Hélas ! M. de Gramont ne se tint ni pour satisfait, ni pour battu.

« Après s'être fait appuyer, le 11 juillet, par une demande d'interpellation de M. Clément-Duvernois, relative « aux garanties que le Cabinet se proposait de stipuler, pour éviter le retour de nouvelles complications avec la Prusse, » M. de Gramont enjoignait au comte Benedetti de réclamer un engagement personnel de la part du roi Guillaume :

« Pour que la renonciation produise son effet, il « est nécessaire que le Roi s'y associe et nous donne « l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau la « candidature. »

« La France venait de retomber dans le piège qui lui avait été tendu.

« On sait le reste : le 15 juillet 1870, M. E. Ollivier ouvrait la séance par une demande de subsides de guerre, ainsi motivée :

« Notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits « de la paix était tel, que nous ne rompions pas les « négociations...

« Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lors- « que nous avons appris hier que le roi de Prusse « avait notifié, par un aide de camp, à notre ambassa-

« deur, qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner
« à ce refus un caractère non équivoque, son gouver-
« nement l'avait communiqué à tous les cabinets
« d'Europe. Mouvement. Nous apprenions en même
« temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre
« de prendre un congé, et que des armements s'opé-
« raient en Prusse.

« J'ai entre les mains des dépêches de nos deux
« agents, dont je ne puis citer les noms : car, le len-
« demain, ils seraient obligés de quitter les Cours
« auprès desquelles ils sont accrédités.

« Dans la nuit du 13 au 14, les mesures militaires
« commençaient en Prusse. »

« Ce fut de cette déclaration solennellement faite à la tribune par le président du Conseil, qu'est vraiment et définitivement sortie la guerre, avec tous ses désastres.

« *Mais cette déclaration contenait des énonciations fausses, suscitées intentionnellement par M. de Bismarck qui voulut rendre les choses irréparables, à l'aide de son fameux télégramme du 13, et acceptées complaisamment, sans aucun contrôle, par le duc de Gramont, parce qu'elles servaient les visées de sa camarilla.* »

Le Figaro aurait pu se dispenser de tenter d'in-

firmer mes récits, pour en arriver à accepter de publier l'acte d'accusation dressé par M. de Kératry contre le parti militaire et catholique, contre la camarilla qui « évoluait aux Tuileries. »

Avant M. de Kératry, en effet, j'avais fait ces révélations. M. de Kératry les complète, il est vrai, en nous apprenant cette chose énorme, effroyable : l'Impératrice retenant auprès d'elle M. de Gramont, pour que les ordres de l'Empereur, en faveur de la paix, ne soient pas exécutés !

Le Figaro n'est pas heureux, en vérité, dans son désir d'être agréable à l'ex-souveraine. N'est-ce pas lui, encore, qui, dans le numéro du 3 mars 1894, sous la signature de M. Albert Verly, nous faisait connaître un incident fort peu louable — pour employer une expression modérée — de la vie de la jeune femme.

Dans un récit concernant « l'Escadron des Cent-Gardes, » *Le Figaro*, parlant de l'immobilité légendaire imposée à ces militaires, lors de leurs factions, nous contait qu'un jour l'Impératrice voulant se rendre compte par elle-même de cette immobilité, se porta sur un malheureux soldat à un acte de sauvage brutalité.

Je cite textuellement :

« Tout le monde connaît l'anecdote du Prince

impérial versant un cornet de bonbons dans une botte de cent-garde sans que le brave soldat bronchât ni se dérangeât de sa faction.

« Cette plaisanterie n'était rien à côté de la dure épreuve que l'impératrice Eugénie fit subir à un factionnaire de service aux Tuileries.

« La souveraine, mettant en doute l'immobilité absolue des hommes de sa garde particulière, devant le baron Verly, celui-ci mit Sa Majesté au défi de faire broncher un cent-garde.

« Avec toute la pétulance de son caractère, l'Impératrice s'élança aussitôt dans le corridor et fit le simulacre de donner un soufflet au colosse de garde; celui-ci ne bougea pas d'une ligne; l'Impératrice réitéra, cette fois sérieusement : même immobilité.

« La compagne de l'Empereur, vaincue, dépitée, rentra dans ses appartements et, le soir, fit envoyer cinq cents francs au cent-garde ainsi *interviewé;* ce dernier les refusa, disant qu'il était trop fier d'avoir eu, pour un instant, la main de sa souveraine sur la joue. »

Je ne sais ce que M. Magnard, si peu constant dans ses opinions, peut penser, en dehors d'arrangements spéciaux, de la femme cruelle qui se livrait à de telles équipées; mais il reconnaîtra, et le public reconnaîtra avec lui, que dans aucun de mes récits,

je n'ai été aussi sévère pour l'impératrice Eugénie, que M. de Kératry et que M. Albert Verly.

La guerre de 1870, en désagrégeant la société française, en jetant dans le pays le germe d'une société nouvelle, exigeait d'être expliquée. C'est pourquoi, indépendamment de la question personnelle qui m'a occupé ici, ajoutant d'autres matériaux aux matériaux que j'ai mis, en diverses circonstances, à la disposition des historiens, et qui sont relatifs à la lutte Franco-Allemande, j'ai tenu à fixer définitivement les causes de cette lutte, la physionomie des hommes et des choses qui s'employaient à la conjurer ou à la rendre inéluctable.

Lorsque la guerre fut terminée, la société qui, sous le Second Empire, avait eu un si vif éclat, n'existait plus et, désorganisée, s'en allait un peu de tous les côtés, affolée, sans direction, pareille à un régiment en déroute dont les bataillons, disséminés, s'enfuiraient au travers de champs inconnus.

Après la paix, une société nouvelle, formée de quelques éléments de l'ancienne et de personnalités très diverses qui, durant toute l'époque impériale, étaient demeurées inactives ou avaient pris, devant le pouvoir, une attitude de militante hostilité, devait surgir du chaos des choses.

Au point de vue mondain, cette société, née d'une crise politique, poussée sur des décombres, ne pouvait ressembler à celle qui l'avait précédée. Engendrée dans la maussaderie et la colère, elle devait garder la marque indélébile de l'heure en laquelle elle avait été créée.

Au point de vue moral, elle ne devait être ni meilleure ni plus mauvaise que sa devancière, et sortie de milieux qui ne différaient guère, par leur frivolité, des milieux impériaux, elle devait posséder les mêmes défauts de légèreté et d'égoïsme.

Cette légèreté se manifesta dès les premiers moments cruels de la Commune, alors que Versailles entra en lutte contre Paris; cette légèreté se donna libre cours lorsque la grand'ville, vaincue, déversa ses prisonniers dans les caves et dans les prisons du chef-lieu de Seine-et-Oise. On sait que ce fut un sport très élégant, alors, pour les beaux messieurs et pour les belles dames réfugiés à Versailles et y attendant des jours moins troublés, plus conformes à la satisfaction de leurs appétits aristocratiques, de se trouver, l'injure à la bouche et le poing menaçant, sur le passage des convois de prisonniers qu'on amenait de Paris.

Quant à l'égoïsme de la société nouvelle représentée, en ce temps, par la droite de l'Assemblée

Nationale, il n'attendit point, pour s'affirmer, que la paix fût conclue ou que la Commune fût réduite à l'impuissance. Dès la réunion de l'Assemblée, à Bordeaux, il se dressa devant le pays, comme un mal de plus à ajouter à tous les maux dont il souffrait.

Les hommes de droite de l'Assemblée Nationale appartenaient à l'aristocratie la plus intransigeante de France. Se souvenant que leurs aînés n'avaient point hésité à hisser leur roi sur les ruines accumulées à Waterloo, ils s'inquiétèrent peu de réparer les désastres que nous léguait la guerre et, ne voyant dans cette guerre même, qu'un accident favorable à leurs desseins, à leurs espérances longtemps caressées et déçues, ils se traînèrent en des intrigues de salons, ébauchèrent l'aventure d'une restauration monarchique.

Le pitoyable prince qu'ils présentaient au peuple et qui, sans enthousiasme, sans conviction, les suivait — un peu à la manière du baudet qu'on force à franchir un ruisseau — ne répondit point à leurs sollicitations pressantes et les républicains, ainsi que les rares impérialistes qui, alors, osaient élever la voix, n'eurent pas de peine à faire échouer leurs projets.

De méchantes fées semblaient entourer la société

nouvelle, à sa naissance. Des tiraillements, des faiblesses la tourmentaient et, dans sa maladive formation, elle ne paraissait pas viable.

Elle vécut, cependant, et c'est d'elle qu'est sortie la société d'aujourd'hui, débile représentation de classes qui s'effondrent, rachitique descendance de castes que le souffle populaire ne tardera point à balayer.

La société d'hier avait peu de sens moral, je le concède, mais dans son égoïsme, dans l'ardeur, dans la satisfaction de ses intérêts, de ses jouissances, elle conservait une sorte de prestige factice qui l'imposait aux masses.

La société d'aujourd'hui, dans le cynisme de sa joie héréditaire, dans l'indifférence qu'elle affecte devant les misères publiques et qui la fait haïr des humbles, des souffrants, n'a même plus cette apparence décorative qui protégeait l'autorité de sa devancière.

Ce qui contribuait à donner, à la société d'hier, comme un aspect de grandeur — des convictions politiques et une foi en Dieu — n'est plus. La société actuelle ne croit plus, en effet, ni au Roi, ni au Pape, ou plutôt — ce qui est même chose — elle place son espérance sociale sur ce pauvre homme qui s'appelle M. le comte de Paris et qui s'occupe

davantage à chasser les grouses, en son exil, qu'à préparer son règne; elle place sa fidélité religieuse sur ce tracassier et maussade vieillard qui se nomme M. Richard, qui est archevêque de Paris et cardinal, non par la grâce divine ou par son mérite reconnu, mais par intrigue, par surprise.

La chute de la société actuelle est profonde.

Mais si cette chute est profonde, elle ne cède rien de sa morgue hautaine, de sa sottise, de son audace, de son insouciance, devant les douleurs populaires.

Elle s'effare bien un peu lorsqu'un orateur, lorsqu'un écrivain dénoncent son attitude à la foule et lui prophétisent une fin peu aimable. Mais elle se dit qu'elle a le temps d'exister encore assez de jours, pour ne point voir cette fin, et elle se contente de demander les têtes des importuns qui l'inquiètent.

La France souffre, certes, de cet état particulier des classes dites dirigeantes.

Toutefois, à ce mal, il faut le déclarer, s'en ajoute un autre dont elle souffre tout autant.

Depuis 1871, le Parlementarisme, en se développant, a créé dans le pays un trouble, un déséquilibrement qui lui ont sans cesse été préjudiciables. De ce trouble, de ce déséquilibrement, est née l'affirmation d'un ordre spécial de choses : l'organisation

sociale, le fonctionnement régulier de la médiocrité.

De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit peu d'intelligences réelles. Il semble qu'une même enveloppe vulgaire, qu'un même brouillard voile les hommes et les ramène à une nuance égalitaire et stupide. Il semble qu'ils marchent tous d'une même allure, s'emboîtent le pas les uns aux autres et suivent les mêmes chemins.

La médiocrité est en tout et partout. Le pays s'anémie sous son haleine inféconde, et il eût été aisé de prévoir son agonie morale — une agonie douce et sans secousses, comme celle d'un phtisique — si, en ces dernières années, un réveil de la pensée ne l'avait enfin fait tressaillir, ne l'avait galvanisé.

Des hommes sont venus, en effet, qui frappés, d'une part, par l'émasculation des classes dirigeantes, d'autre part, par l'insuffisance de ceux qui ont mandat de veiller aux intérêts du peuple, ont élevé la voix et ont agité, devant l'humanité, le drapeau d'une nouvelle foi politique, ont clamé la doctrine d'un nouvel état social.

Ces hommes se sont dit qu'il y a peut-être autre chose à faire, en France et dans le monde, qu'à édifier éternellement, la joie et la fortune de ceux qui, depuis des siècles, se sont transmis la fortune et la

joie, qu'à besogner pour permettre à quelques-uns de jeter au peuple, afin d'endormir ses revendications légitimes, des paroles mensongères.

Toute une jeunesse intellectuelle s'est groupée autour d'eux, éprise de renouveau, d'apaisement et de fraternité, comme au cri strident du clairon, se groupent des soldats prêts à combattre pour une cause chère.

Je ne voudrais point prononcer de mots inquiétants, je ne voudrais point évoquer des images troublantes.

Le mot « socialisme » semble, dans l'opinion d'un grand nombre de personnes douées de sentiments généreux, mais que la lettre et que l'esprit des choses effraient, être de ces mots-là; l'avenir qu'il indique semble montrer l'une de ces images.

Mon but n'est point, ici, de dire ce que le socialisme qui se dresse devant la société, apportera aux hommes et je n'entreprendrai pas de le définir, soit en l'étudiant, imposé dans une convulsion populaire, soit en déguisant les surprises qu'il réserve, sous la conventionnelle bonhomie d'une acceptation à la mode.

Je me contenterai simplement de répéter, ce que déjà j'ai dit, en un précédent ouvrage, que je crois peu aux transformations sociales qui s'opèrent

dans le calme et dans l'absence de toute violence.

Le socialisme qui exige, dans son établissement, le mouvement puissant d'une révolution, fera des victimes; mais il ne doit pas résulter de cette probabilité, qu'il faille en repousser l'organisation, qu'il faille rendre, à ceux qui en professent les doctrines, leur tâche plus difficile.

On n'arrête pas le courant d'un fleuve. Or, le socialisme, né d'une pensée de justice, de pitié, monte dans l'âme des hommes et les envahit. Sa marche est aussi impétueuse que celle d'une eau rapide et nul ne saurait lui opposer un barrage, nul ne saurait tenter de l'immobiliser.

Le socialisme roule trop de peines, est fait de trop de larmes pour qu'enfin, il ne passe pas sur la terre comme une onde vengeresse et fertile qui, une fois perdue dans les océans humains, laissera après elle un limon bienfaisant.

Je sais que ceux qui possèdent les joies de ce monde, redoutent l'heure en laquelle ces choses s'accompliront. Je sais que les heureux de la terre, dans l'effroi de leur quiétude violée, conseillent à ceux qui n'ont pas de pain, aux hommes qui tombent, épuisés, sous un dur labeur, aux femmes qui pleurent sur le berceau misérable de leurs enfants, aux filles qui prostituent leur jeunesse à quelque riche, aux tout

petits même qui ne comprennent pas, dans leurs haillons — la résignation — une résignation faite de prière et de soumission aux volontés divines. Car, si les heureux de ce monde n'ont plus de foi, ils trouvent bien que les humbles en aient une, pour les arrêter dans leur révolte. Mais l'exemple des grands a frappé les humbles ; ils ne croient plus à la prière, ils ne croient plus qu'à leur détresse et selon une parole célèbre et éloquente, la vieille chanson qui berçait la misère humaine ayant été interrompue, la misère humaine s'est réveillée et elle veut des adoucissements, des consolations qui n'aient plus rien d'une vaine espérance.

Pour moi, je n'hésite pas à déclarer que s'il est des hommes qui conseillent, qui admirent la résignation, je ne suis pas avec ces hommes.

Je comprends que l'on soit avec les révoltés, contre les oppresseurs; que l'on soit avec la bête qui déchire et qui tue, lorsqu'on lui veut du mal; avec les martyrs, contre les proconsuls des sociétés satisfaites et égoïstes.

La résignation est un aveu de faiblesse. La révolte est une affirmation de force. La résignation est une graine desséchée et stérile ; la révolte est une semence qui germe à l'infini. On peut étouffer la voix de celui qui la porte vers les peuples ; on ne

peut empêcher le vent d'en recueillir les échos, on ne peut empêcher les troupeaux humains qui bêlent lamentablement, sous leurs souffrances, de tressaillir alors qu'elle se fait entendre, si lointainement que ce soit.

Derrière la révolte, il y a la Justice.

La déchéance morale, l'indifférentisme, la médiocrité de la société actuelle, appellent cette révolte et cette justice.

On en retardera l'heure, désespérément, je ne me le dissimule pas. Mais cette heure se marquera d'elle-même, en dépit de tous les obstacles, à l'horloge du Destin.

Le Parlementarisme qui est le mal honteux qui ronge le pays, s'efforce de combattre les penseurs ou les écrivains qui se lèvent contre son omnipotence ridicule et odieuse, contre l'état social dont il s'accommode à merveille, dans son égoïsme, dans le souci constant de ses seuls intérêts. Sa résistance sera vaine et je plains sincèrement ceux qui se font ses défenseurs attitrés. Leurs mensonges, leur hypocrisie s'effaceront devant la brutale poussée des peuples et, dans la lutte qui s'affirme si puissamment, dès à présent, on a quelque raison de se demander, songeant aux suprêmes énergies de la Révolution, s'il y aurait vraiment crime à disper-

ser, à réduire au silence les hommes qui, dans l'unique soin de leur bien-être personnel, de leurs malsaines ambitions, se mettent en travers des espérances et de l'avenir de l'humanité.

Le siècle, à son déclin, s'agite dans le trouble profond que provoque la pensée des revanches et des réhabilitations sociales.

Un fait étrange augmente son anxiété, son angoisse. Ce siècle semble se replier sur lui-même comme une toile que l'on roulerait et, nous reporportant à cent ans en arrière, il s'en retourne vers l'époque de renouveau qu'ont chantée des poètes, qu'ont immortalisée des historiens et qui fut une épopée.

La génération actuelle, dans l'horreur instinctive de la médiocrité qui arrête son élan, qui entrave ses desseins, s'en va, animée d'enthousiasme et de recueillement, vers celui qui, né de la Révolution, imposa la Révolution au monde — vers Napoléon.

A défaut d'un homme vivant pour la comprendre, pour la porter vertigineusement en avant, pour lui montrer des domaines à conquérir, pour lui inspirer des idées à verser sur les peuples, elle acclame un homme mort, ressuscité dans une légende et, comme aux temps où, avec sa vieille garde, il courait à l'assaut de toutes les gloires, cet homme mort, ce

spectre qui se lève, grandi par une fable colossale, marche en tête de la jeunesse intellectuelle, lui souffle la haine des impuissants, la mène à la charge contre les médiocres vautrés dans leurs jouissances.

Fait étrange et qui paraît une antithèse, sans abandonner rien de ses convictions libérales, de sa pitié, de sa générosité, de l'indépendance de sa pensée, la jeunesse intellectuelle de France suit l'ombre de Napoléon, se nourrit de sa légende et l'on sent que si ce nom était porté, aujourd'hui, par un être au génial cerveau, le parlementarisme qui nous opprime, la médiocrité qui nous envahit, disparaîtraient affolés.

La jeunesse d'à présent, n'est pas seulement socialiste; il semble que la nausée dont elle souffre et qui lui vient d'une trop longue expérience du Parlementarisme, du trop complet triomphe de la médiocrité, lui communique comme un besoin de gloire, de relèvement moral et matériel, compatible avec ses doctrines libérales et transformistes, la fasse prête à l'acceptation d'un César — le mot est énorme, je le sais — qui la comprendrait et qui lui procurerait des sensations, des spectacles moins vulgaires que ceux qu'elle subit.

Du chaos des choses, il y a cent ans, un homme,

un César — Napoléon — donna ces sensations et ces spectacles à la France, au monde, et de sa course au travers de la terre, surgit la formule neuve d'une époque.

Que donnera à la France, au monde, dans le chaos des choses actuelles, la pensée qui s'échappe de la jeunesse intellectuelle et qui s'en va vers le peuple, non plus simplement en se heurtant à son étonnement naïvement admiratif, incompréhensif, mais en essayant de s'emparer de sa conscience, de semer des émois dans l'éveil formidable de ses sens, de son esprit, de se fondre dans son intelligence ?

Les bases de la société se crevassent et, comme la statue d'argile dont parle la Bible, la société chancelle, s'écroule lentement dans l'attente du jour où, d'un choc de son coude brutal, le peuple la jettera bas et se frayera un passage sur l'emplacement qu'elle occupait, avec tant d'autorité dédaigneuse, avec tant de bonheur immérité.

En mer, parfois, le soleil, à son coucher, paraît mourir dans la brume sanglante d'un ciel menaçant et chargé d'orage.

La société actuelle — vieux soleil qui brilla sur l'humanité — agonise dans l'enveloppement des mêmes brumes sanglantes, dans l'effroi d'un même péril, et au-dessus de l'abîme où elle s'enfonce,

se dressent, dans une formule de paix et de fraternité, le symbolique groupement des peuples, le mirage d'une terre dont la douleur ne peut être bannie entièrement, hélas, mais sur laquelle toutes les bonnes volontés, tous les courages rassemblés par des mains puissantes et réglementés par quelques cerveaux supérieurs, contribueront à faire moins insensibles les hommes, à panser mieux les blessures des misérables.

Je disais plus haut que l'enthousiasme manifesté par la jeunesse libérale et socialiste de France, en faveur de la légende napoléonienne, en faveur d'un homme qui dirigerait sa vie en la protégeant contre l'encombrement des médiocres, a l'aspect d'une antithèse.

Il n'y a, cependant, aucune contradiction d'idée, ici, de la part des intellectuels, et l'analyse de leurs sentiments est aisée à établir.

Ils exècrent le parlementarisme et souhaiteraient qu'un homme, à la main puissante, en délivrât le pays.

Ils aiment le peuple; mais tout en l'aimant, tout en comprenant qu'il n'a rien à attendre, pour l'édification de son bonheur, de la société actuelle, en laquelle, selon la parole latine, l'homme pour l'homme est un loup, les intellectuels de ce temps

se sentent découragés dans les efforts qu'ils tentent, afin de lui rendre meilleur son sort.

Le peuple les écoute, les observe dans leurs paroles ou dans leurs actes généreux, mais il demeure inerte devant leurs appels, mais il se détourne d'eux, même, aux heures des élections, mais il continue de se laisser leurrer par ceux qui, ayant pris possession de lui depuis des années, l'ont habitué à les considérer comme ses maîtres.

Après l'abominable parodie de la justice, dans le procès des boulangistes, après les scandales parlementaires du Panama, on aurait pu croire que le peuple, renseigné sur la moralité de ses mandataires, les relèverait, indigné et dédaigneux, de leurs fonctions. Il n'en a rien été; et, quelques victimes ayant été offertes à l'opinion publique, l'opinion publique, dans une lâcheté et dans une indifférence impossibles presque à expliquer, s'est déclarée satisfaite et a renvoyé au Palais-Bourbon les mêmes hommes qui l'avaient trompée et qu'elle savait, désormais, être des voleurs.

Ces faits, brièvement rappelés, démontrent qu'il existe dans le peuple un état d'esprit inquiétant pour la résolution utile des problèmes humanitaires qui le concernent spécialement.

Cet état d'esprit a frappé la jeunesse intellectuelle

de France, et, tout en continuant de s'intéresser à l'avenir des misérables, des humbles, elle se refuse, désormais, à les suivre dans leurs erreurs, à se dépenser vainement en faveur d'une masse sociale qui ne comprend pas ou qui n'entend pas.

Je connais un écrivain, socialiste très sincère, que cette inertie populaire a absolument découragé.

La théorie du bon tyran qui donnerait à boire et à manger au peuple, mais qui réserverait toute sa haute sollicitude pour une aristocratie de race et de l'intelligence, lui paraît aujourd'hui moins chimérique, plus humaine dans son acceptation. L'inconscience du peuple l'a douloureusement étonné, lors des dernières élections, et il s'attriste, maintenant, dans la contemplation un peu dédaigneuse de ce que l'on appelle le plus grand nombre. Il se demande, inquiet, si ce plus grand nombre mérite qu'on use ses forces physiques et ses forces morales, pour lui procurer un bien-être, une indépendance dont il paraît peu se soucier, qu'il n'est point en mesure d'apprécier. Il compare les hommes aux animaux; il constate que chez les chevaux et les chiens, par exemple, il y a des bêtes de luxe ainsi que des bêtes de peine, et il en arrive à se demander si, chez les hommes, la nature n'a pas bien fait ce qu'elle a fait, en formant également des êtres dissemblables

dans leur construction physique et dans leur construction intellectuelle.

Le parlementarisme, qui tend à mettre au même niveau les hommes de luxe et les hommes de peine, les êtres d'instinct et les êtres de raison, lui déplaît; et, dans la haine qu'il en éprouve, il admet la venue possible d'un Educateur — tel Napoléon mais animé de sentiments généreux — qui replacerait chacun et chaque chose, dans le cadre qui lui convient.

L'écrivain dont je parle est-il un rêveur? Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que son rêve n'est point pour être désagréable à ceux qui fuient les promiscuités douteuses, les contacts grossiers; à ceux qui, dans la vie, recherchent non des impressions générales, mais des sensations élégantes et infiniment délicieuses, dans leur sélection.

II

L'Assemblée Nationale.

La réunion d'hommes que les électeurs envoyèrent, en février 1871, à Bordeaux, pour y conclure la paix ou pour redonner une forme, une étiquette au gouvernement — ils ne s'accordèrent pas sur ce point — fut une réunion étrange et néfaste, mais non banale.

Je viens de dire que les électeurs ne s'entendirent pas sur le mandat dont ils allaient charger leurs représentants. Il serait plus juste de déclarer qu'ils ne furent pas suffisamment instruits des devoirs qui leur incombaient, qu'ils ne furent pas fixés sur le rôle qu'on leur demandait de dicter à leurs mandataires.

En effet, en 1871, dans la hâte de satisfaire le peuple qui réclamait la paix, impérieusement, le fragile pouvoir qui avait mission, alors, de diriger les affaires publiques, n'avait su qu'ordonner aux préfets d'avoir à faire procéder à l'élection d'une Assemblée et avait omis d'expliquer, à ces fonctionnaires, de quelle nature politique devait être cette Assemblée.

Or, il arriva que les préfets firent distribuer des cartes d'élection, ayant en vedette, ces mots, indifféremment : « Elections à l'Assemblée Nationale » ou « Elections à l'Assemblée Constituante. »

Une confusion résulta, dans l'esprit des citoyens, de cette manière incohérente de procéder et, tandis que certains départements votèrent pour une Assemblée dont la mission devait être simplement de débattre et de conclure la paix, après quoi, sa dissolution s'imposait, d'autres contrées — le Nord de la France tout entier, par exemple — votèrent pour une Assemblée Constituante, c'est-à-dire, pour une Chambre ayant mandat de rétablir un gouvernement régulier portant une étiquette déterminée — Monarchie ou République. — Nul ne songeait plus, en ce temps, à l'Empire, et les citoyens étaient partagés en deux camps bien distincts que les campagnes désignaient par ces deux qualificatifs : les

rouges et les blancs — les républicains et les royalistes.

Cette confusion qui, dès la première heure, troubla la religion du peuple, eut ses conséquences, plus tard, dans l'Assemblée même. C'est de cette confusion que naquirent les hésitations, les faiblesses, les rivalités qui divisèrent les députés élus en 1871, « dans un jour de malheur, » selon une parole fameuse, et qui les firent impuissants toujours, qui les transformèrent aux regards du peuple, en hommes détestables et nuisibles.

L'Assemblée Nationale de 1871, fut une assemblée étrange.

Composée d'une énorme majorité monarchiste, d'une fraction relativement insignifiante du parti républicain, de trois ou quatre infortunés impérialistes, elle n'eut, en aucun temps de son existence, dans une malignité inexplicable du sort, de réelle orientation politique.

La majorité se trouvait coupée en deux fragments, à peu près égaux, qui ne s'entendaient ni sur le roi à ramener en France, ni sur le principe même d'une restauration dynastique et bourbonienne, et des haines germaient entre ces deux fragments, presque aussi ardentes que les haines qui les réunissaient contre les républicains.

Ces derniers profitaient de ces dissentiments et, marquant les coups qu'échangeaient leurs adversaires, attendaient patiemment l'heure d'un triomphe facile à prévoir.

L'Assemblée Nationale fut une assemblée néfaste.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, les hommes de la majorité royaliste n'avaient souci que des intérêts qui les rattachaient à la forme politique de leur choix et, s'égarant en des discussions stériles ou violentes, agitant sans cesse devant le pays la loque de leur drapeau, la menace d'une réaction vengeresse, semaient l'effroi, le découragement, parmi les masses qui ne comprenaient pas le pourquoi de tant d'inquiétudes, de tant de retards apportés à la réorganisation matérielle et morale du pays.

En dépit de ses défauts, du vice originel qui la marqua à sa naissance, l'Assemblée Nationale de 1871 ne fut point, cependant, une réunion représentative banale.

Les hommes qui la composèrent, par un heureux concours de circonstances indépendantes de la volonté des électeurs, indépendantes aussi de la raison des chefs de partis qui, alors, se marchandaient la France, furent, pour la plupart, des personnalités remarquables, et l'on peut regretter sincèrement que leurs efforts, que leur compétence administra-

tive et politique, que leur autorité morale même, soient demeurés aussi infructueux, aient été annihilés par le peu de cohésion qui les caractérisait, par l'aveuglement de leurs opinions, par la folie de leurs espérances.

Rarement, si l'on consulte l'Histoire, le parti royaliste se trouva représenté avec autant d'éclat, de prestige même, dans une assemblée, que dans celle de 1871, et il faudrait remonter à l'époque révolutionnaire, pour trouver des législateurs aussi brillants, aussi savants, dans le parti républicain, que ceux que les événements avaient groupés après la chute du pouvoir impérial, après la conclusion de la paix.

A ce point de vue qui est peut-être celui d'un dilettante, mais qui ne saurait échapper à l'attention des hommes de gouvernement, l'Assemblée de 1871 fut une assemblée non exempte de beauté, et dont le relief ressort pleinement vigoureux, si on la compare aux « parlottes » insignifiantes qui lui ont succédé, à Versailles d'abord, au Palais-Bourbon ensuite, et qui sont les produits atrophiés d'un parlementarisme vicié et odieux.

Malgré leur égoïsme, malgré leur haine des libertés nationales, malgré leur dédain de toute pensée généreuse et humanitaire, les hommes de droite de

l'Assemblée de 1871, avaient des qualités, avaient une attitude qui leur valaient l'attention du peuple. Dans leur foi monarchique intransigeante et farouche, ils apparaissaient avec quelque grandeur et, comme il en était parmi eux qui se trouvaient être des orateurs de large envergure, ils s'imposaient aux réflexions, aux méditations de la foule.

On riait ou l'on s'indignait devant leurs appels à un passé vieillot et contraire à toutes les aspirations modernes; ils provoquaient la raillerie ou les invectives, lorsqu'ils se dressaient à la tribune et lorsqu'ils faisaient entendre des discours enflammés et comme prophétiques, des supplications ou des malédictions, mais on ne pouvait se défendre, en les observant, en les écoutant, d'un sentiment de satisfaction, qui était comme l'hommage que des spectateurs rendent à des artistes, dans l'interprétation de leurs rôles.

Les hommes du parti républicain n'étaient pas moins remarquables, alors, que leurs adversaires. Leur tâche était difficile, ayant à lutter contre l'écrasante obstruction d'une majorité hostile, mais ils la remplissaient dignement, superbement, avec des envolées de talent et d'audace qui faisaient, des délibérations de l'Assemblée, à Versailles, comme autant de spectacles à sensation auxquels, non seulement

les classes instruites de la société s'intéressaient, mais pour lesquelles le peuple se passionnait.

En vérité, il faut le dire, le combat que soutinrent, en ce temps, les hommes du parti républicain contre les hommes du parti monarchique, et plus tard contre les fidèles du parti impérialiste rendus à la vie publique, par suite de circonstances imprévues et fatales, fut un magnifique combat.

Traqués, honnis par les royalistes, ils firent tête à la tourmente qui menaçait de les emporter, de les disperser, ils s'unirent résolument contre les forces qui les accablaient, ils résistèrent à toutes les persécutions, ils relevèrent toutes les injures et, finalement, dans le désarroi, dans l'anxiété, dans l'hésitation que leur attitude jeta chez leurs ennemis, ils assurèrent leur victoire.

M. Thiers qui ne voulait, qui n'aimait qu'un pouvoir — le sien — et qui redoutait tout autant l'avènement de la Monarchie que l'établissement définitif et sincère de la République, M. Thiers, en entretenant habilement les divisions qui agitaient les royalistes et qui stérilisaient leurs intrigues, en créant, parmi eux, aussi, de faux espoirs, en semant des rivalités chez les républicains, contribua, dans une large mesure, à retarder le triomphe de ces derniers. Un homme, dans la puissance de sa

parole comme dans la puissance de sa pensée — Gambetta — se dressait devant lui ainsi qu'un péril politique. Dans l'effroi de cet homme, il caressa les modérés du parti libéral, les détourna de la route que suivait le tribun, leur communiqua les craintes qu'il éprouvait devant les enthousiasmes, devant les applaudissements qui accueillaient ses déclarations éloquentes, et tenta de l'amoindrir en restreignant l'influence de son action.

Les libéraux d'alors se laissèrent séduire par les jongleries de M. Thiers ; au lieu de porter résolument Gambetta en avant, ils se joignirent à ceux qui le haïssaient, dans l'hypocrite satisfaction de leurs intérêts ou dans une conviction sincère, et ils se firent ainsi les complices des hommes qui bataillaient contre la République et qui entravaient son avenir.

Gambetta déplorait l'injustice qui le frappait, la répugnance que lui témoignait M. Thiers et dont les conséquences étaient plus préjudiciables au pays qu'à lui-même.

Lorsque sa personnalité s'imposa, indiscutée — mais jalousée — à la France, il eût pu se venger cruellement des mécomptes que le malin vieillard lui avait fait subir. Il ne songea qu'à être généreux et ne se rappela la haine de M. Thiers que pour le faire acclamer par le Parlement, dans une séance

mémorable, alors que redevenu simple député, l'ancien Président gémissait sur l'ingratitude et sur le dédain de ceux qu'il avait gouvernés.

Le groupement, le rapprochement de tant de personnalités diverses, formaient, dans leur ensemble, la manifestation vitale et intellectuelle d'une force nationale qu'il serait maladroit de nier et qui, s'affirmant au lendemain des pires désastres, des plus absolues souffrances, jeta dans le monde comme le frisson d'un rêve, comme l'émoi d'un soudain et superbe renouveau.

Si l'Assemblée Nationale de 1871 ne sut point donner à la France la quiétude que l'on espérait d'elle, il ne faut point trop la condamner, la juger sévèrement, et il est mieux de lui tenir compte des heures difficiles qui furent les siennes.

Née d'une crise, en effet, cette Assemblée devait toujours être sous l'influence de cette crise, devait toujours éprouver l'ébranlement que les événements avaient imprimé au pays tout entier.

Durant le cours de son existence, elle ne put jamais trouver une base solide pour ses travaux et elle s'en alla, d'intrigues en intrigues, de colères en colères, de mensonges en mensonges, vers la fin pitoyable qui en délivra le peuple.

Dès sa réunion, à Bordeaux, harcelée par les revendications et par les provocations du général Garibaldi que des électeurs, peu au courant des lois françaises, avaient élu député, taquinée par les spirituelles boutades de M. Henri Rochefort, elle avait perdu le calme exigé par la solennité des circonstances, elle avait senti sa faiblesse, elle avait cherché, anxieusement, l'homme qui la protégerait contre les attaques d'adversaires impitoyables, contre la malignité du mauvais sort.

Elle avait dû, aussi, conjurer l'émotion, le trouble profonds que les cris de détresse des Alsaciens et des Lorrains qu'elle allait sacrifier à l'intérêt général du pays, avaient fait naître jusqu'au fond des plus petits hameaux.

Il est bien de reconnaître, si l'on se place au point de vue purement patriotique, que l'Assemblée de 1871 montra une grande douleur, porta dignement son deuil, lorsqu'il lui fallut abandonner à l'Allemagne, l'Alsace et la Lorraine, et ceux qui la maudirent, alors, en l'accusant de couardise ou de complaisance, assagis aujourd'hui, peuvent regretter, sans fausse honte, de n'avoir pas compris la situation inextricable dans laquelle elle se trouvait.

L'Assemblée décréta la paix, en 1871, malgré les protestations des exaltés, parce que le peuple vou-

lait la paix, je l'ai dit déjà, et il lui aurait été impossible de continuer utilement la guerre si, dans un sentiment de patriotisme exagéré, elle eût repoussé les conditions malheureuses que lui imposait l'Allemagne victorieuse.

Les temps héroïques ne sont plus où des paroles seules suffisaient à assurer des triomphes. Or, en Janvier 1871, Gambetta, rappelant par son attitude les hommes de la Révolution, jetait dans le peuple, dans les rangs misérables des soldats improvisés qui luttaient désespérément, des discours enflammés. Mais ces discours étaient à peine entendus. On mourait de faim, de froid et de vermine, à l'armée de la Loire, à l'armée de l'Est, à l'armée du Nord — la moins épuisée de toutes, cependant — on manquait de fusils ainsi que de munitions, et lorsque le général Faidherbe, d'abord vainqueur à Bapaume, subit l'échec de Saint-Quentin, il devint évident que prolonger plus longtemps la campagne, était mettre en péril les organes vitaux du pays.

L'Assemblée Nationale eut la conscience de cet état de choses lorsqu'elle se réunit à Bordeaux, et il faut avoir le courage d'approuver les résolutions qu'elle prit alors, pour permettre à la France de se ressaisir, au risque de déplaire à des détracteurs systématiques.

L'empereur Napoléon III, prisonnier des Allemands, dans une injuste appréciation des événements malheureux qui avaient désorganisé la France, supportait, en ce temps, toute la responsabilité effroyable de la guerre, des maux et des humiliations qu'elle avait entraînés.

L'Assemblée, mue autant par un sentiment d'indignation spontanée, que par le désir de se faire pardonner la paix qu'elle venait d'acheter, vota, en date du 1er mars, la déchéance de l'Empereur ainsi que celle de sa dynastie, en rejetant sur le souverain détrôné qu'une réhabilitation tardive attendait, toute la charge morale des souffrances publiques.

L'Assemblée ne pouvait savoir, en cette époque, que la guerre s'était faite, avait été préparée en dehors et à l'insu de l'Empereur, et il était logique qu'elle le poursuivît de sa haine, qu'elle entretînt, dans toutes les âmes, la crainte de la dynastie napoléonienne.

Cette crainte était puérile, en vérité, et la France et l'Assemblée allaient avoir à compter avec de plus graves préoccupations.

Tout à coup, le Dix-Huit Mars 1871, un mouvement insurrectionnel se produisait dans Paris où la Commune était proclamée, et le gouvernement de M. Thiers, qui avait les pleins pouvoirs de l'Assem-

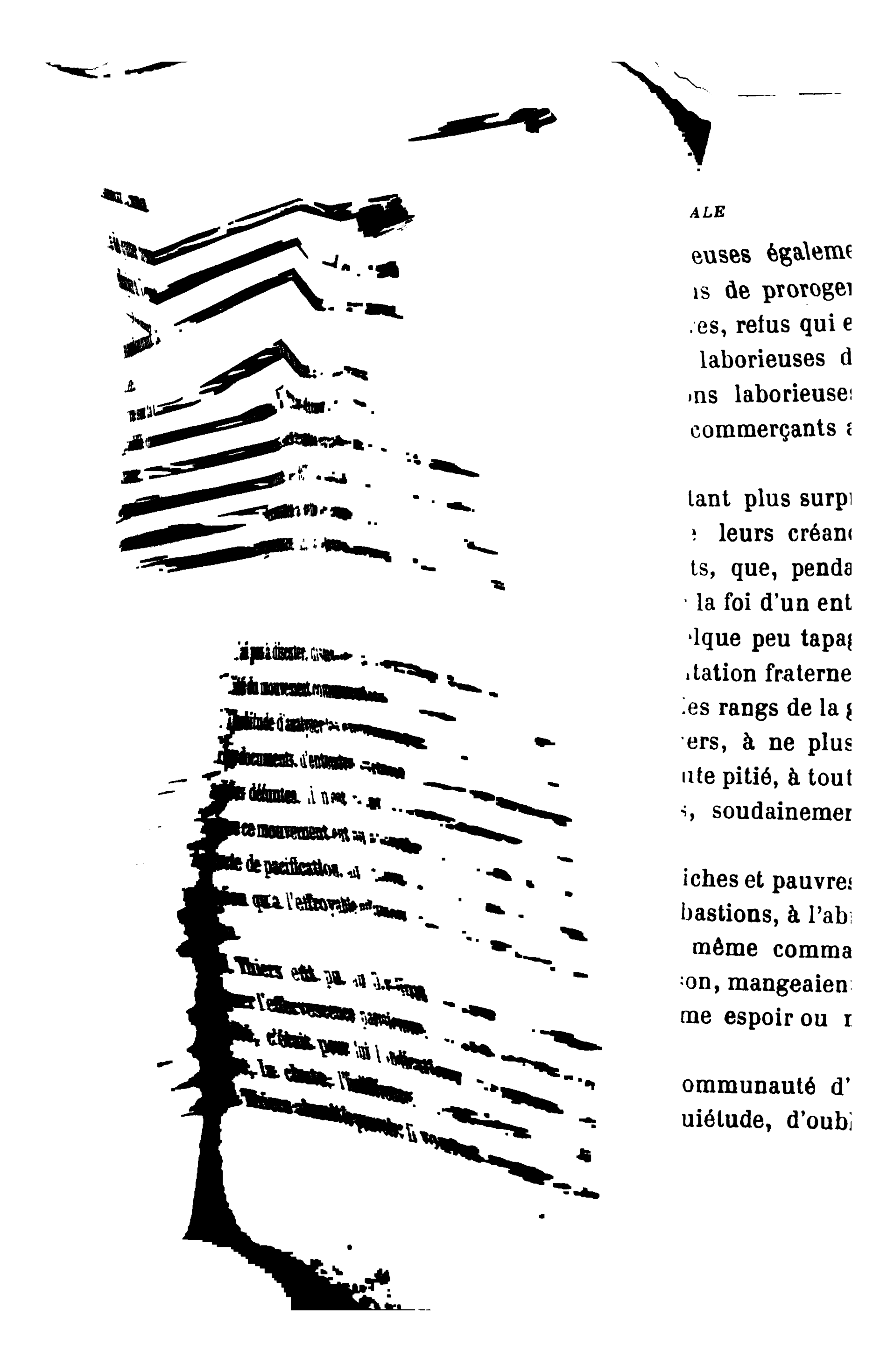
blée, était obligé de quitter précipitamment la capitale et de se réfugier à Versailles, où les députés eux-mêmes, abandonnant Bordeaux, ne tardaient pas à s'installer.

Dans un livre sur la Commune, « le *Journal d'un Vaincu,* » publié chez Victor-Havard en 1892, j'ai tenté de retracer, dans ses grandes lignes, le mouvement insurrectionnel de 1871, ou plutôt la physionomie qu'eut Versailles à cette époque. Il me paraît utile de reproduire, ici, quelques-unes de ces pages.

« Je n'ai pas à discuter, disais-je, la légitimité ou l'illégalité du mouvement communaliste. Mais, pour qui a l'habitude d'analyser les événements, de consulter les documents, d'entendre, surtout, les acteurs des années défuntes, il n'est point aventureux de croire que ce mouvement eût pu aboutir, sinon à un grand acte de pacification, au moins à toute autre conclusion qu'à l'effroyable effusion de sang qui le termina.

« M. Thiers eût pu, au Dix-Huit Mars, arrêter, atténuer l'effervescence parisienne. Mais Paris non révolté, c'était pour lui l'abdication presque certaine, la chute, l'indifférence, peut-être l'oubli. M. Thiers aimait le pouvoir; il voulut régner, et sur





ALE

euses égaleme
ıs de prorogeı
.es, refus qui e
laborieuses d
ıns laborieuse:
commerçants ɛ

tant plus surpı
leurs créan
ts, que, penda
la foi d'un ent
lque peu tapa
ıtation fraterne
es rangs de la
ers, à ne plus
ıte pitié, à tout
, soudainemeı

iches et pauvre
bastions, à l'ab
même comma
on, mangeaien
me espoir ou ı

ommunauté d'
uiétude, d'oub

un amoncellement de décombres et de cadavres, il régna.

« Avec un peu d'humanité, à défaut de sens politique, il lui eût été aisé de se concilier les Parisiens. Des arrondissements entiers étaient réfractaires à toute révolution nouvelle et ne demandaient, pour prix de leur neutralité, de leur appui même, que deux choses : la prorogation des échéances commerciales et celle des termes échus de loyer. Or M. Thiers, à qui ces deux propositions furent soumises par M. Lévy-Bing, fit la sourde oreille, remit *à des jours plus opportuns* la promulgation du décret tant souhaité et s'en fut à Versailles, lorsque son inaction provoqua l'exaltation dans les esprits le plus disposés à la tranquillité. Pourtant, il ne voulut pas que l'Histoire pût lui reprocher de s'être montré rebelle à un acte de conciliation, et une semaine après le Dix-Huit Mars, le décret prorogeant les échéances commerciales et locatives, paraissait à l'*Officiel*.

« Un témoin de cette heure critique me dépeignait, avec une fougue pittoresque que je regrette de ne pouvoir reproduire, l'aspect de Paris à cette époque, l'état des esprits, la nervosité maladive des cerveaux.

« Les causes qui ont engendré la Commune, me

disait-il, sont multiples et curieuses également. Parmi elles, il faut noter le refus de proroger les échéances commerciales et locatives, refus qui exaspéra absolument les populations laborieuses de la cité, et j'entends par populations laborieuses, la classe des employés et celle des commerçants aussi bien que celle des ouvriers.

« Ces braves gens furent d'autant plus surpris et irrités, par les réclamations de leurs créanciers, propriétaires ou porteurs d'effets, que, pendant le siège, ils s'étaient habitués, sur la foi d'un enthousiasme et d'un patriotisme quelque peu tapageurs et contagieux, et dans la fréquentation fraternelle, à l'exercice, aux remparts, dans les rangs de la garde nationale, de leurs dits créanciers, à ne plus trop voir en eux les réfractaires à toute pitié, à tout sentiment, qui se montraient alors, soudainement, et avec rage presque, devant eux.

« Pendant le siège, en effet, riches et pauvres, petits et grands, s'en allaient aux bastions, à l'abri du même drapeau, obéissaient au même commandement, chantaient la même chanson, mangeaient à la même gamelle, vivaient du même espoir ou mouraient de la même mort.

« Il était résulté, de cette communauté d'existence, comme une sorte de quiétude, d'oubli et

de sympathie que l'on pouvait croire durables.

« Mais Paris délivré des Allemands qui l'entouraient, tout avait changé. L'ami de la veille, le camarade que l'on avait tenu bras dessus, bras dessous, avec qui l'on avait bu à la cantine, avec qui l'on s'était réchauffé au feu d'un même bivouac, était devenu l'indifférent du lendemain ; le créancier, débonnaire alors que les obus rayaient l'air de la cité, était devenu le demandeur implacable, l'homme des poursuites sans merci et de la note à payer.

« Une menace terrible, tout d'un coup, avait rompu la paix des foyers parisiens : les protêts, la saisie, la faillite se dressaient, comme autant de spectres sortis d'un cauchemar, devant les commerçants, devant les employés, et ce fut, alors, dans le silence des rues, comme une rumeur de détresse qui passa.

« Le pavé se couvrit d'hommes effarés et gesticulants. On se rassembla ; on s'en alla de porte en porte, échangeant la mauvaise nouvelle ; on courut chez les autorités, on rédigea des pétitions, et quand on eut épuisé tous les moyens de conciliation, quand on eut constaté la stérilité de tous les appels à la pitié, on se révolta.

« Quelques jours après le Dix-Huit Mars, la manifestation des *Amis de l'ordre*, dirigée par M. Henri

de Pène, tenta de rallier autour d'elle les habitants des quartiers conservateurs de Paris. On l'accueillit par des huées, par des railleries et par des propos hostiles.

« — Vous nous demandez, fut-il répondu aux messagers de M. de Pène, de vous aider à soutenir, contre les émeutiers, ceux qui nous ruinent, ceux qui nous font souffrir, ceux qui nous jettent à la rue. Nous ne sommes pas avec vous. Il y aurait naïveté, de notre part, à nous faire tuer pour sauver des hommes qui nous traitent en ennemis. Qu'ils se défendent, s'ils ont du courage, et qu'ils défendent leurs fortunes, s'ils sont riches ! Quant à nous, nous n'avons plus rien, puisqu'ils nous ont tout pris, plus rien que notre vie, que nous gardons, et dont ils ne peuvent nous priver.

« Et ce fut alors, partout, la théorie du « laisser faire. » D'aucuns ne s'en contentèrent pas, s'armèrent et passèrent de la théorie à l'action.

« Lorsque le décret prorogeant les échéances commerciales et locatives parut, il était trop tard pour que les esprits surexcités l'accueillissent avec faveur, et ces mêmes esprits applaudirent aux premiers actes de la Commune, dans un sentiment de révolte non apaisée et de représailles justifiées.

« Tel était le langage d'un homme qui vit bien des

choses, dans Paris, au lendemain de la guerre Franco-Allemande.

« Ce fut là, en effet, un des mille incidents qui caractérisèrent le mouvement communaliste, qui déterminèrent son accentuation dans le sens d'une lutte épouvantable et sans merci. La responsabilité en est toute à celui qui, pouvant le surveiller, sinon le prendre à son actif, pour l'escamoter habilement, l'exaspéra systématiquement, dans la satisfaction d'un criminel égoïsme.

« Vingt-et-une années sont tombées, dans l'infini des choses, depuis que ces faits ont eu leurs apothéoses ou leurs piloris, depuis que les hommes qui les ont édifiés ont vieilli, sont morts, se sont repentis, s'en sont allés vers des religions nouvelles, ou bien, inébranlables dans leur foi, ont roulé de souffrances en souffrances, comme roulent ces cailloux semés sur les grand'routes que le pied de chaque cheval qui passe, heurte et renvoie plus loin, toujours plus loin, jusqu'à ce qu'un fossé se présente à eux pour y disparaître et y reposer à jamais.

« Vingt-et-une années sont tombées depuis que la Commune expira dans le feu et dans le sang, dans le feu que projeta aux quatre coins de Paris son haleine d'agonisante terrible et folle; dans le sang de ses trente mille soldats hachés par la mitraille

de l'armée de Versailles. L'anathème a suivi la Commune dans la tombe, et durant un long temps, le public, ému encore par le bruit de la tourmente, n'ayant que cet anathème à entendre, l'a maudite ainsi que les hommes qui la dirigèrent. Cependant une brise tiède a passé sur la France. Elle a emporté le sinistre écho des voix implacables, comme le vent de mer balaie les germes d'une épidémie, et d'autres voix se sont élevées, qui ont osé dire que la Commune ne fut peut-être pas la chose abominable qu'on avait proclamée, que la plupart des hommes qui la représentèrent ne furent pas les incapables, les malhonnêtes et les sanguinaires qu'on avait dépeints.

« La Commune a tué, la Commune a brûlé. Mais Versailles n'a-t-il point tué, Versailles n'a-t-il point brûlé autant qu'elle, plus qu'elle, et, s'il fallait, pour tous deux, établir les comptes, dans l'initiative de l'atrocité, Versailles serait-il équitablement absous?

« Je ne veux point répondre à cette interrogation, mon but n'étant pas de faire de ces quelques pages une œuvre politique, une œuvre de haine, de passion, par conséquent.

« Mais, lorsque j'exhume mes souvenirs personnels (j'habitais Versailles en 1871,) je ne puis me défendre d'un sentiment d'inénarrable tristesse en

songeant à la joie barbare des vainqueurs; d'une impression de violent effarement en songeant au long et suprême bêlement des troupeaux parisiens conduits au travers de la ville victorieuse, vers des abattoirs ignorés.

« Ce n'est point là une déclaration de partisan, la phrase d'un humanitaire, l'émotion factice d'un don Quichotte amateur; c'est le cri d'un homme qui, tout jeune, fut troublé par le calvaire de malheureux qui, eux aussi, étaient des hommes, qui étaient des compatriotes, et qu'une plus juste application des lois, dans la répression même, eût dû protéger. Mais on oublia qu'ils étaient et des compatriotes et des hommes.

« Versailles, pendant et après la Commune, eut une physionomie bien particulière, bien curieuse; dans le tourbillon incessant des soldats et des bourgeois qui se mêlaient, cette cité avait l'aspect d'une forteresse et d'une ville d'eaux tout ensemble.

« Les militaires y étaient les maîtres; mais les femmes, avec leurs toilettes, y semaient comme une note de gaîté, d'indépendance et d'insouciance que le canon, crachant à toute volée sur Paris, semblait seul, à certaines heures, assombrir. Les règnes de Louis XIV et de Louis XV mirent la femme à la mode, à Versailles. La Commune, sans le vouloir, et

par un bizarre retour des choses, rendit à la femme, dans Versailles, sa royauté.

« Comme si on eût vécu en des jours sereins, ce n'étaient que réunions, que réceptions, que dîners et soirées de tous côtés. En chaque maison, presque, chantaient des musiques et, quand la nuit était belle, on s'en allait en compagnie galante, sur les hauteurs de Clagny, voir, dans le ciel, passer, comme des étoiles filantes, les bombes et les obus qui couraient vers Paris dans un écrasement de flammes. On s'en revenait, un peu comme le conte Rabelais, « dodelinant de la tête... » avec des poussées de printemps tout plein de soi, tandis que là-bas, dans la plaine et dans la grand' ville, on mourait.

« Le jour apportait d'autres distractions, d'autres spectacles; c'étaient de longs convois de prisonniers traversant la ville, et l'on marchait au-devant de ces convois. On faisait la haie sur le passage lamentable des loqueteuses théories d'hommes, de femmes et d'enfants; on criait, on injuriait, on frappait, on tuait même, sans pitié. J'ai vu, de mes yeux vu, pour employer le cliché traditionnel, une très élégante jeune fille s'acharner sur une pauvre vieille — une pétroleuse — affaissée, et maculer de boue son douloureux visage de moribonde, de morte vivante. On ramassa la vieille, on l'attacha à la selle d'un cava-

lier, et la foule battit des mains. Je n'ai point demandé à qui s'adressaient ces applaudissements : à ceux qui traînaient ce débris humain, ou à celle qui venait de le souiller.

« Chaque rue était gardée, et chaque angle formant carrefour avait son factionnaire. Il n'était point, alors, aisé de circuler dans Versailles. La voix peu aimable des sentinelles, sitôt la nuit venue, vous arrêtait et, pour continuer sa route, il était nécessaire de décliner son nom, son adresse, de dire où l'on se rendait.

« L'un de mes amis, M. C. de B..., fils d'un haut fonctionnaire de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, ayant été appréhendé aux portes de la ville et ayant fourni, sur sa promenade, des explications qui ne parurent pas suffisantes, fut conduit par les rues, au milieu d'un peloton de chasseurs et, comme il était bien mis, la foule le prit pour un chef communaliste, exigeant qu'il enlevât son vêtement ainsi que son chapeau. On le jeta, malgré ses protestations, malgré son identité criée à tous les vents, dans les caves des Petites-Ecuries, et ce ne fut que quatre jours après cette aventure qu'il recouvra la liberté, sur la demande formelle de M. Kern, ministre de Suisse en France et ami personnel de son père.

« D'intervalle en intervalle, un bruit, une sorte de crépitement, comme le roulement de billes lancées sur une lame de verre, montait dans l'air, du côté de Satory. On savait, à Versailles, ce que ce bruit signifiait : on tuait, là-haut, des « communards, » et c'était autant de besogne épargnée aux conseils de guerre qui siégeaient en permanence.

« La société élégante réunie à Versailles s'aventurait volontiers vers Satory, pour assister aux exécutions sommaires.

« L'autorité militaire offrait aux « belles madames » des cartes d'entrée et de faveur pour visiter l'arsenal où étaient parqués les prisonniers, et on avait grand' chance, en cet enclos, de rencontrer quelques malheureux dirigés vers une douzaine de fusils vengeurs toujours prêts.

« La foule qui se pressait, dans la cité du Roi-Soleil, se partageait, d'ailleurs, entre le spectacle des convois de prisonniers, celui des fusillades à Satory et celui, non moins suggestif, de l'Orangerie, où l'on avait entassé, pêle-mêle, le trop-plein des Petites-Ecuries, de l'arsenal, des prisons et des entrepôts de la gare des Chantiers.

« Du haut de la terrasse du château, on pouvait contempler les infortunés, détenus sous les voûtes de l'Orangerie ou allant et venant, dans l'accomplis-

sement de corvées, les fers aux pieds, au travers du jardin attenant aux bâtiments.

« On hurlait, on vociférait, protégé par ce balcon improvisé, tout proche des trois marches de marbre rose chantées par Musset, et il arrivait, parfois, qu'on faisait pleuvoir sur les prisonniers des cailloux, des morceaux d'ardoise, des débris de plâtre ou des branches d'arbre.

« La population versaillaise sortait de sa légendaire léthargie et s'en revenait vers les temps où, tapageuse, exubérante et parfumée, elle faisait les beaux jours de la Cour et de la Ville.

« La répression dirigée contre la Commune fut effroyable et l'on a raison de la flétrir. Cependant, sous tant de barbarie, l'humanité ne perdait pas tout à fait ses droits, et des exemples heureux seraient à noter pour l'honneur des hommes qui eurent, à cette époque, une part quelconque dans les affaires publiques.

« Parmi ces exemples, il en est deux que j'ai recueillis.

« Le premier eut pour théâtre le palais de l'Elysée, au moment même où les troupes de Versailles venaient de reprendre ce monument aux fédérés.

« Comme on conduisait, dans le jardin, un groupe de malheureux saisis les armes à la main et destinés

à la mort immédiate, un gamin d'une quinzaine d'années se détacha de ses compagnons et, fuyant au travers des soldats, s'en vint se planter devant un colonel chargé des exécutions.

« Le gamin, ayant fait le salut militaire, adressa alors la parole à l'officier :

« — M'sieu, vous allez me fusiller, n'est-ce pas?

« — Certainement, mon bonhomme. Pincés les armes à la main, tous y passeront; c'est l'ordre.

« — Eh bien, voilà : j'habite la rue Miromesnil, où maman est concierge. Puisque je vais être fusillé, je ne rentrerai pas à la maison; maman m'attendra et sera inquiète. Voulez-vous me permettre, m'sieu, d'aller jusque chez nous? Je dirai à maman que j'ai une course à faire, qu'il n'y a pas de danger pour moi; comme cela, elle m'attendra bien, mais elle se tourmentera moins. Et puis, j'ai une montre; je voudrais bien la donner à maman avant de mourir. Voulez-vous, dites, m'sieu, que j'aille jusque chez nous? Je vous promets de revenir.

« Le colonel, entouré de quelques officiers et du gouverneur du palais, M. de Belavalle, qui était resté à Paris pendant la Commune, et qui fut décoré pour sa conduite courageuse autant que généreuse, demeurait stupéfait du langage de cet enfant. Il avait assez de sang, peut-être; il lui répugnait,

sans doute, de faire tuer ce gamin de quinze ans; il sourit et demanda au petit homme :

« — Et si je te permets d'aller jusque chez toi, tu reviendras bien sûr?

« Le gamin se redressa :

« — Parole d'honneur, m'sieu.

« — Eh bien, va.

« Puis, se tournant vers ses officiers, le soldat murmura :

« — Il a de l'esprit, ce voyou. Ça le sauve.

« Une demi-heure s'écoula, et nul ne songeait plus à l'enfant, lorsque devant le colonel, soudain, il reparut.

« — Voilà, m'sieu, fit-il. J'ai dit la chose à maman. Je l'ai embrassée. Maintenant, je suis prêt.

« Ce fut, alors, comme une détente chez le soldat.

« Il saisit l'enfant par les oreilles (il eût voulu l'embrasser, peut-être), le mena vers la porte, et, lui appliquant le pied dans le bas des reins, il le jeta dehors.

« — Sacré bougre! s'écria-t-il, veux-tu bien f... le camp et retourner chez ta mère!

« Puis, s'adressant de nouveau à ceux qui étaient auprès de lui et désignant les fédérés vaincus :

« — Ils ont donc des héros, ces gueux-là?

« Le second exemple d'humanité, de pitié, eut

lieu à Versailles, devant le 3e Conseil de guerre, siégeant alors au palais de justice et présidé par le colonel D..., des cuirassiers. J'étais à l'audience lorsqu'il se produisit.

« On venait de faire asseoir, sur le banc des accusés, un homme jeune, distingué et vêtu convenablement.

« Le colonel, ayant parcouru rapidement son dossier, lui adressa les questions habituelles, après quoi, brusquement, il l'interrogea plus intimement :

« — Vous êtes veuf, et vous avez deux enfants?

« — Oui, mon colonel.

« — Deux filles, n'est-ce pas?

« — Oui, mon colonel.

« — Et pendant que vous êtes ici, où sont vos enfants?

« — Un ami s'en était chargé jusqu'à ce jour. Il vient de mourir. Mes enfants sont à l'audience.

« — A l'audience?

« — Oui, mon colonel.

« — Voulez-vous les voir?

« — Oui.

« — Gardes, faites avancer les deux enfants.

« On vit alors deux fillettes, l'une de seize ans environ, l'autre de quatorze ans, adorablement jolies,

sortir timidement de la foule et s'arrêter à la barre des témoins, escortées par un factionnaire.

« Le colonel leur sourit et leur dit :

« — Nous avons à causer avec votre papa, mes enfants. Vous allez l'attendre dans une pièce voisine de celle-ci. Mais avant, vous seriez bien contentes de l'embrasser, n'est-ce pas ?

« L'aînée répondit :

« — Oui, monsieur.

« — Eh bien, embrassez-le.

« Une émotion violente s'emparait du public qui emplissait la salle, et une sympathie allait de ce père qui pleurait sous la caresse de ses fillettes au président, assez humain pour permettre cet épanchement familial, peu en usage avec le cérémonial ordinaire de la justice.

« Lorsque les pauvrettes eurent enlacé leur père, le colonel reprit :

« — Maintenant, comme je vous l'ai dit, pendant que votre papa et moi nous allons causer, vous allez vous retirer dans une pièce voisine de celle-ci. Gardes, conduisez ces enfants dans la chambre des témoins et ne les quittez pas.

« Ce que fut ce procès, on peut le penser. Le prévenu était accusé de simples délits de presse, mais risquait, cependant, la déportation. Le colonel D...

dirigea l'interrogatoire de telle façon qu'on crut à l'acquittement. Une condamnation à un mois de prison fut, pourtant, prononcée.

« L'auditoire était attentif, anxieux.

« Lorsque le président eut fait connaître le jugement du Conseil au malheureux père, il parut réfléchir, puis, de nouveau, reprit ses questions :

« — Tout cela est très bien ; mais vos enfants, que vont-elles devenir tandis que vous serez en prison ?

« — Je l'ignore, mon colonel.

« — Comment, vous l'ignorez ?

« — Oui. N'ayant ni parents ni amis, je ne sais à qui confier mes enfants.

« Le colonel D... laissa bruyamment tomber son poing sur la table.

« — Ça ne peut pas se passer comme ça ! s'écria-t-il. Ces enfants ne peuvent être à la rue.

« — Elles y seront, pourtant, mon colonel.

« Le colonel se tourna vers les gardes.

« — Ramenez-moi les enfants, grogna-t-il.

« Puis, quand les fillettes furent derechef devant lui :

« — Mes mignonnes, dit-il, votre papa va faire un petit voyage. Il sera absent durant un mois. Mais, en l'attendant, il faut que vous sachiez où trouver

l'hospitalité. Voyons, il paraît que vous ne connaissez personne. Eh bien, moi, est-ce que je vous fais peur ? Voulez-vous venir avec moi ?

« Ce fut l'aînée qui répondit encore :

« — Oui, monsieur.

« — C'est dit, alors. Embrassez encore votre papa et allons-nous-en. Messieurs, l'audience est levée.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que les larmes furent nombreuses, ce jour-là, au 3e Conseil de guerre, et que le colonel D..., dont la rude moustache était humide, fut félicité.

« Il mit les deux fillettes au couvent. Et c'est une consolation de penser que, si elles sont devenues d'honnêtes femmes, elles le doivent, filles de vaincu, à un vieux grognard victorieux dont le militarisme, alors peu transigeant, n'avait point desséché le cœur.

« Il m'est doux, certes, de m'attarder dans ces quelques souvenirs d'héroïsme, de suprême bonté, d'oublier en eux la lutte affreuse, la victoire implacable, les châtiments immérités.

« Il me faut, cependant, songer que, si l'attendrissement a pu atténuer, en certaines âmes, le désir de la vengeance, cette vengeance s'est faite large, immensément triste et a passé, dans les rangs des vaincus, comme la faux au travers d'un champ de blé.

« Je ne voudrais pas qu'on se méprît sur le sens de ces lignes. Ce n'est point une œuvre de passion que je jette dans l'apaisement heureux et probable du temps. C'est un document historique que je livre aux observateurs de notre modernité, aux hommes qui, plus tard, glaneront dans les bibliothèques des notes intéressantes et vraies, pour l'édification du monument philosophique et littéraire qui fixera la physionomie de ce siècle. Puissent ces hommes, ces écrivains, juger notre époque avec plus d'impartialité que nous ne lui en accordons nous-mêmes, en dépit des efforts constants qui nous guident. Puissent ces hommes, ces écrivains, consacrer un hommage à ceux qui, blessés dans leur intime pensée, outragés dans leur conscience, ont pu maudire et ont été généreux, à ceux qui, ayant souffert, ayant versé du sang pour leur cause, ont pu haïr et ont laissé tomber, de leurs mains grandes ouvertes, ces deux choses sublimes, ces deux morceaux d'étoile, ces deux lumières descendues, un soir, des hauteurs du Golgotha, enveloppantes et jamais éteintes : le pardon, la bonté. »

L'Assemblée Nationale siégeait, à Versailles, dans la salle de théâtre du Palais.

Après la Commune, remis de la chaude alerte

qu'ils avaient eue, ses membres se comptèrent, s'observèrent et les diverses opinions qui les divisaient, se développèrent librement.

Je n'entreprendrai pas la tâche aride de noter les manifestations de ces opinions. Deux grands partis se trouvèrent, à cette époque, en présence, et se livrèrent bataille — le parti royaliste et le parti républicain. — Mais rien, dans l'apparente évolution de leurs destinées, ne retient la curiosité.

Il est plus intéressant de rappeler les trois intrigues principales qui furent ourdies, dans les couloirs de l'Assemblée, et qui furent les causes de son immense impopularité.

Ces trois intrigues concernent la restauration du comte de Chambord ; la réconciliation des princes d'Orléans et de leur royal cousin ; la fusion du parti légitimiste et du parti impérialiste réédifié sur la seule personnalité du fils de Napoléon III.

Dans mon livre « l'*Impératrice Eugénie*, » j'ai raconté le complot organisé immédiatement après la guerre, en vue de rendre possible un retour de l'Empire, et j'ai fait connaître les causes qui amenèrent l'avortement de cette combinaison politique. Je ne reviendrai pas sur ce fait qui a, d'ailleurs, une certaine corrélation avec le projet de fusion légitimiste et impérialiste, et je me bornerai à

mentionner brièvement les petites comédies qui se jouèrent, parfois très secrètement, autour de M. Thiers un peu trop confiant dans la durée de ses fonctions, un peu trop pris par la joie que le titre de Président de la République, obtenu de l'Assemblée, le 31 août 1871, lui communiquait.

Dès 1872, c'est-à-dire à peine une année après la conclusion de la paix, le parti royaliste s'agita dans l'Assemblée Nationale ainsi que dans le pays, avec l'espérance de placer M. le comte de Chambord sur le trône laissé vacant par Napoléon III.

On connaît, sinon dans ses détails, du moins dans son expression politique, l'histoire de cette restauration monarchique, et l'on sait que ce fut la question — la fameuse question du drapeau blanc ou tricolore — qui fit échouer les projets des conspirateurs.

Toute une fraction du parti royaliste, et avec elle, M. le comte de Chambord, tenait, en effet, pour le rétablissement du drapeau blanc comme emblème national. A cette fraction, des hommes plus libéraux et plus conscients des idées modernes, quoique amis du pouvoir royal, opposaient purement et simplement le drapeau tricolore et refusaient de se compromettre avec ceux qui le voulaient reléguer en quelque garde-meuble ou dans l'oubli de quelque musée.

De cette divergence de vues, entre les diverses personnalités du parti royaliste, résulta une scission qui provoqua l'avortement de la restauration monarchique désirée, rien n'est moins douteux, mais ce malentendu ne fut pas seul cause de la dislocation des partis réactionnaires, de la déroute des Chevau-légers, ainsi qu'on nommait alors les fervents du comte de Chambord.

L'exilé de Frohsdorff qui n'avait qu'une très faible envie de régner sur un peuple qu'il ne connaissait pas et dont il était absolument ignoré, n'éprouva qu'un chagrin de convention, qu'une peine simulée, lorsqu'il lui fut démontré que la question du drapeau qu'il avait lui-même et à dessein, semble-t-il, soulevée, se dressait comme un obstacle décisif entre lui et le pays.

M. le comte de Chambord n'avait cédé qu'à regret aux prières de ceux qui avaient imaginé de le faire roi de France et il se sentit délivré d'une obsession, d'une charge, quand il apprit que son impopularité ne lui permettrait jamais de se présenter devant le peuple, comme le maître de ses destinées.

Il avait témoigné de la bonne volonté, cependant, à ses fidèles. Il avait quitté Frohsdorff secrètement et il s'était rendu à Versailles, où il demeura durant

quelque temps, caché, dans l'attente d'une solution qui enchaînât sa vie ou qui le fît libre.

Pendant son séjour en cette ville, une délégation des Chevau-légers avait été trouver M. le maréchal de Mac-Mahon et, l'ayant mis au courant du complot ainsi que de la présence du prince à Versailles, lui avait demandé s'il consentirait à soutenir, de son autorité morale, de son sabre, au besoin, la proclamation solennelle du rétablissement de la Monarchie.

M. le maréchal de Mac-Mahon s'était aussitôt montré hostile à cette intrigue ; il avait déclaré qu'il ne prêterait jamais la main à un coup de force ou à une entreprise politique qui n'aurait pas l'assentiment des citoyens, et il n'avait point dissimulé l'ennui que lui causait la présence du comte de Chambord en France, indiquant qu'il ne la révélerait pas puisqu'on s'était adressé confidentiellement à lui, mais qu'on agirait sagement en priant le prince de s'éloigner.

Les délégués royalistes, déçus, se retirèrent en maudissant l'attitude du Maréchal, mais sans renoncer encore à leurs projets.

Mme de Mac-Mahon était très connue pour ses sentiments royalistes. Ils l'entourèrent de séductions, ils tentèrent de se l'attacher et d'arriver par elle,

par l'influence qu'elle avait sur son mari, influence qui n'était point un mystère, à une rétractation du vieux soldat.

Ce fut alors, même, qu'on inventa, pour obtenir les sympathies réfractaires du Maréchal, cette combinaison qui mettait une attente habile dans l'application du régime monarchique : on fit dire à M. de Mac-Mahon que s'il promettait, sinon son concours, du moins sa neutralité, aux desseins des royalistes, on ajournerait l'avènement de M. le comte de Chambord, en qualité de roi de France, et l'on se contenterait de nommer M. le duc d'Aumale, très en faveur, en ce temps, dans les cercles politiques et dans l'esprit bourgeois, lieutenant-général du royaume.

Mais cet essai de conciliation n'eut pas de succès et les Chevau-légers, à la grande satisfaction des royalistes libéraux ainsi qu'à la joie des républicains qui avaient redouté, un moment, le triomphe de la réaction, durent abandonner leur intrigue.

M. le comte de Chambord rentra à Frohsdorff, emportant dans sa malle le cadavre mort-né de sa ridicule royauté.

Pendant le séjour qu'il fit à Versailles, il fut le héros d'une cérémonie burlesque dont on n'a jamais parlé.

Cette cérémonie eut lieu dans l'un des vieux hôtels du quartier Saint-Louis — ce faubourg noble de Versailles qui semble, plus que le faubourg Saint-Germain de Paris, agoniser d'ennui, de préjugés et de sénilité.

Les Chevau-légers de l'Assemblée ayant convoqué, un beau soir, le ban et l'arrière-ban des partisans de la Monarchie traditionnelle, on fit asseoir M. le comte de Chambord sur une sorte de trône et là, couvert des oripeaux royaux que, sur les prières de sa femme, il revêtait quelquefois à Frohsdorff, il reçut ses fidèles.

Ce fut comme une restauration en chambre, à l'usage des gens du monde, de la Monarchie, ce fut comme un pieux baise-main, qui mit, dans les vieux cœurs des amateurs de ce genre de spectacle, un petit émoi, qui mit, pour une minute, dans leurs membres et dans leurs âmes ankylosés, la fièvre d'une renaissante jeunesse, d'une aimable réalité.

Des femmes, des hommes se prosternèrent, firent la révérence, tournèrent sur leurs talons, devant le prince, et ce fut ainsi qu'en temps de république, ces femmes, ces hommes allèrent à la Cour, et ce fut ainsi que M. le comte de Chambord fut roi.

En retournant en son exil, le prince qui avait

quelque esprit, dut bien sourire de cette « amusette. »

Les vieillards sont obstinés, souvent, dans leurs désirs, dans leurs espoirs; ils sentent, ils savent que le temps leur fera défaut pour en voir la réalisation. Les partis politiques moribonds sont ainsi. C'est pourquoi la cause de la Monarchie traditionnelle étant perdue, les royalistes intransigeants et les royalistes libéraux se rapprochèrent, se consultèrent, et devant la fuite du roi légitime, inventèrent ce que l'on nomma le rétamage de la royauté.

M. le comte de Chambord étant écarté du trône, on imagina de lui donner comme successeur, comme héritier naturel — de son vivant même — M. le comte de Paris, et de cette nouvelle combinaison, naquit une seconde intrigue qui prit le nom de « fusion légitimiste-orléaniste. »

La plupart des princes d'Orléans qui siégeaient à l'Assemblée Nationale, affectèrent de ne point trop se mêler à ce complot. M. le duc d'Aumale parut s'en désintéresser complètement et MM. le duc de Nemours et le prince de Joinville n'en parlèrent pas.

Quant à M. le comte de Paris qui était le principal intéressé, n'ayant aucune initiative personnelle, n'ayant que la douceur égoïste des rois fainéants, ses lointains ancêtres, il se laissa sermonner, il se

laissa persuader que M. le comte de Chambord, son auguste cousin, était dans l'attente de sa venue et il s'en alla à Frohsdorff porter son hommage.

Ce que fut le résultat de cette démarche, d'autres que d'entêtés partisans eussent pu le prévoir. Les deux princes se serrèrent la main, s'embrassèrent même, dit-on ; mais M. le comte de Chambord ne mit point, dans la poche de son cousin, l'acte d'abdication que l'on avait souhaité, et M. le comte de Paris s'en revint — Gros-Jean — pour me servir d'une expression populaire — comme il était parti.

Les princes d'Orléans qui, au lendemain de la guerre, avaient semblé ne pas trop déplaire au pays, quoique oubliés depuis longtemps, les princes d'Orléans que la conduite de M. le prince de Joinville et celle de M. le duc de Chartres, combattant à l'armée de la Loire, avait fait sympathiques après nos désastres, avaient, à l'heure où s'ébauchaient ces intrigues, perdu toute autorité sur l'esprit public.

Dans une aberration qui ne s'explique pas, ils avaient, en même temps que l'Allemagne imposait la France d'une indemnité de guerre de cinq milliards, réclamé à leurs compatriotes le paiement d'une créance de cinquante millions et l'écho cynique de cette revendication avait été retentissant.

M. Thiers qui les avait craints et qui n'avait

point osé leur interdire le droit de résider en France, M. Thiers, dans une malice profonde, avait favorisé le remboursement de la créance qu'ils présentaient, afin de les rendre, ainsi, soudainement odieux, et ce qu'avait prévu l'habile vieillard avait eu lieu : les princes d'Orléans vidant, à l'égal des Allemands, nos caisses nationales, étaient apparus aux yeux du peuple comme des spoliateurs, comme des ennemis.

La fusion légitimiste-orléaniste, édifiée sur la fantaisie de quelques hommes dépourvus de sens politique, ne pouvait aboutir et, se présentant au pays avec la légende abominable d'un vol, ne pouvait qu'inspirer de la répulsion.

Les royalistes intransigeants n'avaient pas été unanimes, d'ailleurs, dans cet essai de réconciliation entre les branches aînée et cadette de la famille de Bourbon.

Il en était, parmi eux, qui n'oubliaient pas Louis-Philippe et qui ne pardonnaient pas au comte de Paris d'être le petit-fils de l'usurpateur de 1830.

Ceux-là, après l'échec de la restauration monarchique traditionnelle, dans l'horreur que provoquait en eux le seul nom de république, avaient cherché une solution qui les satisfît et, résolument, ils s'étaient tournés vers le Prince Impérial, fils de Napoléon III, alors auprès de son père, en Angleterre.

Le Prince Impérial, connu pour ses sentiments religieux, contentait le vieux parti royaliste, et les représentants les plus autorisés de ce parti consentaient à ne pas se souvenir de l'empereur Napoléon Ier et de l'empereur Napoléon III, si le comte de Chambord approuvait leurs desseins.

Or, l'exilé de Frohsdorff ayant déclaré qu'il n'avait aucune mauvaise humeur contre un Empire chrétien, c'était là plus qu'il n'en fallait pour que les royalistes intransigeants se missent en campagne, afin d'arriver à un rapprochement entre leur prince bien-aimé et l'héritier des Napoléon.

Cette campagne fut, en vérité, très sérieuse, et ceux qui la menèrent ne parlèrent rien moins, pour la rendre efficace, que d'un projet d'adoption du Prince Impérial par le comte de Chambord.

Celui qu'on appelait alors le roi, ne précipitait pas autant les choses. Cependant, comme on lui demandait son avis sur la fusion politique que l'on tentait, sur l'adoption même que l'on paraissait désirer, il répondit,un peu à la façon du Normand, « qu'il ne repoussait pas l'idée de cette fusion, mais qu'il ne l'acceptait pas tout à fait. » Et il avait ajouté « qu'on lui permît de réfléchir, de méditer sur l'avenir que préparait à la France, à l'Europe même, la réalisation d'un si grand projet. »

Cette réalisation ne devait jamais être. En effet, M. le comte de Chambord, ainsi que les chefs de son parti, exigeaient, pour que la fusion légitimiste-impérialiste fût accomplie, que le Prince Impérial régnât en dehors de tout commerce politique avec son père, l'empereur Napoléon III; d'autre part, l'Empereur qui avait alors encore quelque espoir de rentrer en France, ne voulait rien abandonner de son autorité; enfin, M. Rouher, qui était le conseiller de Chislehurst, demandait que le comte de Chambord fit une déclaration publique par laquelle il appellerait à lui le Prince Impérial, et à la suite de laquelle on conviendrait de l'organisation d'une restauration dynastique.

Des tiraillements, des préjugés d'orgueil, des préoccupations d'intérêts, une sorte d'anarchie, en un mot, stérilisaient les efforts de ceux qui s'employaient à une fusion légitimiste-impérialiste, et la mort même de Napoléon III, en supprimant l'un des obstacles qui s'opposaient à la mise en pratique de cette intrigue, ne fit naître aucun élément nouveau susceptible de lui apporter une forme effective.

Irritée par tant d'impuissance à créer quoi que ce fût d'utile ou de raisonnable, énervée, fatiguée par tant d'hésitation, de conceptions vaines, la majorité de l'Assemblée Nationale se décida, enfin, à sortir de

sa longue infécondité et, un peu malgré elle, dans une maussaderie qu'elle n'essaya pas de cacher, ne pouvant refuser plus longtemps de donner, à la France, le gouvernement définitif et indiscutable qu'elle exigeait, voulant aussi justifier le titre d'Assemblée Constituante qu'elle s'était approprié, elle fonda la République.

Elle ne garda, de ses anciennes espérances, que la pensée d'accaparer cette étiquette gouvernementale à son profit; mais elle ne fut pas plus heureuse, dans l'hypothèse de ce désir, que dans la satisfaction de ses stériles compromissions et, après s'être péniblement traînée dans la vanité de débats violents, après s'être amoindrie, après s'être rendue insupportable au pays, elle agonisa, elle disparut sans laisser de regrets dans le peuple, sans laisser de traces de la vie superbe qui était en elle et que, dans un jeu inconscient, dans un égoïsme profond, elle avait anémiée.

III

Quelques Hommes.

L'Assemblée Nationale compta, parmi ses membres, non seulement des types curieux qui lui donnèrent une physionomie amusante, mais des personnalités politiques qui eurent assez de relief ou qui ont assez vécu pour intéresser la génération actuelle.

Il serait impossible d'en faire l'énumération détaillée, d'en tracer les trop nombreux portraits, sans risquer d'être monotone ou sans élargir, considérablement, le cadre d'un livre consacré à la reconstitution rapide de faits qui ont caractérisé une époque. Je me bornerai donc à rappeler quelques-uns des noms qui obtinrent, jadis, au lendemain de la guerre, la

faveur du public, ou qui soulevèrent ses colères; je me bornerai à esquisser vivement la silhouette de certains hommes qui ont plus particulièrement, en ce temps et depuis, attiré le regard de la foule.

A côté des graves personnages qui s'agitaient à Versailles, alors, à côté de M. Grévy, qui avait su capter la confiance des députés par une fausse bonhomie, par une attitude à la Joseph Prudhomme, il y avait, dans l'Assemblée, quelques réjouissants comparses qui semblaient, par leurs excentricités, avoir reçu mandat de jeter, sur les violentes discussions auxquelles ils prenaient part, comme une douce gaîté.

MM. de Lorgeril, le général du Temple, de Gavardie, Jean Brunet furent de ceux-là, et ne manquèrent aucune occasion de se montrer des plus distrayants, tout en demeurant farouchement convaincus dans leurs opinions.

N'est-ce point M. de Lorgeril qui proposa, un beau jour, de frapper d'un impôt tous les porteurs de chapeaux hauts de forme? N'est-ce point lui, encore, qui, blessé dans sa pudeur de Breton, de royaliste et de dévot, demandait qu'on habillât les statues de nos parcs et de nos musées?

Quant au général du Temple, renchérissant sur la folie de M. Jean Brunet, qui siégeait à l'extrême-

gauche et qui présentait des motions empreintes d'un mysticisme étrange, c'étaient, de sa part, chaque fois qu'il montait à la tribune, des propositions charentonesques qu'atténuait, cependant, il faut le dire, une sorte de fanatisme grandiose. Le général du Temple, détraqué peut-être, dans le Parlement, avait été brave et glorieux devant l'ennemi, et l'on respectait en lui le soldat intrépide en écoutant, avec indulgence, ses terribles discours.

La célébrité de M. de Gavardie dura plus que celle de ses collègues en excentricités. M. de Gavardie était plutôt, il est vrai, un agité qu'un « bon toqué, » et comme il n'avait ni la simplicité, ni le charme personnel de ses frères en fantaisie, on le supportait moins.

Il y avait encore M. Soubigou qui se faisait remarquer par la bizarrerie de sa mise. Breton comme M. de Lorgeril, mais moins mondain, moins habitué de salons, M. Soubigou siégeait, à l'Assemblée, dans le costume antique et traditionnel des Armoricains : grand feutre noir orné de rubans et de pompons, veste coupant les reins, gilet à ramages et à broderies, culottes courtes, guêtres en cuir et souliers à boucles. Avec cela, le pen-bas de rigueur. Il était, à coup sûr, pittoresque.

L'Assemblée Nationale n'eut pas, d'ailleurs, le mo-

nopole des personnalités excentriques. Sous le Second Empire, M. le marquis de Piré, député au Corps législatif, fit plus d'une fois la joie de ses collègues par ses extravagances, et ceux qui vécurent à cette époque et qui suivirent les débats parlementaires se souviennent, sans doute, de cet homme fameux par ses démêlés avec le président, par ses interruptions, par les propositions extraordinaires qu'il formulait. Son nom est inoubliable dans la chronique du Palais-Bourbon. Il rachetait, pourtant, sa folie par beaucoup d'esprit, par un don étonnant de la répartie. Il est une anecdote, un peu gauloise et fort drôle, qui le concerne.

Une après-midi, comme après avoir bataillé contre le président, il gravissait l'escalier de la tribune, il trébucha bruyamment et se retint à la rampe pour ne pas tomber.

Le président qui l'observait et qui n'attendait qu'un prétexte pour se venger de ses attaques, s'exclama :

— On devrait, ici, mettre un garde-fou.

— Ordonnez plutôt, monsieur le président, répliqua le marquis, en se redressant, qu'on mette un parapet.

Pour comprendre et pour goûter le mot de M. de Piré, il est nécessaire de savoir que le président

d'alors, dont je tairai le nom, était affligé d'une infirmité qui gênait fort les orateurs habitués de la tribune.

Ce jour-là, le marquis eut les rieurs de son côté.

M. Baze, questeur de l'Assemblée, était également, mais dans un autre ordre d'idées et de choses, l'un des excentriques dont je parle.

On connaît ses démêlés avec la presse et avec ses collègues.

Il avait une haine irraisonnée contre les journalistes, contre les écrivains, et il ne cessait de la leur témoigner. Il avait un amour immodéré de l'autorité, et il se rendait odieux à ses amis même.

Il lui arriva une mésaventure fort disgracieuse.

Un député lui ayant adressé une lettre, pour le prier de mettre à sa disposition quelques cartes d'entrée destinées à sa famille et n'ayant reçu aucune réponse, le rencontra comme il morigénait quelque employé, à la buvette de l'Assemblée.

Poliment, il lui demanda pourquoi il avait laissé sa requête sans réponse. Mais M. Baze, en grognant, lui tourna le dos sans daigner s'expliquer. Alors, le député en question, M. de L..., le saisit, doucement, délicatement, par les épaules, et le plaçant de dos bien en face de lui, lui envoya le pied au bas des reins, à la grande satisfaction de tous ceux qui, té-

moins de cette scène, avaient eu plus ou moins à souffrir de l'attitude de ce maussade tyranneau.

M. Baze était coutumier, d'ailleurs, d'accidents déplaisants.

En 1851, lors du Coup d'Etat, étant, comme après la guerre, questeur de l'Assemblée, il se trouvait au lit quand un officier se présenta, avec ses hommes, pour l'arrêter et le conduire à Mazas, je crois.

M. Baze, à la vue des soldats, se prit à crier et s'enroulant en ses draps, déclara qu'il ne se lèverait pas.

L'officier qui avait des ordres formels et qui n'avait sans doute pas de temps à perdre, ordonna alors à ses hommes de l'emporter avec ses couvertures et ce fut ainsi qu'il fut enfermé dans une voiture qui le mena dans la prison où, seulement, il put se vêtir, non sans quelque hésitation rageuse encore.

Si M. Baze se montrait sévère contre les journalistes et farouche gardien des règlements de l'Assemblée de 1871, il professait moins de rigorisme alors qu'il s'agissait de veiller sur ses intérêts et sur ceux des siens.

Il ne négligeait point, en effet, les petits profits attachés à ses fonctions, et le budget parlementaire servit, plus d'une fois, à entretenir sa maison dans les choses les plus intimes.

Les objets de toilette, les parfums, les brosses à dents, et — qu'on me pardonne ce détail — le bidet même de Mme Baze sont restés célèbres dans l'histoire parlementaire.

M. Baze, non content d'habiter le palais, dans l'obligation fort appréciable de sa qualité de questeur, ne tarda point à y loger son gendre, et le mobilier qui fut employé à garnir l'appartement qu'il lui fit apprêter, fut fourni par l'Etat.

Comme représentant du peuple, M. Baze fut peut-être une quantité négligeable, mais comme excentrique, il coûta plus cher au pays que les folies de MM. de Piré, de Lorgeril ou du Temple. C'est là une constatation qu'il n'était pas inutile de mentionner.

Parmi les chefs royalistes de l'Assemblée, MM. de Larochefoucauld-Bisaccia, depuis duc de Doudeauville, le duc d'Audiffret-Pasquier, Buffet, le général Changarnier, l'évêque Dupanloup, Numa-Baragnon, le marquis de Castellane, Cazenove de Pradines, le marquis de Franclieu, Lucien Brun, le baron Audren de Kerdrel, Chesnelong, tenaient une place énorme et étaient fort écoutés, non seulement de leurs amis politiques, mais aussi de leurs adversaires.

MM. de Larochefoucauld et d'Audiffret-Pasquier ayant occupé plus particulièrement l'opinion publique, je me propose de leur consacrer une étude spéciale.

M. Buffet qui présida l'Assemblée et qui devint ministre, ne fut jamais aimé de ses adversaires et ne se concilia que peu de réelles sympathies, dans le parti royaliste.

Sa rude nature, son âme violente, ses allures tranchantes, sa parole âpre et heurtée, faisaient naître comme un malaise difficile à expliquer et ne parvenaient pas à convaincre.

M. Buffet était, cependant, un caractère. C'était un courageux aussi, et je me le rappelle, tenant tête à la tribune, à la gauche tout entière, dans une séance mémorable, et se défendant, physiquement, contre l'assaut de ses ennemis, de ceux dont il provoquait les colères.

Je me souviens même qu'en ce jour, M. Challemel-Lacour qui, depuis, s'est converti à une religion plus mondaine, plus bienveillante que celle qui était la sienne alors, je me souviens, dis-je, que M. Challemel-Lacour dressé tout contre M. Buffet, sur la plus haute marche des gradins de la tribune, tendait, furieux et vociférant, son poing sous la figure de l'orateur.

M. Buffet, d'un geste brusque, avait écarté le bras de son collègue et, cramponné à la tribune, avait continué son discours. Ce fut, en vérité, une scène émouvante.

M. le général Changarnier qui s'était entremis, un moment, à Bruxelles, après la guerre, ainsi que je l'ai raconté en produisant des lettres autographes de Napoléon III, pour une restauration de l'Empire et qui en était revenu à ses premières amours, c'est-à-dire à ses sentiments monarchiques, M le général Changarnier luttait, désespérement, en faveur du roi, et se montrait le plus ardent partisan de la fusion légitimiste-orléaniste.

Il était estimé et aimé de l'Assemblée où on le considérait un peu comme un vieux radoteur, mais où l'on n'oubliait pas qu'il avait vaillamment défendu la France sur divers champs de bataille.

On souriait à ses harangues fulgurantes et l'on se vengeait, à gauche, de ses boutades terribles, de ses colères de vieil enfant gâté, en lui donnant des surnoms comiques.

On ne le désignait, en effet, que par ces qualificatifs : le général Bergamotte ou Pommadin, et il faut reconnaître que le bouillant soldat ne déméritait pas absolument ces sobriquets.

Le général Changarnier était, en effet, le type du

vieux beau. Bien pris dans sa redingote — on affirmait qu'il portait un corset — les moustaches très soignées, rasé de frais toujours, ganté de clair, la chevelure peignée, lissée, parfumée et enduite de cosmétique — il passait avec des grâces incomplètes de jeune premier, dans l'allure d'un vieil acteur qui interpréterait un rôle d'amoureux, d'un galant usé qui montrerait, à quelque belle, un sourire sans dents.

Laissant derrière lui une traînée odoriférante, c'était bien Bergamotte, c'était bien Pommadin — prince autrefois charmant — mais disloqué, ainsi qu'un polichinelle maltraité par des enfants — d'une féerie dont les décors ne pouvaient plus servir.

L'évêque Dupanloup, du diocèse d'Orléans, fut, à coup sûr, l'une des figures les plus intéressantes de l'Assemblée Nationale.

Orateur magnifique, il sut prendre, dès son apparition à la tribune, une grande autorité sur ses collègues de la droite comme sur ses collègues de la gauche, et ce fut lui qui, dès avril 1873, fut chargé d'informer le maréchal de Mac-Mahon, qu'on le choisirait pour succéder à M. Thiers, en un moment de crise.

Ceux même qui ne partageaient pas ses convictions religieuses, ceux même qui ne partageaient pas ses

opinions politiques, lui rendaient un hommage sincère, avaient pour lui comme une déférence recueillie et lorsqu'il parlait, lorsque de sa voix puissante, il jetait, dans la salle des séances, des mots et des idées, on l'écoutait et on l'admirait.

Mgr Dupanloup, dans sa robe de prêtre, avait quelque chose du soldat, dans son rôle d'apôtre, quelque chose du batailleur et son attitude franche, nette, exempte d'équivoque, plaisait non seulement au peuple qui le connaissait, qui l'aimait, qui le chansonnait même irrévérencieusement — ce qui est une façon à lui de témoigner, parfois, sa sympathie aux gens — mais encore aux républicains de l'Assemblée.

Il y avait, je l'ai dit, de la grandeur d'âme, une élévation de pensée peu commune, à droite comme à gauche, de l'Assemblée de 1871; une réelle beauté morale se dégageait de cette Assemblée; les mesquines jalousies, les systématiques dénigrements y étaient à peu près ignorés et l'on y jugeait sainement un adversaire, sur la valeur dont il faisait preuve. On ne peut, je le répète, que déplorer que tant de générosité, que tant d'humanité même, dirais-je, si je ne craignais de prononcer un grand et gros mot, s'en soient allées, inféçondes, dans l'abstraction de conceptions, de pensées mal définies et mal dirigées.

M. Numa-Baragnon, royaliste nîmois, c'est-à-dire intransigeant, était peut-être l'un de ceux qui, malgré l'ardeur de ses convictions, avait le moins de crédit politique à Versailles.

M. Numa-Baragnon, qui possédait un indiscutable talent d'orateur, avait le tort de vouloir imiter Gambetta — et l'on n'imitait pas Gambetta — de vouloir, dans une enflure préméditée de sa parole, faire une concurrence sérieuse au tribun.

Il apparaissait alors comme une mauvaise copie d'un original précieux, et — selon une expression de théâtre — il manquait ses effets.

Il eut, cependant, des heures de gloriole qui lui valurent les complaisants applaudissements de ceux qui s'essayaient à voir en lui un rival de Gambetta.

M. le marquis de Castellane, très jeune, en ce temps, fut, on ne saurait le nier, l'une des espérances et l'une des intelligences de l'Assemblée de 1871.

Par son nom, par ses opinions, il était très recherché à droite et par le libéralisme naissant qu'il affectait de mettre dans ses discours, il était fort ménagé à gauche.

Quoique royaliste, en effet, M. le marquis de Castellane, très vibrant orateur, semblait avoir conscience du mouvement des idées modernes et s'ap-

pliquait avec prudence, avec habileté, à orienter sa politique vers ces idées.

Fort joli homme, élégant, de manières charmantes et mondaines, ayant à son service une voix agréable, il était l'un des préférés des galeries, et il faisait salle pleine, lorsque les journaux annonçaient qu'il prononcerait un discours.

Les belles dames, habituées des débats parlementaires, venaient l'entendre, l'encourager et il « jouait » pour elles, alors, on peut l'affirmer, autant que pour ses collègues.

M. le marquis de Castellane n'a point répondu aux espoirs qu'il faisait naître. Détourné de la politique par des causes que je n'ai pas à apprécier, que je n'ai pas à révéler, la vie parisienne l'a saisi irrémédiablement et il a vu la déroute de ses projets, non sans amertume sans doute, et il a connu l'oubli, non sans douleur à coup sûr. Il faut le plaindre sincèrement, comme l'on plaint une intelligence qui s'éteint.

MM. Cazenove de Pradine, de Franclieu, Lucien Brun, Audren de Kerdrel, Chesnelong et d'autres que je ne puis énumérer, marchaient au premier rang de la droite royaliste et présentaient des silhouettes à peu près identiques.

[illegible] 23-91

[illegible]

[illegible] 23-99

[illegible] 14-?

[illegible] 16-?

[illegible] 23-?

[illegible] 11-84

[illegible] 69-85

[illegible] 1-9[illegible]

[illegible] 1793-1872

[illegible]

[illegible] 65-9[illegible]

[illegible] 38 92

[illegible] 1-71

[illegible]

[illegible] 8-9[illegible]

[illegible] 1931

IV

M. le duc de Larochefoucauld.

Sans avoir le talent oratoire ou les aptitudes politiques des hommes que je viens d'indiquer, M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, eut cependant, plus qu'eux, une autorité non seulement dans les conseils royalistes mais aussi, mais particulièrement, dans les conseils de l'Etat, dans les affaires.

C'est pourquoi je tiens à lui consacrer, dans ce livre, une place toute personnelle.

M. le duc de Larochefoucauld est encore mêlé, d'ailleurs, à la vie publique et sa silhouette, rapidement tracée, se présentera autant comme l'image d'une figure lointaine, que comme la reproduction

d'une individualité toute d'actualité et non exempte d'intérêt.

A Versailles — galerie des portraits historiques-il est une toile âgée représentant François de La Rochefoucauld, qui fut le parrain d'un roi de France, François Ier. La silhouette de l'ancêtre revient en ma mémoire au moment où je crayonne celle du descendant. Au travers des siècles, en effet, l'hérédité matérielle, chez les Larochefoucauld, comme chez les Bourbons, n'a point abdiqué ses droits mystérieux. M. le duc de Doudeauville a le masque de l'aïeul — ce masque que des civilisations disparues, en leur religion compliquée, considéraient comme une grâce de la Divinité. Les temps mythologiques ne sont plus et nos constatations sont moins poétiques.

M. Sosthènes de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville et duc de Bisaccia, est, physiquement, un homme d'environ soixante-quatre ans — de taille moyenne, de teint brun, d'allure élégante et affable. C'est un « gentilhomme, » et dans toute la valeur du mot et dans toute la caractéristique de la chose.

Elu, par les électeurs de la Sarthe, député à l'Assemblée Nationale, M. le duc de Doudeauville ne tarda pas à s'imposer, soit en qualité de vice-président de la réunion des Réservoirs, soit en qualité de

vice-président, encore, des Chevau-légers comme l'un des chefs de cette Droite qui, alors déjà, cherchait à rassembler ses forces, devant les quotidiennes et incessantes attaques des républicains très unis ; devant, aussi, l'astuce d'un président du pouvoir exécutif — M. Thiers — épris d'autorité et prêt à donner l'assaut à toute tentative de restauration monarchique.

M. Thiers, qui avait dépouillé le vieil homme, était loin, on le sait, de vouloir aider au retour du roi, en permettant aux membres de la fraction royaliste du Parlement de se produire publiquement, de montrer au pays leurs qualités d'administrateurs ou de politiques..

Cependant, le fin bonhomme — dont on a, avec raison, beaucoup médit, mais dont il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître l'intelligente activité — soit malice ou, très simplement et par hasard, sincérité, démêla vite à l'heure où la France, pareille à une ménagère économe qui raccorde les morceaux d'un drap déchiré, s'occupait à recoudre ses relations, l'appui que M. de La Rochefoucauld, par le prestige de son nom, par l'importance de sa fortune, par sa situation mondaine, était en mesure de lui apporter.

Il offrit au duc de Doudeauville une ambassade,

espérant peut-être ainsi, et sûrement même, endormir la vigilance de cet adversaire politique, dans l'intimité apparente d'une collaboration officielle. Mais ce fut l'histoire renouvelée des présents d'Artaxercès. M. de La Rochefoucauld refusa l'offre de M. Thiers.

— Il m'est impossible, lui dit-il, d'accepter le poste que vous me réservez. En effet, vos adversaires s'éloignant, qui restera, ici, pour vous résister ? Or, ne l'oubliez pas, dès l'heure où vous tenterez d'établir définitivement la République, nous voulons être là pour vous renverser.

Il est quelque part l'aventure d'un voleur... volé. Il me paraît que la déconvenue de M. Thiers fut, alors, cette aventure.

M. le duc de Doudeauville n'avait, d'ailleurs, qu'une confiance très relative dans les assurances de sympathie qu'à cette époque M. Thiers semblait prodiguer aux conservateurs de l'Assemblée Nationale.

Le chef du pouvoir exécutif, en effet, en présence de plusieurs personnes, s'était formellement engagé, vis-à-vis de M. de La Rochefoucauld, à restaurer la Monarchie.

— Je veux, lui avait-il déclaré, la Monarchie unie.

Et il avait ajouté : — « L'expression est de moi ; retenez-la, » — en affirmant « qu'il considérait cette restauration comme le seul but pratique et honorable vers lequel tous les vrais patriotes devaient se porter, comme aussi la seule chance de salut qu'eût la France, dans l'anarchie qui la menaçait. »

M. de Doudeauville ne fut point long à s'apercevoir que les belles phrases du petit homme n'étaient que de belles phrases. Peu soucieux d'être dupé, il combattit résolument son ennemi et fut de ceux qui provoquèrent le plus activement — selon sa promesse, d'ailleurs — sa chute.

Ces détails, qui sont instructifs, m'ont été fournis par M. de La Rochefoucauld lui-même, et je les publie sans commentaires.

En 1873, le maréchal de Mac-Mahon, ayant succédé à M. Thiers, nomma M. de La Rochefoucauld à l'ambassade de France, en Angleterre, et cette participation à la politique officielle de son pays fut et reste, pour M. de Doudeauville, l'une des phases les plus honorables de sa vie.

On sait avec quel faste, avec quelle habileté, M. de Doudeauville tint, à Londres, son rôle d'ambassadeur. Fort apprécié du prince de Galles, il sut rendre, là-bas, sous le lourd brouillard anglais, sous ce brouillard qui cachait, alors, tant d'oubli — son

charme, son éclat, un peu de sa gloire, au vieux nom français.

Il comprit d'instinct que les larmes — les plus respectables, les plus légitimes, les plus divines ou les plus humaines — ne sont, en nul endroit et en aucune heure, les bienvenues. Il ouvrit ses salons ; les trouvant trop étroits, il les fit agrandir et donna des fêtes, auxquelles la Cour d'Angleterre assista, comme étonnée. Les Français, cette fois, en effet, devant les Anglais, tiraient les premiers, au rebours de l'invitation fameuse, mais avec de la gaîté, mais avec des parfums, mais avec du champagne.

Et le rire de la France sonnait, encore — comme jadis le cri triomphal de son clairon — fait d'une note pleine. Il faut donc savoir gré à M. de Larochefoucauld d'avoir jeté, et l'un des premiers, devant l'étranger attentif, une triple manifestation de vie, de force et d'espérance.

Lorsque l'Assemblée Nationale vota la définitive application d'une constitution républicaine, M. de La Rochefoucauld qui n'avait accepté de servir un pouvoir provisoire que sous la réserve d'un sentiment exclusivement dynastique, ne crut pas devoir, plus longtemps, prêter à une forme gouvernementale qu'il répudiait, son concours. Il envoya sa démission au Maréchal, revint s'asseoir à son banc,

parmi ses amis du Parlement, et déposa sur la tribune de l'Assemblée la proposition fameuse relative au rétablissement de la Monarchie en France.

L'un des incidents graves de cette époque à laquelle, encore, nous touchons, et qui nous paraît, cependant, si loin, a sa place ici. Il s'agit des luttes intimes qui s'élevèrent autour du projet qui consistait à rappeler M. le comte de Chambord, des hésitations et des résolutions qui en accompagnèrent la presque réalisation.

M. de La Rochefoucauld qui est un royaliste très sincère, qui n'admet point qu'on ergote sur la nature ou sur la valeur de ses convictions, est, toutefois, un esprit sage et modéré. De même qu'à Londres, étant ambassadeur, il avait compris qu'il eût été malhabile de montrer à nos voisins, curieux et peut-être réjouis, un visage morose, de même, dans un sens très fin et très assuré des choses, il devina que le retour du roi deviendrait impossible si de trop zélés conseillers continuaient de faire prévaloir, auprès de lui, leurs avis.

Dans la légende — ce mot, vraiment, me semble juste — des deux drapeaux : le Blanc, celui d'un passé curieusement épique ; le Tricolore, celui d'une modernité auréolée de multiples et jeunes gloires — il fit tout ce qu'il put faire, d'une part, auprès du

comte de Chambord et des Princes — d'autre part, auprès de ses amis de l'Assemblée Nationale, pour provoquer des concessions susceptibles de rendre aisée la tâche de reconstitution monarchique qu'il avait entreprise, pour que ses amis acceptassent, en un mot, le maintien du drapeau tricolore.

Mais son avis ne fut pas écouté et je n'affirmerai pas que les ardents du parti royaliste, furent éloignés de le considérer, à cette époque, comme un déserteur de la cause qui leur était chère.

Depuis lors, M. de Doudeauville continua de représenter le département de la Sarthe dans les diverses Assemblées qui se sont succédé, soit à Versailles, soit au Palais-Bourbon; mais il demeura dans une expectative seule compatible avec ses opinions. Il n'abandonna cette attitude que le jour où, le comte de Chambord étant mort, il se tourna, franchement, résolument, vers le comte de Paris.

A partir de cette heure, la Droite purement royaliste dont il était le chef, s'inspira de ses conseils.

Cette charge, cependant, ne devait pas tarder à paraître lourde, un peu, à M. le duc de Doudeauville. Pourquoi ne point être net et ne point évoquer, ici, le souvenir d'élections non encore trop lointaines?

M. de La Rochefoucauld, pris entre les inquié-

tudes, les scrupules de sa propre conscience et les aspirations de ses amis, ne voulut point accepter la responsabilité personnelle d'un plan de campagne qu'il est, d'ailleurs, aujourd'hui, plus aisé de critiquer qu'il n'était, hier, facile d'élaborer.

Contrairement au meunier célèbre, il ne fit rien à sa tête, il reçut des ordres venus d'Angleterre, du cabinet de M. le comte de Paris, et ne marcha au combat que muni d'un mot de passe fort régulier. Il s'agit, ici, on le comprend, de l'aventure boulangiste.

M. le duc de Doudeauville, qui n'avait pas été consulté, en effet, sur la politique à suivre, et qui, par conséquent, ne saurait supporter la responsabilité de cette politique, a montré simplement, dans cette circonstance, un grand esprit de discipline et un grand tact. Dans une heure difficile, il a cherché à maintenir l'union parmi ses coreligionnaires politiques, et ceux qui, plus passionnés qu'adroits, se sont oubliés, vis-à-vis de lui, en des attaques, reconnaîtront leur injustice.

A quelque parti qu'on appartienne, il n'est qu'honorable de rendre hommage à ceux qui n'ont pas faibli dans la bataille. M. de La Rochefoucauld est de ceux-là. Et le devoir de l'écrivain est de proclamer la netteté de son attitude — de cette attitude qu'il a si bien définie lui-même, au moment le plus

ardent de la mêlée électorale, en cette phrase typique: — « Le Roi n'a pas abdiqué, n'abdiquera pas; royalistes nous sommes, royalistes nous resterons. »

C'est là, d'ailleurs, une très délicate discussion que j'abandonne, ne voulant éveiller, en l'âme du galant homme dont je trace l'esquisse et dont je ne partage pas les sentiments politiques, ni amertume ni regret.

J'ai dit, en commençant cette étude, que M. de Doudeauville est un gentilhomme. Je répète le mot et, à dessein, sans la banalité d'un adjectif.

Ses qualités individuelles, sa bonté, sa générosité que sert une grande fortune, l'ont fait aimer des paysans — ces conservateurs — et le font aimer, également, des Parisiens — ces révolutionnaires — parmi lesquels son nom est populaire et ses aumônes largement distribuées.

L'humble, le miséreux, le travailleur se rappellent, en effet, en même temps que la somptuosité des fêtes qu'il offrit — une fois, comme dans les contes de fées — en son château d'Esclimont, au prince de Galles; — une autre fois, en son hôtel de la rue de Varenne, à tout le Paris mondain et intelligent, sans distinction d'opinions — sa discrète et profonde charité. Et, le travailleur, le miséreux, l'humble qui, dans la morsure d'une souffrance, a

le droit, souvent, de maudire, retient le souvenir de la pitié et des joies de cet homme autour desquelles il a glané de la vie, comme l'œil du voyageur assoiffé et las garde l'image d'une source inespérément entrevue.

Je n'ajouterai que quelques lignes à ce portrait que j'ai voulu faire impartial. Sans être doué d'un sens réel dans les choses de la politique, sans avoir la compréhension absolue de la pensée moderne, M. de La Rochefoucauld n'est point tout à fait l'homme insignifiant, l'être nul et simplement élégant que des adversaires honorables, sans doute, mais trop esclaves de leurs doctrines, se sont plu, parfois, à attaquer, à ridiculiser.

V

M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

Si M. de Larochefoucauld fut, sinon le chef, du moins l'un des chefs incontestés des légitimistes de l'Assemblée Nationale, son collègue, M. le duc d'Audiffret-Pasquier fut certainement l'homme le plus obéi parmi les orléanistes, celui qui leur dicta le mot d'ordre dans les combats livrés contre les républicains, celui qui leur fixa une attitude dans l'intrigue de la fusion des deux Monarchies.

A ce titre, on ne saurait négliger sa personnalité, fort curieuse d'ailleurs.

De petite taille, très remuant, très nerveux, la face encadrée de courts favoris, coupée en deux par un nez démesuré et pointu, les yeux gris et luisants,

extrêmement mobiles, le teint bilieux, M. d'Audiffret-Pasquier ne fut pas l'une des individualités les plus sympathiques de l'Assemblée, mais il en fut certainement l'une des plus marquantes.

Cet homme minuscule, presque, passant au travers des coulisses parlementaires, les mettait en émoi, on ne sait pourquoi, comme s'il eût caché, en ses poches, à de certaines heures, les secrets d'un avenir que tous redoutaient, que tous s'efforçaient de deviner.

A vrai dire, il se dégagea de lui, en une époque, une grande autorité, que ses façons personnelles de parler ou d'écouter augmentaient encore.

C'était l'un de ces violents, c'était l'un de ces passionnés d'apparence froide, qu'une maussaderie instinctive préserve de toute familiarité, de tout contact importun.

Orateur puissant et méthodique, il eut, à l'Assemblée, de superbes succès. Celui qu'il obtint avec son discours sur les marchés du gouvernement impérial et dans lequel il mit l'apostrophe fameuse à l'Empereur : — « Varus, Varus, rends-nous nos légions ! » — restera en sa mémoire et en celle de ceux qui assistèrent à la séance en laquelle il le prononça.

Dans mon livre, *La Cour de Napoléon III*, j'ai rapporté le tumulte et l'incident intime que provoqua ce

discours, auquel M. Rouher devait répondre avec tant de courage héroïque, avec la cruelle certitude de ne pas être vainqueur, et qui devait classer M. d'Audiffret-Pasquier comme l'un des plus éloquents orateurs de l'Assemblée.

A partir de ce moment, en effet, il occupa la tribune avec toute l'autorité, non seulement d'un admirable rhéteur, mais avec la force d'un homme d'Etat dont la valeur est unanimement reconnue.

La renommée, la gloire tiennent, en vérité, souvent, à bien peu de chose. Le discours de M. d'Audiffret-Pasquier sur les marchés de la guerre, ne fut, en somme, qu'une habile accumulation de chiffres, qu'une sorte de réquisitoire véhément, comme en débitent, chaque jour, les procureurs généraux, voire même les simples substituts, dans les procès de Cour d'assises. Mais il eut le « Varus, Varus, rends-nous nos légions, » qui lui donna, soudain, comme un semblant de haute allure oratoire, et M. d'Audiffret-Pasquier bénéficia de l'étonnement que fit naître son apostrophe. Sans cette apostrophe, il serait demeuré, sans doute, un parlementaire important, mais on ne l'aurait peut-être jamais classé parmi les maîtres de la tribune.

Ne querellons pas le noble duc sur la valeur de son succès. Il fut, ce jour-là, un homme heureux et il

dut rendre grâces aux mânes du célèbre général romain pour lui avoir fourni un « effet. »

Pendant toute la durée du Second Empire, M. d'Audiffret-Pasquier n'eut aucune influence sur les affaires publiques, ne fut en rien mêlé à la vie politique. Il essaya bien, en diverses circonstances, d'élever la voix contre le gouvernement ou de combattre les Tuileries, mais la chance ne le suivit pas en ces tentatives et il échoua, sans cesse, dans sa lutte contre le pouvoir et contre les hommes qui le représentaient.

Pour lui, comme pour tant d'autres, la chute de Napoléon III, la guerre, la conclusion de la paix, furent les causes qui le tirèrent de l'inactivité.

A l'Assemblée Nationale, je l'ai dit, il prit la tête du parti orléaniste, haïssant autant les légitimistes que les bonapartistes, et lorsque le projet de fusion monarchique lui fut soumis, il ne l'examina que d'un œil fort peu aimable. Il fut intraitable sur la question du drapeau et il déclara nettement à M. de Larochefoucauld qu'il s'allierait avec les républicains, plutôt que de permettre qu'on rejetât le pays dans une réaction qui n'avait rien de commun avec les aspirations du temps.

Tout, en lui, se révoltait à la pensée d'un roi de droit divin, comme à la pensée d'une restauration

impériale, et ce furent, sans doute, ces deux haines qu'il entretenait également en lui, la haine des Bourbon de la branche aînée, la haine féroce, irraisonnée, folle, des Bonaparte, qui lui concilièrent les sympathies non dissimulées de la gauche de l'Assemblée.

Mais ces deux sentiments qu'il exprimait ouvertement, eurent des conséquences contraires, curieuses et imprévues. L'hostilité qu'il témoignait aux légitimistes contribua certainement à discréditer le comte de Chambord, à le rendre impossible comme souverain, en France, mais l'animosité qu'il nourrissait contre l'Empire, en rappelant sans cesse le souvenir récent de l'Empereur et de sa dynastie, souvenir dont le peuple ne s'était point encore détaché complètement, eut pour effet de ranimer le zèle de ceux qui, troublés par les événements, n'osaient plus défendre Napoléon III ou son fils ; de réveiller dans les masses comme une tendresse fugitive en faveur du Prince Impérial — tendresse dont la manifestation accrue, s'affirma plus tard si spontanément, si vivement, lors de la mort tragique du malheureux enfant.

Simple député, chef de parti ou président de l'Assemblée, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, il faut le reconnaître, eut, en ces diverses fonctions, une attitude assez nette, disant sa pensée franchement,

quoique désagréablement toujours, mais avec une loyauté qui avait son mérite. Il y avait, en lui, de la brutalité sèche du chiffre. Quoi d'étonnant à cela, d'ailleurs, M. d'Audiffret-Pasquier étant homme de chiffres, étant l'un des principaux actionnaires des Mines d'Anzin, et comptant, dans sa famille, plusieurs financiers?

Les débuts politiques du noble duc semblaient lui assurer des destinées fort appréciables. Cependant, la fortune qui avait paru prendre soin de lui avec tant de sollicitude, si inespérément même, étant donnés son passé vide, sa personnalité longtemps ignorée, se détourna de lui et le laissa, isolé, au milieu du chemin.

On pourrait être surpris de cet arrêt soudain, dans un triomphe considéré comme certain, un moment, si la cause de cet arrêt ne s'offrait d'elle-même : après s'être, dans une attitude voulue et cherchée, montré grincheux, maussade, M. d'Audiffret-Pasquier finit par croire à cette nature spéciale de son tempérament et comme tous, un peu, à droite ainsi qu'à gauche, souffrirent de son mauvais caractère, comme tous éprouvèrent l'ennui de sa bile, on s'éloigna de lui.

Les monarchistes intransigeants le délaissèrent, se vengeant ainsi de son opposition à leurs projets;

les républicains l'oublièrent, tout en regrettant que son humeur acariâtre ne leur permît pas d'employer les qualités de son esprit accessible aux libertés modernes.

Sa vie politique fut marquée par une particularité assez typique.

Après la chute de M. Thiers, sous le gouvernement de M. de Mac-Mahon, on ébaucha, dans les cercles mondains qui s'étaient formés sous l'égide du Maréchal et de sa femme, un projet de grand ministère que l'on baptisa du nom de « Ministère des Ducs. »

M. d'Audiffret-Pasquier devait y prendre la direction du département de l'Intérieur, à côté de MM. les ducs de Larochefoucauld, Decazes et de Broglie.

Mais ce bloc héraldique n'inspira à M. d'Audiffret-Pasquier qu'une médiocre confiance et son refus de participer à cette combinaison amena la déroute de ceux qui l'avaient imaginée. M. de Larochefoucauld lui était suspect et M. de Broglie lui apparaissait comme un hésitant, comme l'apôtre d'un platonisme politique peu en rapport avec ses instincts autoritaires. Il eût peut-être fait bon ménage avec M. Decazes mais il aima mieux ne point tenter l'aventure d'une collaboration problématique, dans ses résultats, et il se tint à l'écart de cet essai de coup d'Etat.

L'Académie, où il est des ducs aussi, devait se prêter à ses goûts mondains et aristocratiques qui, même atténués par des sentiments libéraux, se trouvaient un peu froissés dans le contact des hommes et des choses de la politique.

M. d'Audiffret-Pasquier est presque un disparu aujourd'hui. Ce n'est plus qu'un coquet et sévère vieillard qui médite, dans l'attente d'un bel enterrement.

VI

M. Charles Savary.

Le parti républicain présenta, dans l'Assemblée Nationale, un ensemble merveilleux de personnalités intéressantes et il faudrait un volume pour en reproduire les silhouettes, même sommairement esquissées.

La plupart de ces personnalités qui se trouvaient déjà mêlées à la politique, sous le Second Empire, sont connues. Les physionomies de MM. Jules Favre, Jules Simon, Jules Grévy, Ernest Picard, Dufaure, Barthélemy Saint-Hilaire, ont été popularisées et ce furent là les vieux routiers qui montrèrent aux jeunes hommes, nouvellement nés à la vie publique, ou mis en relief dans les dernières heures du pou-

voir impérial — le chemin qu'ils devaient parcourir.

Presque tous ceux qui, ayant été les promoteurs de la Révolution du Quatre-Septembre, avaient fait partie du gouvernement de la Défense Nationale, presque tous ceux qui avaient joué un rôle sous la Commune, se rencontraient dans l'Assemblée, s'y coudoyaient, l'œil interrogateur, parfois inquiet, comme se demandant quelles surprises sortiraient de l'incertitude des choses d'alors, quel avenir l'incohérence des esprits, encore mal reposés de la chute de l'Empire et de la secousse d'une longue guerre, leur préparait.

M. Thiers ne leur offrait que d'improbables garanties, au point de vue républicain ou social, et si l'on chansonnait son confident, M. Barthélemy Saint-Hilaire, on redoutait ses irritations de petit vieux qui ne veut pas être troublé dans l'arrangement de son existence, de sa satisfaction, au même degré que ses amabilités de douairière caduque qui dissimule quelque perfidie.

Il serait, certes, curieux et agréable de passer la revue de ces hommes, de consacrer à chacun d'eux un chapitre, de dresser leurs portraits, de fouiller dans leurs âmes et d'édifier, ainsi, comme une sorte de musée où les historiens pourraient puiser des notes

utiles pour les générations qui nous succéderont.

Cette tâche ne serait point impossible à accomplir, mais elle ne serait pas compatible avec le cadre imposé à ce livre et je dois l'abandonner.

Je me bornerai donc à tracer seulement quelques-unes des figures qui occupèrent l'attention publique, au temps déjà reculé de l'Assemblée Nationale, et qui l'ont occupée depuis, à des titres divers.

Il en est parmi ceux que j'indique, qui ont beaucoup fait parler d'eux, naguère, et qui, récemment, ont encore fait du bruit. C'est de ceux-là, principalement, que je prendrai les noms et l'attitude, pour les présenter aux lecteurs.

L'un des plus séduisants, au point de vue psychologique, fut, certes, ce jeune député, sur qui l'on fondait tant d'espérance, qui sut si bien devenir l'enfant gâté de la gauche de l'Assemblée et qui se nommait Charles Savary.

Un vieil original que j'ai beaucoup connu vers la fin de sa vie, Henry Delaage, aimait à désigner par un mot bien caractéristique : « *les Météores*, » ces hommes aventureux et étranges qui passent, dans le ciel parisien, comme, en effet, les astres éphémères dans l'infini. — Météores, en vérité, qui, dans la nuit des humaines choses, apparaissent, soudain,

jettent tous les éclats, accaparent toutes les attentions, tous les sourires, et s'évanouissent, et retournent à l'ombre, et meurent, comme ces papillons, aussi, qui, après avoir bu le suc des fleurs, expirent cachés.

M. Charles Savary qui mourut loin de son pays, exilé volontaire fuyant la mauvaise chance, était l'un de ces météores, était l'un de ces grands aventuriers que la maligne philosophie d'Henri Delaage recherchait et étudiait.

Presque adolescent encore, M. Charles Savary fut envoyé, par les électeurs de la Manche, en qualité de député à l'Assemblée Nationale, où il siégea au centre-gauche.

On se le rappelle. — Joli homme, distingué, correct — plus que correct — élégant, il était l'un des plus sympathiques du Parlement. Je ne sais quel magnétisme s'échappait de ses yeux clairs — d'une clarté un peu froide; — je ne sais quelle volonté se dégageait de toute sa personne : comme tant d'autres que le sort a trahis, c'était un charmeur.

Je le vois, encore, promener sa mélancolie de gentleman dans les couloirs de Versailles ou du Palais-Bourbon. Il n'allait à personne et tous allaient à lui. Un cigare énorme, sans cesse aux lèvres, il était le jeune dieu qui reçoit l'offrande et qui a con-

science de sa divinité. — Pourtant, un observateur se serait peu trompé à la rencontre de son regard. Ce regard, dont la paupière langoureusement abaissée, souvent, voilait l'inquiétude, était errant, et dans sa lueur glacée glissait, parfois, comme le reflet d'un instinct inexprimé. Une impatience, une fièvre le troublaient; cette impatience, cette fièvre le portèrent vite au pouvoir, mirent la débâcle en sa vie, et, brutalement, dans un manque de force, d'équilibre, le ramenèrent à terre, insatisfait, brisé.

A l'Assemblée Nationale, M. Charles Savary, dans une âpreté de joueur qui viole la fortune, ne tarda pas à prendre place parmi les représentants les plus écoutés du pays. Jeune, mais marié, il offrait à la confiance de ses collègues et du monde officiel très bourgeois d'alors, une surface, des garanties morales et matérielles qui plaisaient. Son talent, aussi — un réel talent oratoire — ses facultés d'observation, ses aptitudes financières, sa violence même dans les pures questions politiques, en firent, bientôt, comme l'un des chefs de ce centre-gauche qui l'avait accueilli, soldat, simplement. Il fut nommé rapporteur de diverses commissions importantes; ses rapports, écrits dans une langue sobre, concise, serrée, semés d'habiles arguments, furent remar-

qués et constituaient vraiment de parfaites œuvres parlementaires.

On a souvenir du plus célèbre, concernant l'élection de la Nièvre. M. de Bourgoing, candidat bonapartiste, ancien écuyer de l'Empereur, avait été élu après une chaude lutte. L'élection ayant été suspectée, M. Charles Savary fut chargé d'en rédiger le rapport qui concluait à l'invalidation. C'était, aussi, ce rapport, un pamphlet d'une violence inouïe dirigé contre le parti de l'Empire tout entier. M. Charles Savary n'y épargnait aucun de ses adversaires, et, dans une haine implacable, outrée peut-être, contre le régime disparu, il en appelait à la révolte, presque, contre l'ingérence du bonapartisme dans les affaires. — Le jeune député n'était pas sans avoir prévu les colères qui s'élevèrent, alors, autour de lui. La passion la plus extrême envenima la discussion et, durant quelques jours, deux clans, également féroces, divisèrent l'Assemblée, réclamant chacun la tête des acteurs mis en scène.

Lorsque le bruit, lorsque le scandale et l'émotion provoqués par cette élection et ce rapport furent apaisés, M. Charles Savary était un grand homme et l'on comptait avec lui.

Avocat à la Cour d'appel, M. Charles Savary, qui affichait alors des opinions républicaines, mais qui

tout d'abord, au sortir de l'Ecole de Droit, avait été orléaniste, fut l'un des organisateurs de la Conférence Tocqueville. C'était là, pour lui, dans sa vie parlementaire, un titre sérieux à l'attention des hommes d'Etat ; M. Dufaure ne l'oublia pas quand, plus tard, il installa auprès de lui son jeune collègue, en qualité de Sous-Secrétaire d'Etat à la Justice.

Mais sa présence dans un ministère fut de courte durée. Il quitta le pouvoir comme le pouvoir l'avait pris, avec cette froideur qui était sa marque particulière.

Qu'arriva-t-il alors? — A partir de cette heure, il semble que l'étoile de M. Charles Savary brille moins, demeure moins fixe, s'éloigne, s'enfonce dans le mystère de la Vie.

Le jeune député — la Chambre, ayant abandonné Versailles, siégeait au Palais-Bourbon — se faisait moins exact aux séances, plus rare dans les couloirs. On ne l'apercevait que par intervalles — toujours le même, en apparence — fumant, hautain et friand d'hommages — mais nerveux, cependant, mais anxieux, mais agité comme par la trépidation d'un mouvement intérieur, comme par une houle intime dont lui seul, encore, avait le secret.

Bientôt, même, M. Charles Savary ne parut plus au

Palais-Bourbon, et l'on apprit qu'il s'occupait à fonder des sociétés financières, à brasser des affaires, que le remuement de millions, réels ou imaginaires, sollicitait davantage son intérêt, désormais, que la gloire parlementaire.

On s'étonna bien quelque peu et pendant quelques jours de cet avatar. Mais, à Paris, de quoi s'étonne-t-on longuement? L'existence y est éclairée de feux de paille dont on oublie la flamme en même temps qu'on la voit naître.

Tout à coup, le nom de M. Charles Savary, mort presque, vint frapper l'oreille du public indifférent et celle aussi du public qui avait applaudi, enthousiaste, et toujours un peu naïf, à ses débuts, à ses triomphes de député — mais avec un bruit sinistre.

Sans transition, sans que des symptômes aient préparé la foule qui observe et qui lit, à cette surprise, on annonça que les sociétés financières patronnées et dirigées par M. Charles Savary, étaient déclarées en faillite et que leur fondateur, traqué, s'en allait à vau-l'eau, comme l'épave, roulée par un fleuve, après une inondation.

Ce fut, alors, derrière cet homme qui, jadis, n'avait qu'à se baisser pour glaner des admirations, une chasse furieuse de tous les créanciers, de tous

les déçus, de tous les simples qui avaient joué, sur sa chance extraordinaire et presque insolente, leur fortune.

Il s'en allait, haletant, comme la bête qui sent les chiens à ses trousses, par les chemins, quêtant un refuge, implorant parents et amis pour obtenir un peu de ces millions qu'il avait tant voulus et promis, afin de les jeter à ceux qui le poursuivaient, afin de ralentir leur course menaçante — comme fait, dans les neiges russes, le moujick surpris, en son traîneau, par des loups dont il ne retarde l'attaque qu'en abandonnant, un à un, les chevaux qui l'emportent.

Une sorte de drame vint alors accroître la cruauté de cette situation. Un jour, en descendant de wagon, à Lyon, je crois, M. Charles Savary se trouva en face de l'un de ses créanciers. Ce malheureux, trompé dans ses espérances, à la vue de celui qui avait fait naître son illusion, ne put se contenir. Il se jeta sur son débiteur et déchargea sur lui son revolver, à bout portant.

L'ancien sous-secrétaire d'Etat ne fut pas atteint. Mais cet incident, commenté, provoqua un nouvel acharnement, augmenta les haines, et vint ajouter un obstacle à tous les obstacles qui s'opposaient à la réédification de sa fortune.

Des procès surgissaient autour de M. Charles Savary, comme autant de sauvages revendications.

Cet homme que le sang-froid eût sauvé, certes, perdit alors la tête, vit trouble dans ses jours. Pour la forme, plutôt que mû par une énergie de lutteur, par une conviction, par une foi, il accepta la bataille. Mais c'en était fini de lui, dès lors ; il lui manquait les éléments nécessaires pour combattre — l'argent ; — il prit la vie comme elle s'offrait à lui, et comme elle s'offrait mal, il sombra.

Une aventure, aussi, vint mettre, à cette époque, l'absolue déroute dans l'existence de M. Charles Savary. Amant d'une femme mariée, il fut surpris par l'époux, en compagnie de sa maîtresse, dans une brasserie de la rue des Martyrs. Il y eut échange, encore, de coups de revolver. L'affaire fut portée devant les tribunaux. Et, cette fois, irrémédiablement, le malheureux, condamné, menacé d'être arrêté, dut songer à chercher un abri.

Il prit la fuite.

A cette condamnation vinrent s'en joindre d'autres. Accusé d'escroquerie, à la suite de sa déconfiture financière, les mois et les années de prison tombaient sur lui comme des grêlons sur un champ. Il lui était, désormais, impossible de reparaître en France. Après avoir erré un peu de tous les côtés, il

s'établit à Québec d'abord, ensuite à Otawa ; c'est là qu'il est mort.

La vie et le rôle qui eussent été le rôle et la vie de M. Charles Savary, furent diversement appréciés et la passion, même devant son cercueil, ne désarma point.

Je n'ai, devant le souvenir de cet homme, ni haine à produire, ni sympathie à dissimuler. Je crois que M. Charles Savary a été coupable, certes ; mais je ne crois pas qu'il ait été plus coupable que beaucoup d'autres, aussi infortunés ou plus heureux, dans la guerre des affaires.

M. Charles Savary a, grandement, occupé l'attention publique et la place qu'il a honorablement gardée, dans le monde politique comme dans le monde financier, est importante. Pour le juger sainement, il serait nécessaire d'oublier qu'il fut, en politique, un violent sous des dehors froids ; en finance, un aventurier, sous le charme d'un méthodique.

M. Charles Savary, en politique ainsi qu'en affaires, manqua d'équilibre. Et ce fut là son crime.

En politique, sa violence même était-elle sincère, c'est-à-dire née de convictions bien définies, nettement posées, d'une réflexion et d'une analyse qui commandent une foi ? C'était un ambitieux, simplement.

M. Charles Savary appartenait au centre-gauche, à cette fraction du parti républicain dont l'attitude, de tout temps, a été assez semblable à celle des grenouilles qui demandent un roi.

Mais, sans programme régulier, retranché sans cesse derrière un mécontentement systématique, égoïste, incapable de s'imposer, malgré une énergie incontestable, une connaissance réelle des questions économiques, une expérience précoce des choses parlementaires, M. Charles Savary n'a su que formuler des prétentions et des revendications qui ne donnaient satisfaction à personne — moins encore à lui-même.

Affichant le désir de représenter, dans les assemblées, l'élément modérateur, il n'a pas tardé à quitter la voie qu'il s'était tracée. Il a contracté des engagements intéressés, n'a pas su comprendre, mettre en pratique la mission qu'il s'était donnée, et, faible, à son insu, il s'est dérobé aux obligations qui lui incombaient et dont il avait réclamé la responsabilité. — L'inconnu l'attirait. — L'inconnu l'a saisi et dévoré.

En affaires, M. Charles Savary sut moins encore réglementer sa conduite. Pris, tout entier, par la folie du siècle, par la folie de l'or, il n'a vu, dans les combinaisons que créait son cerveau, que les

moyens d'accrocher la fortune, non la fin qui, souvent et terriblement, vient démentir des certitudes, des espérances savamment échafaudées.

M. Charles Savary était un jouisseur. Comme tous les jouisseurs, il a voulu trop hâtivement forcer la vie. — La vie est une courtisane qui se fait rarement bégueule. Mais, ainsi que toutes les courtisanes, elle a ses caprices. La fille se refuse, parfois, à la possession du mâle, le laisant étonné et inassouvi. La vie, sous des sourires, a des morsures. M. Charles Savary fut la victime inconsciente et imprudente de sa brutalité.

D'autres, moins audacieux et plus adroits, ont réussi là où il a échoué. Cela veut-il dire qu'on doive le maudire et le considérer comme un paria?

Je ne puis m'empêcher — sans vouloir ici indiquer une défense — de rapprocher son cas de celui d'un autre manieur d'argent qui, il y a quelques années, fit, ainsi que lui, naufrage.

Du procès très scandaleux, qui fit alors l'objet de la chronique et qui passionna, je ne veux retenir que deux échos.

— Vous m'accusez d'être un voleur, disait l'inculpé à ses juges, parce que je n'ai plus en caisse les fonds que l'on m'avait confiés. Mais, transportez-vous dans n'importe quelle banque, dans n'im-

porte quel office d'agent de change — même patenté par l'Etat — et demandez qu'on vous remette les valeurs déposées par les clients : il n'est point un banquier, il n'est point un agent qui se trouvera dans la possibilité de satisfaire à votre exigence.

Puis :

— Je suis un malchanceux, simplement. — Si au lieu de m'emprisonner, de me poursuivre, l'on m'avait permis de reconstituer mon budget — et il me fallait peut-être moins de quinze jours pour cela — j'eusse non seulement payé mes créanciers, mais *liquidé*, sûrement, avec profit.

M. Charles Savary n'a point fait autrement que ne font les banquiers et les agents de change. Il n'a point eu les quinze jours de grâce nécessaires au rétablissement de son crédit. Il a été un malchanceux.

Si l'on voulait, d'ailleurs, philosopher sur le monde des aventuriers politiques et financiers, la dissertation serait longue que fourniraient ces aventuriers.

Sans parler de Mirès que le pouvoir d'alors, soucieux de son avenir, n'aurait peut-être jamais dû laisser condamner — je sais que je n'exprime point, en ce moment, une théorie conforme à la morale bour-

geoise — des exemples, plus près de nous, ne se dressent-ils pas comme de multiples sujets d'études, comme des sources non taries de réflexions amères ou sceptiques ?

Faut-il des noms?

Philippart, Bontoux, Denfert-Rochereau, Lesseps, ne répondent-ils point, éloquemment, à la recherche de la conscience publique qui — souverainement — juge.

Il y a des misères, il y a des morts, derrière ces noms. — Mais ces noms bravent et ces morts et ces misères, dans la convention d'un sens moral que l'on invoque, selon que le criminel se trouve plus ou moins à sa portée.

M. Charles Savary fut coupable; mais il fut moins coupable que ceux-là qui, défiant l'honnêteté, s'en vont dans la vie, oublieux des larcins qu'ils ont commis, le gousset garni, la panse gavée — bêtes aux doigts accrocheurs, au cœur léger.

VII

M. Félix Pyat.

L'un des hommes que la guerre et que les élections à l'Assemblée Nationale remirent en évidence, fut M. Félix Pyat. A vrai dire, il ne fit que passer dans l'Assemblée pour prendre place dans les conseils de la Commune. Mais sa personnalité présente trop de relief pour qu'il soit permis de ne la point mentionner, avec quelques détails.

Lorsque M. Félix Pyat mourut, des injures extrêmes comme des louanges exagérées accueillirent sa fin. Je ne serai ni parmi les apologistes, ni parmi les insulteurs. Il me semble, en effet, que M. Félix Pyat, dans l'allure générale de sa vie, ne

mérite — pour employer un vers célèbre — ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

La personnalité de M. Félix Pyat était double — politique et littéraire. — Homme politique, M. Félix Pyat était un idéologue, poussant, quelquefois, jusqu'à l'outrance ses théories, s'oubliant dans une autorité et dans une violence sans limites. Hanté par les souvenirs superbes des heures révolutionnaires, il s'imaginait, de bonne foi, vivre dans la mêlée des hommes et des choses du siècle défunt, et lorsque l'illusion lui manquait, il s'isolait farouche, dans son rôle de réformateur impuissant et méconnu. De là, l'inquiétude de sa longue existence; de là, les haines qu'il a provoquées.

M. Félix Pyat était l'un des derniers représentants de cette école politique, toute de gestes exubérants, toute de harangues ronflantes qui eut ses beaux jours imitateurs des jours conventionnels, à la veille et au lendemain de 1848. Il faisait encore, il y a quelques années, duo avec M. Madier de Montjau, qui demeura, après lui, à peu près le seul vieux fidèle de la grande tradition révolutionnaire.

Comme Hugo, dont il procédait par la pensée un peu nuageuse, mais ample, par l'harmonie et par le tapage de la phrase, M. Félix Pyat, né pour les lettres, dès son entrée dans la vie publique, s'adonna

à la politique. Comme Hugo, il eut alors ses déboires. Nullement homme d'Etat, il se figurait qu'on mène les peuples avec des traités de rhétorique ; sa parole, souvent plus littéraire qu'habile ou que raisonnable, portait mal sa pensée. Il ne fut pas suivi ; il fut à peine écouté.

La vie publique de M. Félix Pyat serait longue à raconter. — Dès 1830, il figure aux premiers rangs de la jeunesse enthousiaste et ivre de liberté. Il affirme son amour pour les sanglantes heures de 1793 et il jette à bas, dans un banquet, le buste du roi pour le remplacer par un de ses héros aimés — Danton.

Tout l'homme est là — violent en actions comme en discours — logique dans son utopie, dans sa vision tourmentée de socialiste et de poète.

Le gouvernement républicain de 1848 en fit un préfet, un commissaire général, comme on disait alors. M. Félix Pyat accepta les fonctions qui lui étaient offertes, mais il refusa toute rémunération. Né pauvre, ou à peu près, il resta pauvre, toujours.

Pourquoi, dans la masse des éloges qu'on lui a décernés, oublia-t-on trop, à mon sens, ce détail ? Pourquoi la marée montante d'outrages qui a battu son cercueil, ne s'est-elle pas arrêtée devant ce désintéressement? — Le moment eût été opportun,

cependant, de rendre, loyalement, hommage à ce mort — quoi qu'il ait pu dire, quoi qu'il ait pu faire — qui s'en est allé les mains nettes, alors que, sur tant de vivants, pèse le soupçon, alors que, dans le monde politique, de tous les côtés, un peu, s'élèvent des voix qui crient : — « Au voleur ! »

Il fut, ainsi, un homme dont la probité a été honorée, même par ses adversaires : M. Rouher. Celui qui fut le vice-Empereur s'en alla, pur de toute sale compromission d'argent, et si sa politique suscita des colères et des rancunes, son intégrité ne rencontra pas un seul détracteur. M. Rouher eut le salut des honnêtes gens. — Ce qu'on donna à l'un, n'eût-on pu le donner à l'autre ?

Après le Coup d'Etat, M. Félix Pyat, obligé de s'expatrier, s'en alla, après un court séjour à Bruxelles, planter sa tente à Londres, et il y demeura jusqu'en 1869, époque de l'Empire libéral. Sa brutale campagne contre le pouvoir est célèbre, mais ce n'est, réellement, qu'après le Quatre-Septembre que commence son rôle politique le plus important. Il fonde des journaux, *le Combat, le Vengeur*, et quand vient l'armistice, il est envoyé, en qualité de député de la Seine, à l'Assemblée Nationale. Il refuse énergiquement de ratifier, par son vote, la paix ; il réclame la dissolution de la Chambre, et quand surgit le Dix-

Huit-Mars, il prend place parmi les membres de la Commune.

Ces faits sont près de nous, mais il semble qu'ils sont lointains aussi. M. Félix Pyat se fait remarquer, dans les conseils de la Commune, par la même violence dont il a fait preuve, toujours. L'âge, l'expérience ne l'ont pas calmé et il joue au conventionnel, cette fois, pour de bon.

Mais la Commune est en déroute. Mais Delescluze, mais Raoul Rigault, mais un tas de pauvres diables qui tuaient et se faisaient tuer pour trente sous — pour du pain — tombent sur les barricades. M. Félix Pyat oublie ses grandes et magnifiques phrases ; il n'est point aux côtés de ceux que son ardente et fiévreuse parole a entraînés, de ceux qu'il a coudoyés dans les conseils de la Commune ; il se sauve, il se cache, il vit.

Ce n'est point là une attaque, mais une simple constatation qui me paraît confirmer ce que je disais plus haut, au sujet des aptitudes politiques de M. Félix Pyat. Je le rapprochais d'Hugo. N'avais-je pas raison ? Et cette fuite renouvelée, sans cesse, du vieux révolutionnaire, n'est-elle point plagiaire de l'exil à jet continu, et souvent très prudent, qui fut propre au poète, que Hugo préféra toujours — cela soit rappelé sans reproche amer ou ironique — à la

bousculade des rues, à la défense des barricades. Parler ou écrire est fort bien, en matière politique ; mais agir est mieux, peut-être.

Rentré en France, après l'amnistie, M. Félix Pyat reprend sa plume de polémiste. Elu député des Bouches-du-Rhône, en 1888, il siège au Palais-Bourbon et s'y fait remarquer, à de rares intervalles, par d'excentriques motions débitées dans une langue parfois superbe et tellement littéraire, qu'on se demande quel était le plus vrai souci de l'homme qui la parlait : ou d'affirmer une théorie sociale aisée à développer, mais difficile à pratiquer, ou de prendre prétexte de cette théorie, pour déployer son incontestable talent oratoire.

J'ai peu de goût pour les discussions vaines et stériles. C'est pourquoi, à dessein, dans cette esquisse d'un homme disparu, je me borne à une sorte de décalque très bref et un peu sec de sa vie publique.

Le côté intéressant et pittoresque ne manque pas, toutefois, dans la vie de M. Félix Pyat.

Ceux qui ne le connaîtront que par ses discours, se figureront un Pyat, j'en suis certain, tout différent de celui qu'il était vraiment — se figureront un Pyat très simple, très modeste, très « peuple. » Ce sera une illusion.

M. Félix Pyat, à l'exemple des principaux hommes d'Etat libéraux et socialistes que vit naître 1830, était un aristocrate, en ses façons, en sa mise, en son langage, en ses mœurs.

Comme MM. Eugène Süe, le comte d'Alton-Shée, Marrast, de Lamartine, Ledru-Rollin — quoique non millionnaire comme la plupart de ces hommes — il affichait une élégance, un dandysme, que ne faisaient point supposer ses théories. L'esprit de Robespierre en cela le hantait — comme il a hanté tant d'autres.

Et pourquoi, franchement, devant ces *lions* qui se nommaient Marrast, Süe, Lamartine, d'Alton-Shée, dont les amis étaient le comte d'Orsay, le duc de Grammont-Caderousse, et ce fou d'élégance et de littérature, Emile Cabanon, eût-il boudé, se fût-il couvert de bure ?

Les chevaux, les gants de soie violets et la vaisselle plate de M. Eugène Süe étaient célèbres ; les gilets de M. Ledru-Rollin étaient fameux ; les nœuds de cravate et les plastrons de chemise de M. Marrast étaient vantés; la coupe des vêtements de M. le comte d'Alton-Shée était admirée ; les prodigalités, les levriers de M. de Lamartine étaient enviés... Pourquoi, M. Félix Pyat, qui était, sinon l'ami, du moins le compagnon de quelques-uns de ces

hommes, n'eût-il pas réglé son allure apparente sur la leur ?

Il y aurait enfantillage à s'attarder dans cette discussion.

J'ai l'horreur instinctive de toute maussaderie. Le trait caractéristique de notre époque est, justement — pour les hommes — une maussaderie de goûts, une recherche de la vulgarité, du banal qui s'allie mal avec les préoccupations artistiques qui sont, également, la marque de l'actuelle génération.

MM. Eugène Süe et Félix Pyat étaient des romantiques, me dira-t-on, qui, au coloris de la pensée, mariaient le prestige de la mise. — Sincèrement, les différents genres littéraires auraient-ils leurs costumes spéciaux ? — C'est une plaisanterie. — Coupez vos cheveux, lavez vos mains, vos yeux et vos oreilles, ayez moins de crasse sur vos chapeaux et sur vos collets, ô Diogènes des lettres, ô confrères indépendants de trop indépendantes revues, et je vous assure que si vos œuvres, dans cette nécessaire et hygiénique métamorphose, ne gagnent rien, vos personnes vaudront un peu plus.

L'écrivain, chez M. Félix Pyat, est moins connu du public que le politique. L'écrivain goûté, hautement, par les initiés, par ceux du métier, est ignoré, ou à peu près, de la foule. Il faut être Hugo, en

effet, pour résister, artistiquement, à la dissolvante influence de la politique.

Cependant, l'œuvre de M. Félix Pyat est considérable et elle eut son heure de gloire.

C'était le temps où les *Mystères de Paris* passionnaient les lecteurs ; où le *Juif Errant* faisait couler des larmes, soulevait des indignations. C'était le temps où des écrivains spéciaux donnaient pour cadre, à l'éternelle question d'amour, l'éternelle question sociale.

M. Félix Pyat ne pouvait se dérober à ce mouvement littéraire. Il apporta ses matériaux à l'édifice que les mains aristocratiques de M. Eugène Süe construisaient en l'honneur des faubourgs, et il faut reconnaître que ces matériaux sont — dans leur genre — de belle venue.

Il écrivit, et beaucoup. Mais ses livres les plus renommés sont *Mathilde*, les *Deux Serruriers*, *Diogène*, l'*Homme de peine* et le *Chiffonnier de Paris*.

Chacune de ses œuvres, presque, a son histoire. Celle du *Chiffonnier* est fameuse. Joué à la Porte-Saint-Martin, en pleine insurrection, le 24 février 1848, comme reprise, il eut pour acteur principal Frédérick Lemaître. Ce drame, après tout, n'était peut-être qu'un drame comme bien d'autres, ne valant ni peu, ni beaucoup. Mais il avait une scène,

une scène extraordinaire qui accapara vite l'attention, la curiosité, la passion publiques et qui força les applaudissements enthousiastes comme les protestations véhémentes.

Cette scène est celle de la couronne.

Le chiffonnier — et quel chiffonnier devait être Frédérick Lemaître — passe, glanant, dans l'ordure, sa vie. Son crochet heurte, à terre, une chose — et cette chose, c'est le sceptre royal, c'est la couronne. — Comment cette couronne, comment ce sceptre sont-ils là, traînant dans la fange ? Ne cherchons pas le vraisemblable dans le drame romantique. — Le chiffonnier regarde, se baisse, ramasse l'épave royale, et, dans un geste large, superbe, dans un geste de peuple qui secoue sa servitude, son abêtissement centenaire — il lance, dans sa hotte, dans la puanteur des détritus, et sceptre et couronne.

J'avoue que cette scène n'est pas sans grandeur, renferme un très intense sentiment dramatique. Lorsqu'elle fut jouée, en 1848, elle provoqua d'ardentes manifestations. Reprise de nouveau, il y a peu de temps, elle n'a pas paru produire, sur les spectateurs modernes, la même impression. Frédérick Lemaître, il est vrai, n'était plus là pour l'interpréter ; mais une autre cause n'existerait-elle pas qui, mieux, expliquerait cette indifférence,

cette froideur d'une foule avide, pourtant, dans son particulier assemblage, dans son tout spécial recrutement, de spectacles violents, à dramatiques effets? Et cette cause ne serait-elle pas dans l'éloignement du public actuel pour toute exhibition qui ne lui donne pas la sensation vraie de la Vie?

On a dit que M. Félix Pyat a légué de nombreux manuscrits qui seront publiés et livrés aux lecteurs.

Comme écrivain, il laisse une trace appréciée dans notre histoire littéraire. Je crains, pour sa gloire, ou plus simplement, pour son renom d'artiste, le zèle d'amis trop pressés d'accroître ou ce renom ou cette gloire. Je crains, pour lui, la mésaventure qui a frappé la mémoire de Gustave Flaubert et celle de Victor Hugo. On fouillera, dans les tiroirs du mort, on en sortira des papiers, brouillons plus ou moins informes — qu'on nous offrira à tant le fascicule, à tant le volume. Je doute que ces œuvres — séniles ou incomplètes, pour la plupart — ajoutent un atôme d'estime à l'estime que nous pouvons avoir pour le talent de M. Félix Pyat.

Les œuvres posthumes de Hugo nous ont révélé sa vieillesse, son abaissement intellectuel. Les œuvres posthumes de Fl[illegible] l'ont amoindri dans notre esprit.

Laissez do[illegible], héritiers de

M. Félix Pyat, ses notes là où elles sont. Ce mort s'en s'est allé avec de la lueur littéraire au front; n'allez pas éteindre cette lueur et donner raison, une fois de plus, au bonhomme qui inventa, pour les petits enfants, une fable que les grandes personnes devraient souvent méditer — une fable où il est parlé d'un ours et d'un pavé.

VIII

M. Charles Floquet.

Parmi les « plastiques » de l'Assemblée Nationale et parmi ceux qui, comme M. Félix Pyat, eurent des démêlés, alors, avec le pouvoir de M. Thiers, il convient de citer M. Charles Floquet, qui plus tard, en des destinées imprévues, devait oublier un peu les mécomptes que lui infligea le petit vieillard.

C'est une joie d'artiste que de portraiturer cet homme.

M. Floquet, en plus de son prénom connu, *Charles*, a celui de *Thomas*, et quoique non médecin, fait penser à cet autre Thomas fameux qui eut pour nom, Diafoirus, pour parrain Molière. Si, en effet, chez lui, Charles est de bonne comédie, Thomas est

d'excellente bouffonnerie et déborde, de son état civil politique ou mondain — immense, superbe, glorieux.

Cet homme, que tant d'événements divers, depuis quarante ans, ont vu passer dans l'allure triomphante des grandes utilités de la scène, vient d'être remis en vedette, un peu à son déplaisir, mais sans qu'il ait cessé, une minute, d'être ce qu'il fut toujours, en sa prudhommie abondante, sonore et qui prend de la place — Floquet le Magnifique — une manière de Beau Narcisse posant devant les fontaines et se souriant dans leurs ondes, quelque chose aussi comme un Empereur qui n'aurait point d'Empire, mais qui serait, tout de même — devant sa glace — l'Empereur de quelqu'un : de soi-même.

M. Charles Floquet, qui a soixante-six ans aujourd'hui, débuta dans la vie politique en février 1848, à peine échappé des salles d'études de son collège. Trop jeune, alors, pour occuper quelque emploi que ce fût dans l'Etat, il dut accepter l'inaction qui lui était imposée, et on le voit reparaître en 1851 à la barre des tribunaux, en qualité d'avocat et de plaideur dans quelques procès sans importance.

Il attendit longtemps qu'un fait imprévu — qu'un accident de la vie — vînt le tirer de son obscurité.

En 1863 et en 1869, s'étant présenté à la députation, il échoua dans sa candidature et il fût peut-être resté des années encore dans l'espérance d'une bonne fortune rebelle à ses désirs, lorsque le sinistre drame d'Auteuil — le meurtre de Victor Noir par Pierre Bonaparte — lui permit, enfin, en le plaçant soudain en relief, comme conseil chargé de soutenir les revendications civiles de la famille Noir, d'offrir au public la virginité mûre de sa parole.

Adjoint au maire de Paris, pendant le siège, il fut élu député à l'Assemblée Nationale en février 1871 ; mais ce rôle nouveau et difficile, alors, sembla le gêner. Il donna sa démission, pour ne point déplaire aux communalistes et s'en fut à Biarritz, pour ne point paraître, aux yeux des Versaillais, approuver les actes du gouvernement insurrectionnel. Ce fut, un peu pour lui, alors, une situation pareille à celle de l'âne de Buridan. Cette posture, d'ailleurs, ne lui fut pas favorable. Suspecté dans ses sentiments et dans ses sympathies politiques, il fut arrêté, par ordre de M. Thiers, et conduit sous escorte, à Pau, où il demeura prisonnier jusqu'en juin 1871.

Dès lors, M. Floquet adopta une attitude militante et hostile vis-à-vis des hommes de l'Assemblée Nationale. C'est ainsi qu'il devint président du Con-

seil municipal de Paris, en 1875, et qu'il fut envoyé à la Chambre, par ses administrés, en février 1876.

Lorsque ce pauvre grand homme, mort trop tôt, Gambetta, forma son ministère, en janvier 1882, il se servit de M. Floquet comme préfet de la Seine. Fonctionnaire, il eut des goûts fastueux qui lui aliénèrent la confiance des puritains du Conseil. S'étant éloigné de ces moroses, il reparut au Palais-Bourbon, et, en 1885, la Chambre que l'austérité de M. Brisson avait ennuyée, vit en lui un homme aimable et le nomma son président.

Après trois années d'exercice qui lui valurent les louanges publiques et inconscientes, en un article de l'*Autorité*, de M. Paul de Cassagnac, M. Floquet accepta le pouvoir et devint le chef du Cabinet du 3 avril 1888. Mais ce fut là, pour lui, un évènement fâcheux, car il rencontra alors, sur son chemin, le plumet et le cheval noir du général Boulanger, ainsi que l'hydre aux trois cent mille têtes du canal de Panama.

Telle est, rapidement esquissée, l'existence politique de M. Charles Floquet. Elle n'a rien d'original et ne saurait retenir l'attention. Un proverbe veut que la sauce, souvent, fasse passer le poisson. Pour M. Floquet, il semble que le proverbe renversé serait mieux — que le poisson fait passer la sauce. En

effet, il est plus intéressant que son œuvre, que sa vie publique et, sur le transparent comique de notre modernité, il se silhouette, il se détache — type délicieux de vaudeville, sorte de Cassandre fin-de-siècle, rajeuni, parfumé, non plus berné, comme l'ancêtre, mais avec un grain d'astuce bourgeoise qui le protège contre les duperies et les horions.

M. Floquet, élégant, tout battant neuf, sans cesse, en ses vêtements sortant de chez le bon faiseur, a cependant, avec sa tête chevelue, avec ses courts favoris encadrant son visage, avec son menton rasé, l'aspect d'un brave notaire endimanché. La vivacité de sa personne, seule, atténue cette physionomie banale, mais elle est en lui, et au repos, devant son bureau, ou à la marche, dans les couloirs du Parlement, elle taquine et trahit, malencontreusement, ses beaux éclats prudhomesques, l'immensité de ses élans, les trémolos humides de sa voix.

Sous l'Empire, déjà, M. Floquet, malgré la bizarrerie de ses chapeaux, malgré le luxe et la coupe de ses gilets ou de ses redingotes qui affectaient de petits airs « à la vraie mode de 1793, » d'où s'échappaient comme des senteurs « d'incroyable, » avait ce masque notarié, invitant plus aux contrats d'af-

faires qu'aux contrats galants — il eut des aventures, pourtant — et il s'en revenait, quotidiennement, de chez son coiffeur, habile à composer des têtes de cire, cependant, pour se rendre au *Temps*, où il écrivait des *faits-divers* — désespéré.

Toutefois, la mise étrange de M. Floquet fit oublier la bonhomie vulgaire de sa tête et lui attira quelques badauds.

Mais, je le répète, sa célébrité eût sans doute été lente à naître et eût été rejoindre les destinées de la Pologne qu'il acclamait à la barbe du Tsar, en 1867, si l'incident Victor Noir ne lui eût servi de tremplin politique et ne l'eût désigné comme un adversaire utile de l'Empire, aux électeurs mécontents.

M. Charles Floquet sut s'emparer de la confiance de quelques-uns, à l'aide d'une éloquence toute spéciale, d'une phraséologie bruyante et pompeuse, à laquelle on n'était guère habité sous l'Empire, ainsi que dans les années qui succédèrent à son écroulement. Dans le silence de l'époque, sa voix eut l'intensité du coup de tam-tam cher aux forains — de ce coup de tam-tam qui amasse, devant les tréteaux, les naïfs.

La voix de M. Floquet est la même, toujours. Il la donne, à la tribune, dans toute la force d'un solide gosier, et elle s'en va, effarante, dans un ensemble

de gesticulations furieuses, vers l'auditoire assourdi, comme perdu, comme noyé sous le flot de tant de syllabes accumulées, redondantes, tombant les unes sur les autres, avec des vibrations de traître jouant sa grande scène, à l'Ambigu.

Ce genre d'éloquence a sa place indiquée à la cour d'assises et peut, je le reconnais, avoir quelque autorité sur une douzaine de jurés. Mais son influence est nulle dans un Parlement et, si peu habitués aux harangues que soient certains provinciaux députés, ils ne s'y laissent pas prendre.

C'est pourquoi, M. Floquet, président, faisant des grâces et onctueux dans l'oraison funèbre d'un collègue, ne saurait voir, dans l'attention que lui a prêtée la Chambre, lorsqu'il s'exprimait devant elle, autre chose qu'une surprise — qu'une de ces surprises allant à sa parole, comme à un objet antique, comme à une curiosité que, seuls, les collectionneurs de raretés hors d'usage tiennent à conserver.

M. Floquet — l'événement l'a démontré — n'est point un homme d'Etat. C'est, en politique, un « voyeur, » si je puis employer ce mot parisien, et ayant parfois la parole audacieuse, il reste impuissant dans l'accomplissement de ses actes, ou mieux, il n'a pas le sens des faits qui devraient appuyer et

confirmer ses théories. C'est un heureux de l'existence, un gâté de la vie, un jouisseur, selon l'expression de Gambetta, et il semble que, dans ses conceptions sociales, il marque un arrêt qu'elles ne doivent pas franchir, obsédé par la peur de se voir entraîner par elles, involontairement, par la peur d'une marche en avant trop irrémédiable, par la peur de ne pouvoir plus retourner sur ses pas et de perdre, ainsi, les générosités que le sort lui a octroyées. C'est un Jacobin que l'odeur du club écœure, que la guillotine fait tomber en pâmoison, que l'abandon de son bonheur, de sa félicité, de sa quiétude bourgeoise, fait larmoyer. — Il ne repousse pas le bonnet phrygien, mais il badigeonne de rouge ses talons : rouge partout, sans-culotte à la tête, marquis aux pieds — tout M. Floquet est là.

Médiocre politique, M. Floquet fut, cependant, on ne saurait le nier, un gentil président du Parlement. Courtois, empressé, affectueux, même, avec ses collègues de la gauche et de la droite, il goûta, dans son fauteuil, la gloriole amusante des simples. Il fut aimable, coquet et beau et il donna, à sa demeure officielle, une tenue particulière, non exempte de raffinement mondain. Il offrit à boire et à manger au Tout-Paris des premières et s'il dédaigna une baignoire en argent, pour ses ablutions habituelles,

il ne refusa point les oreillers garnis de Valenciennes, que la munificence du budget parlementaire (*fournitures diverses*) lui accorda.

Toutefois, dans son élévation, il n'eut point la grandeur généreuse de son prédécesseur Gambetta, en ce qui concerne le personnel du Parlement. Dans ce personnel, où l'envie, la haine et la délation anonyme sont à l'ordre du jour, il écouta trop volontiers les méchants. Il fut cruel à tous ceux qui ne s'agenouillèrent pas devant lui et il les frappa sans pitié. Il n'est point donné à tous d'avoir le cœur compatissant et l'orgueil intelligent de Gambetta. Comme le général Boum, « à cheval sur la discipline, » M. Floquet fut un implacable des règlements, fut un rigoriste de la « fôôrme. »

Un philosophe a dit que les femmes ont les cheveux longs et les idées courtes. Je ne sais si, dans la solennité qui caractérise M. Floquet, si dans la boursouflure, si dans l'emphase de ses discours, la phrase du philosophe peu galant pourrait lui être applicable. Mais, en dépit de l'humour qu'il montra en sa présidence, il semble que son esprit s'égare, que ses pensées se mêlent, confuses, alors qu'il lui est offert de participer à un débat, à la manifestation d'un acte politique. Et c'est alors qu'il nous apparaît, non seulement physiquement comme le

brave notaire prudhomesque dont je parlais au début de cette étude, mais surtout, moralement, comme le descendant direct du héros de Henry Monnier.

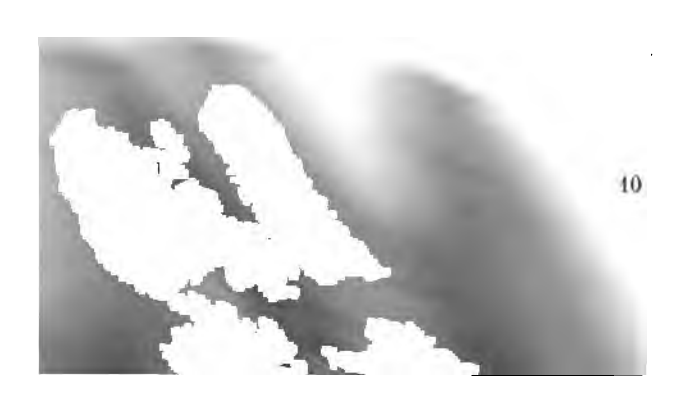
Il a des mots terribles alors — terribles pour le renom de son esprit. — Il fait des citations historiques et il prononce : — « Mirabeau et moi, avons dit... » — M. Jules Ferry qualifie le général Boulanger de Saint-Arnaud de café-concert. Le succès de cette boutade l'empêche de reposer et il tente de le faire oublier. — « Môssieu, s'écrie-t-il, un jour, en s'adressant au général, à votre âge, Napoléon I[er] était mort! » — Homais, le pharmacien Homais, dans l'officine de sa petite ville normande, là-bas, n'eût pas trouvé mieux.

Comparé — par des flatteurs — à Robespierre et à Saint-Just, il apprend par cœur des passages entiers de la vie de ces deux illustres conventionnels et il les récite, avec une sorte de satisfaction intime, comme se les appliquant à soi-même.

Sentencieux, doctoral, solennel, majestueux, M. Floquet ne comprit pas sa vocation. Il eût fait un merveilleux régent de collège; il eût vécu, délicieusement, dans cet emploi, la vie de tous les héros fameux de l'Histoire ou de la Fable appris dans des livres estampillés; il eût lancé, admirablement, au jour consacré, le traditionnel : — « Jeunes

élèves... » — et il eût arraché, en des trémolos pathétiques, des larmes, de vraies larmes, aux parents émus et chargés des couronnes obtenues par leurs précoces rejetons.

Il faut gémir sur sa destinée, et il faut nous plaindre de ne pouvoir, ainsi — l'admirer.



IX

M. Méline.

Un homme dont on parla, en 1871, quoiqu'il ne fût point partie de l'Assemblée Nationale, un homme qui occupa alors l'attention publique, par son attitude comme membre de la Commune et comme ami timide du Gouvernement de Versailles, mérite d'avoir sa place en cette exposition, presqu'intime, de politiciens. Je veux désigner M. Méline, dont l'autorité s'est si puissamment imposée à notre actualité.

Je n'ai pas pour hab[illegible] présenter, aux lecteurs, une simple et [illegible] des hommes qui pass[illegible] au travers [illegible]

naire, mes modèles du récit anecdotique, de la forme littéraire, et il me semble que cette façon de portraiturer ceux qui vont et qui viennent, dans une mêlée un peu confuse, devant le public, n'est point sans intérêt.

Avec M. Méline, cependant, il devient malaisé de faire de l'art ou de la fantaisie ; il est plus malaisé, encore, de philosopher. M. Méline est, en effet, un homme tout nu, l'un de ces hommes qui n'ont point d'histoire ou dont l'aventure, très banale, s'estompe et se fond dans les grisailles de leur époque. Rien de particulier ne le caractérise, rien de saillant ne le met en dehors de la foule et si la chance qui travaille quelquefois — trop souvent même — pour ceux qui, dans la vie, « font tapisserie, » pour ceux qui ne méditent contre elle ni viol ni coquetterie, ne s'était offerte et ne s'offrait encore à lui, capricieuse comme toute femelle, il n'y aurait aucun inconvénient, en dépit du rôle important qu'il tient dans le monde parlementaire, à négliger sa personnalité.

En l'heure présente, pourtant, il est nécessaire de le dire, pour ne pas être injuste, la personnalité de M. Méline semble grandir et s'élever au-dessus des ombres vulgaires qui hantent le Parlement. Il est sans histoire et, près des hommes dont l'histoire

est trop compliquée, trop mélodramatique, trop roman-feuilletoniste, il représente comme une paix matérielle, comme une sécurité morale qu'on n'a pas le loisir de dédaigner. Il pourrait s'imposer au public comme un calmant s'impose à un malade. Il pourrait être l'émollient destiné à adoucir, définitivement, les coliques de Panama.

Fluet, tout en os et tout en nerfs, de noir vêtu comme un parfait notaire dont il a les favoris traditionnels ainsi que la grâce professionnelle, M. Méline erre dans les couloirs du Palais-Bourbon, habituellement chargé d'une immense serviette de laquelle débordent d'innombrables paperasses. Il est un des assidus de la Chambre, l'un des fidèles de la tribune, l'un aussi des laborieux qui s'enferment dans les locaux des commissions, pour y élaborer projets sur projets et non pour y sommeiller ou pour y intriguer.

Avocat instruit et intelligent, au début de sa vie, il eut une vision fort étrangère aux destinées qui sont actuellement les siennes, à la pensée qui le dirige aujourd'hui.

Très pieux, très catholique, il organisa des sociétés religieuses, fut membre influent d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul et combattit ce que ses collègues de la droite nommeraient le bon combat.

Mais cette ferveur sainte et de sacristie n'eut, chez lui, que la durée d'une fièvre maligne, et lorsque la République fut proclamée, au Quatre-Septembre 1870, il renonça à sa foi, se retourna vers Satan, ses pompes et ses œuvres et accepta d'être l'adjoint au maire du premier arrondissement de Paris.

Pendant le siège, il ne fit guère parler de lui. Cependant, quand le Dix-Huit-Mars jeta son tocsin et ses clameurs sur la grand'ville, il sortit de son bureau administratif et joignit son nom à celui des révoltés. Ce nom plut aux Parisiens qui l'appelèrent à siéger dans les conseils de la Commune.

Que se passa-t-il, alors, dans l'esprit de M. Méline? Fut-il épouvanté par quelque rêve tragique, par la divination des choses extraordinaires qui allaient s'accomplir et qu'il ne voulait ni approuver, ni blâmer; fut-il attristé, soudain, par cette parodie gigantesque et sanglante des jours révolutionnaires? Nul ne saurait le dire. Quoi qu'il en fût de son intime pensée, il se retira de l'Assemblée communaliste, il donna sa démission de représentant insurrectionnel de la capitale et il se hâta de reprendre, en apparence, l'attitude sans danger d'un simple spectateur qui note l'enchaînement et le déchaînement des événements.

Des heures calmes ayant succédé aux heures tem-

pétueuses, du soleil ayant succédé à la lueur de la poudre et du pétrole, il ne tarda point à reparaître sur la scène politique et, en 1876, il entra au département de la Justice, en qualité de sous-secrétaire d'Etat, M. Martel étant ministre. Une vague ressemblance physique existait entre M. Martel et M. Méline, et il y eut quelque gaîté caricaturiste dans le rapprochement de ces deux hommes.

Il fit partie, alors, du cabinet présidé par M. Jules Simon, ministre de l'intérieur, de ce cabinet qui devait rester célèbre dans l'Histoire, par l'aventure de sa chute, au Seize-Mai 1877.

Dans un chapitre spécial, je parlerai de l'intrigue qui amena cette chute. Cependant, il est un fait à peu près ignoré qui la marqua, originalement, et que je puis placer ici.

M. le maréchal de Mac-Mahon qui commandait, en ce temps-là, à la République, était un soldat dans toute l'acception du mot, employant des procédés de caserne dans les choses du gouvernement et renvoyant ses collaborateurs, lorsqu'ils avaient cessé de lui plaire, ainsi qu'on congédie une ordonnance. Or, M. Jules Simon, à la veille du Seize-Mai, ayant prononcé un discours qui contraria le Maréchal et s'étant présenté devant lui, dans la même journée, éprouva les effets de sa colère et de sa brutalité.

— Monsieur, lui dit le Président, vous n'avez plus ma confiance. Je n'ai plus rien à vous communiquer et je vous prie de f... le camp !

L'apostrophe était vive. Elle fut le prélude du Seize-Mai, ce coup d'État avorté, cette folie politique que nul n'expliquera peut-être jamais, que M. de Mac-Mahon lui-même n'a peut-être jamais comprise.

Constamment réélu député depuis la dissolution fameuse de la Chambre en 1877, M. Méline se fit surtout remarquer par une compétence incontestable, quoique discutée, dans les questions économiques.

Protectionniste ardent, il affirma ses convictions, dans les commissions spéciales, et les fit prévaloir comme président de la commission des Douanes.

Il s'attira, ainsi, plus d'une attaque, et l'on se souvient que l'application de ses théories provoqua divers conflits internationaux qui ne sont point apaisés. Quelques esprits judicieux ne sont pas même sans inquiétude devant la mise en évidence de M. Méline, et se demandent si son nom n'apporterait point, dans les affaires courantes et gouvernementales, certaines complications.

Le peuple sourit au nom de M. Méline. Il lui a donné, en effet, un gage de joyeuseté, en 1883, étant ministre de l'Agriculture, lorsqu'il fonda

l'Ordre du Mérite Agricole. Ce genre de chevalerie ne manque pas, en vérité, de pittoresque, de comique, et, dans une époque où le carnaval se meurt, il semble en faire revivre les oripeaux. Mais pourquoi trop critiquer? Les petites vanités veulent à boire et à manger ainsi que les grandes, leurs sœurs, et le Mérite Agricole va bien à leur taille.

Il est une coïncidence curieuse. A l'heure où M. Clémenceau s'écroule, s'émiette et disparaît, coupé en morceaux, dans la confusion et dans la tourmente des événements, M. Méline sort de l'ombre, de plus en plus, comme ces cartes que les prestidigitateurs font surgir d'un jeu placé dans un verre. Déjà, en 1888, lorsque M. Floquet quitta la présidence de la Chambre pour former un cabinet, MM. Méline et Clémenceau se trouvèrent en présence, dans une rivalité, et briguèrent les suffrages du Parlement, pour l'obtention du fauteuil. M. Clémenceau échoua, dans sa candidature, et M. Méline fut élu. N'y aurait-il pas quelque fatalité dans la rencontre de ces deux hommes, dans leur marche au travers de la vie, et ne serait-on pas bien venu à croire à cette fatalité, si l'on évoque le Dix-Huit Mars 1871, date où MM. Clémenceau [illegible] tendirent la main, par-dessus les can[illegible] Montmartre?

La vie politique de M. Méline est simple, donc, ou à peu près. Quel que soit le sort que l'existence lui réserve, sa vie restera simple, trop simple peut-être, dans un temps où il faut savoir « machiner » ses jours et ses pensées, pour être en mesure de diriger les hommes, de résister à leur effort égoïste et obstiné.

M. Méline est, en politique, un modéré. Mais la modération est-elle bien appropriée aux moments fiévreux qui battent les dernières années de ce siècle, comme les pulsations d'un cœur à son déclin, heurtent les artères d'un moribond ?

M. Méline est un orateur clair, net et tranchant, avec une sorte d'onction, d'amabilité, dans sa parole, qui s'allient adroitement à la ténacité instinctive qui est le propre de son tempérament, à son désir constant de vaincre et de convaincre. Mais la douceur, mais le raisonnement paisible, logique, mais la saine philosophie des choses sont-ils, désormais, de nature à satisfaire les hommes, peuvent-ils apporter quelque ordre favorable et fécond, dans une société qui semble jouer à colin-maillard et à laquelle on ne cesse de toutes parts, un peu, de crier : « casse-cou ? »

Il est des côtes qu'un attelage ne franchit qu'à coups de fouet.

La société actuelle me paraît être au bas de l'une d'elles. M. Méline eût pu aider à lui mettre le harnais, pour la marche. Il n'aura jamais la main robuste du charretier qui l'enlèvera, dans la montée qui l'arrête.

X

M. Clémenceau.

Je viens de prononcer le nom de M. Clémenceau, en le rapprochant de celui de M. Méline, dans l'évocation rapide du mouvement communaliste, en 1871. Pas plus que M. Méline, M. Clémenceau n'entra à l'Assemblée de Versailles. Mais le rôle qu'il joua, alors, est si grand, mais le rôle qu'il joua depuis est si important, que je ne puis me dérober à l'obligation de retracer, dès à présent, à grands traits, sa physionomie.

La sagesse des nations veut que les buveurs d'eau soient méchants. Si c'est là une vérité, M. Clémenceau, terriblement, doit être mauvais ; car, selon la légende, il ne boit que de l'eau. Si, homme poli-

tique, je me trouvais en face de M. Clémenceau, je ferais pourtant peu de cas du dicton populaire ; mais davantage, dans un rappel des années écoulées depuis l'heure où celui qui est, ici, en cause, entra dans la vie publique, je m'inquiéterais de ses actes et j'en prendrais méfiance. J'ignore, en effet, la méchanceté de M. Clémenceau qui est un aimable homme et un courtois adversaire; mais je le sais nerveux et je craindrais ses nerfs, autant que les marins redoutent, dans un ciel tout bleu, le petit nuage tout noir.

M. Clémenceau est Vendéen et, selon encore la légende, de race aristocratique. Je me suis laissé conter, en effet, qu'il possède un blason très régulier — des armes parlantes, même — de gueules ou d'azur à une clef d'or. Ce qui est exact, c'est que le nobiliaire de sa province mentionne une famille de son nom, dont les armoiries sont — à peu près — celles que je viens d'énoncer.

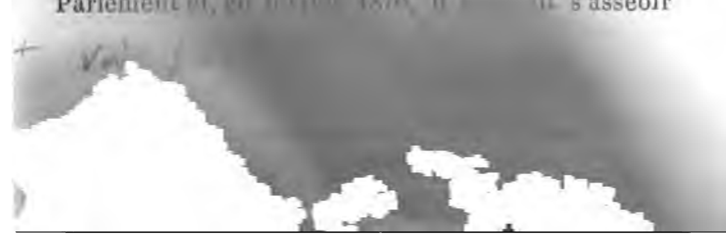
Noble ou plébéien, il importe peu. M. Clémenceau, s'il n'est point un descendant, pourra devenir un ancêtre. Docteur en médecine, ayant vécu en Amérique et ayant rapporté, de son séjour chez les Yankees, beaucoup de leurs vertus pratiques, plus encore de leurs rudes allures, quand éclata la Révolution du Quatre-Septembre, il était médecin — médecin

ignoré, presque — sur les hauteurs de Montmartre, dans l'ombre funambulesque du moulin de la Galette.

Nommé maire de son arrondissement, il occupait cette fonction lorsque le Dix-Huit-Mars succéda au Quatre-Septembre et lorsque les généraux Lecomte et Clément-Thomas, là-haut, sur les buttes où s'ébattent et aiment les dernières grisettes parisiennes, tombèrent sous les balles des fédérés, M. Clémenceau fit tout ce qu'il put faire, affirme-t-on, pour sauver les deux soldats. Mais sa volonté, mais sa popularité, mais son courage — il l'a déclaré, naguère, devant un conseil de guerre — se brisèrent contre la fureur d'une multitude exaspérée ; comme les pompiers aux heures sinistres, il se résigna et fit, devant ce meurtre, ce qu'on pourrait appeler, sans vaine métaphore, la part du feu.

Après avoir traversé la période insurrectionnelle, tant bien que mal, après avoir donné sa démission de député de Paris, M. Clémenceau fut envoyé au Conseil municipal, dont il devint l'un des secrétaires, l'un des vice-présidents, puis le président, en remplacement du glorieux M. Charles Floquet qui jouait au moderne Barras.

Mais il ne [illegible] tarder à reparaître dans le Parlement et, en [illegible] 1876, il [illegible] s'asseoir



parmi ses collègues de l'Extrême-Gauche comme député, encore, de Paris. Depuis lors, il n'a plus cessé de siéger, soit à Versailles, soit au Palais-Bourbon, élu tantôt par les électeurs de la Seine, tantôt par ceux du Var, qui, cependant l'ont abandonné, malgré sa belle défense, dans les affaires récentes du Panama.

C'est un homme de taille moyenne, sec, dont la tenue dit un puritain, un sectaire. La tête ronde et énorme, le crâne couvert de cheveux ras et grisonnants, la face coupée par une moustache forte, dure et tombante, la peau comme ridée, comme tannée et teintée de cire, M. Clémenceau a une ressemblance physique avec un autre célèbre politique, avec M. de Bismarck. Chez l'un ainsi que chez l'autre, l'ossature faciale apparaît sous la chair, vigoureuse, saillante, mal équarrie, dans un même trait caractéristique : la mâchoire taillée en grimace de bouledogue. Comme chez M. de Bismarck, encore, mais moins profondément, l'œil s'enfonce, chez M. Clémenceau, sous l'arcade sourcilière et, de là, jette sa flamme — sa joie ou sa colère.

Très soigné, en sa toilette, M. Clémenceau n'est pas, cependant, un élégant. Le plus souvent vêtu d'une jaquette noire, d'un gilet chamois, d'un pantalon grisâtre, il a, dans sa mise, un je ne sais

quoi d'austère qui la fait étrangère à toute coquetterie.

Brusque, allant, venant, en des saccades, sa parole semble se calquer sur ses mouvements. Elle éclate, nette, cassante, brève et autoritaire. Rarement M. Clémenceau discutait paisiblement, avec ses collègues, dans les couloirs du Parlement. Il écoutait, interrompait, interpellait, tout à la fois. A peine arrivé à la Chambre, il s'agitait, se secouait, s'ébrouait comme un cheval impatient, au milieu des groupes, le chapeau sur l'oreille, mâchonnant un cigare, faisant avec sa canne des moulinets, battant du pied, des appels, se fendant contre les murailles, le jonc tendu, ainsi qu'en une salle d'armes.

Rarement, également, M. Clémenceau montait posément à la tribune. Il quittait son banc impétueusement, sautait dans l'hémicycle, escaladait les marches dans un bond, se plantait devant ses collègues, puis attendait, les mains croisées derrière le dos, appuyé au bureau du président, qu'un silence lui permît de commencer son discours.

M. Clémenceau est-il un orateur? Les uns disent oui; les autres disent non. J'ai, pour mon compte, entendu M. Clémenceau dans toutes les harangues qu'il a prononcées, soit à Versailles, soit au quai d'Orsay et, si je compare sa parole à celle de

part des hommes qui l'ont combattu, je dois reconnaître qu'il n'est point un orateur.

Je l'ai dit, dans sa conversation il procède par saccades. Il procède, également, par saccades dans ses discours, et cette nervosité met comme une fatigue dans l'oreille de celui qui l'écoute. En outre, sa phrase, sèche, rapide, tranchante, sonnant l'acier — si je puis ainsi m'exprimer — sans inspiration, sans repos, jette comme un malaise dans l'auditoire et s'élève exempte d'éloquence et d'émotion. Elle provoque une impression particulière et bizarre : elle fait songer que cet homme qui, pourtant, a des convictions, ne pense point un mot des principes qu'il expose. Le discours, en effet, parfois, sort de sa bouche, comme à regret, comme hésitant, comme cherché. Et, alors qu'il devrait affirmer une espérance, une indignation, une foi, il agonise dans un verbe emmêlé, en des digressions amenées comme à dessein et comme pour dissimuler une pauvreté d'enthousiasme, de sincérité.

M. Clémenceau n'est point un orateur. Cependant, il serait imprudent de croire que l'absence d'[illegible] en sa parole, le laisse faible, inhabile ou peu [illegible]-table. M. Clémenceau, qui a de la brutalité [illegible] de l'esprit, se sert merveilleusement de son [illegible] et de sa brutalité. Chaque saccade de sa person[illegible]

de sa voix tombe sur son adversaire et l'assomme ; chaque trait de sa harangue siffle autour de son contradicteur comme une lanière, et c'est dans les digressions mêmes dont sont faits ses discours, qu'il se montre le plus dangereux. Adroit à donner le change à ceux qui l'applaudissent, comme à ceux qui l'attaquent, nul mieux que lui ne sait faire dévier une question, égarer l'ennemi dans les complications d'une argumentation d'autant plus insaisissable qu'elle semble décousue. Dans une volte-face violente et soudaine, il se remet en présence de son point de départ et force ses auditeurs à l'écouter. — C'est un admirable passeur de muscades.

L'un des principaux discours de M. Clémenceau — le plus correct peut-être, selon l'art oratoire — est celui qu'il prononça contre M. de Marcère, ministre de l'Intérieur, en février ou en mars 1879. M. Clémenceau s'empara, alors, du pauvre M. de Marcère, le pétrit, le retourna, l'allongea, le rétrécit, souffla dessus — à la manière des prestidigitateurs — et rien ne resta de l'infortuné. Mais il ne se mit, vrai-[illegible], en évidence, qu'après l'élévation de Gambetta [illegible]sidence de l[illegible]hambre.

[illegible]a des ord[illegible]rs, s'imposa aux esprits, [illegible] fut en [illegible]rtout. Gambetta, simple [illegible]nit. Il [illegible]e ceux qui le portèrent

La vie politique de M. Méline est simple, donc, ou à peu près. Quel que soit le sort que l'existence lui réserve, sa vie restera simple, trop simple peut-être, dans un temps où il faut savoir « machiner » ses jours et ses pensées, pour être en mesure de diriger les hommes, de résister à leur effort égoïste et obstiné.

M. Méline est, en politique, un modéré. Mais la modération est-elle bien appropriée aux moments fiévreux qui battent les dernières années de ce siècle, comme les pulsations d'un cœur à son déclin, heurtent les artères d'un moribond?

M. Méline est un orateur clair, net et tranchant, avec une sorte d'onction, d'amabilité, dans sa parole, qui s'allient adroitement à la ténacité instinctive qui est le propre de son tempérament, à son désir constant de vaincre et de convaincre. Mais la douceur, mais le raisonnement paisible, logique, mais la saine philosophie des choses sont-ils, désormais, de nature à satisfaire les hommes, peuvent-ils apporter quelque ordre favorable et fécond, dans une société qui semble jouer à colin-maillard et à laquelle on ne cesse de toutes parts, un peu, de crier : « casse-cou ? »

Il est des côtes qu'un attelage ne franchit qu'à coups de fouet.

La société actuelle me paraît être au bas de l'une d'elles. M. Méline eût pu aider à lui mettre le harnais, pour la marche. Il n'aura jamais la main robuste du charretier qui l'enlèvera, dans la montée qui l'arrête.

Je n'ai point, ici, à rechercher si le sort a été juste ou simplement cruel en frappant cet homme. Mais, si dans la superbe défense qu'il a présentée, dans l'obstinée réhabilitation qu'il a tentée, il ne s'est point innocenté, on ne saurait nier que dans le drame ou la comédie où on lui a prêté un rôle, il ne s'est pas révélé plus coupable que tant d'autres qui, plus heureux, plus cyniques, ou plus armés contre des adversaires sans pitié, ont su sortir de l'océan de boue en lequel on les croyait à tout jamais engloutis.

Si la justice immanente des choses n'est pas une simple plaisanterie, le destin doit à M. Clémenceau, dans son amoindrissement politique et moral, sinon cette réhabilitation qu'il recherche avec tant d'énergie, du moins une explication.



XI

M. Jules Ferry.

Un homme qui occupa une grande place dans l'Assemblée Nationale, qui eut la très rare chance de ne jamais être banal, dans les enthousiasmes ou dans les haines qu'il suscita, et qui laissa une trace profonde dans la politique de la France lorsqu'il mourut soudainement, fut M. Jules Ferry.

Sa physionomie a été esquissée de multiples fois. Cependant, en dehors des lieux communs habituels aux polémistes de profession, il reste à glaner autour de la personnalité d'un homme d'Etat. Laissant donc de côté les injures et les louanges excessives, il ne me déplaît pas de tracer ici, à grands traits, son portrait.

Physiquement, M. Jules Ferry était connu. La coupe de ses favoris même était fameuse — ce qui prouve que l'esprit souvent se nourrit de peu. La barbiche de Richelieu, en nos heures de blague, serait ridicule, haut perchée sur une robe de cardinal — ce qui n'empêcherait nullement celui qui la porterait d'être — Richelieu.

Cela dit et me hâtant d'ajouter, sans comparaison avec l'illustre ministre de Louis XIII, la vie publique de M. Jules Ferry me paraît aisée à résumer.

Avocat — et non pas des plus grands — sous l'Empire à son déclin, il débuta dans le journalisme par des articles quelque peu tapageurs et agressifs, à la *Gazette des Tribunaux*, au *Courrier de Paris*, à la *Presse* et au *Temps*.

De son passage à ce dernier organe, date sa renommée.

On était alors dans les derniers jours de l'Empire. Toute une génération jeune grondait autour des Bonaparte, faite d'éléments très divers, mais unis pour une même lutte. C'était l'époque où des salons se formaient et complotaient contre le pouvoir. C'était l'époque où, dans les cafés, dans les cercles des hommes — adolescents presque — se rassemblaient et faisaient entendre des paroles de revendication, des promesses de liberté. — D'un côté

dans les salons, c'étaient les royalistes ; de l'autre, dans les réunions moins élégantes, c'étaient les républicains qui conspiraient. — Républicains et monarchistes de toutes nuances se donnaient la main, prenaient quelquefois le même mot d'ordre, se prêtaient un mutuel appui. Tous couraient sus à l'Empire. C'était la mêlée de l'assaut, où épaulettes d'or et galons de laine se confondent, portés en avant par la même impulsion, par le même enthousiasme.

M. Jules Ferry, né de cette génération, simple lieutenant dans les rangs républicains, n'avait rien fait encore qui attirât particulièrement l'attention sur lui, lorsqu'il s'avisa de publier une brochure qui, grâce à un calembour, eut du succès. *Les Comptes fantastiques d'Haussmann* passèrent dans toutes les mains, sous tous les yeux, et leur auteur eut son heure de gloriole. — M. Jules Ferry, dans ce livre, faisait-il preuve d'un sens indiscutable des choses, d'une vision spéciale et hardie des hommes et d[illegible] la politique? — Non. — Mais le calembour éta[illegible]n ; il venait à son moment. Et celui qui l'a[illegible]cé fut appl[illegible].

[illegible] croula. — [illegible]yalistes et républicains [illegible] désorm[illegible] faire que de se mal [illegible]rèrent [illegible]èrent chacun de son

côté : les royalistes aux oubliettes ; les républicains au pouvoir. — O la fable de Bertrand et Raton !

Au Quatre-Septembre, M. Jules Ferry fut maire de Paris. Il fit alors du pain aux Parisiens qui le trouvèrent mauvais et qui, pour se venger, inventèrent, contre lui, des chansons — et des calembours aussi.

Cependant, M. Jules Ferry, piètre boulanger, fut alors un homme de sang-froid et de courage. Au 31 octobre, il sauva, au péril de sa vie, ses collègues du gouvernement et si, plus tard, le souvenir de ce service les abandonna, c'est qu'apparemment, les ministres, comme les simples mortels, sont ingrats. On a dit, du courage de M. Jules Ferry, qu'il était surtout fait de vanité et d'outrecuidance — comme d'une sorte d'emballement inconscient. — C'est là une calomnie. — M. Jules Ferry, homme d'Etat, peut être apprécié diversement. Mais nul n'est en droit de suspecter sa bravoure civile. Ses actes, réfléchis, brutaux, tout d'un jet, sont ceux d'un audacieux, d'un ignorant de toute crainte.

Après la guerre, membre de l'Assemblée Nationale, M. Jules Ferry entra très avant dans les batailles parlementaires et acquit bientôt une influence occulte qui mit en échec, souvent, celle même du maître d'alors — de Gambetta.

Député, encore, après la dissolution de l'Assemblée, il se fit remarquer par l'âpreté de ses attaques. Et ce fut le temps de l'Article 7, base de l'enseignement public actuel ; ce fut le temps aussi des rigueurs contre les congrégations religieuses ; ce fut, plus tard, l'expédition du Tonkin, la radiation des Princes de l'armée, l'alliance allemande — l'impopularité.

L'Article 7 est-il aussi plein d'iniquités qu'on l'a dit ? La dispersion des moines fut-elle aussi barbare qu'on l'a décrite ? La campagne du Tonkin fut-elle aussi lamentable qu'on l'a déclarée ? Le renvoi des Princes fut-il aussi inopportun, aussi injuste qu'on l'a proclamé ? Le rapprochement avec l'Allemagne fut-il aussi malhabile, aussi impolitique qu'on l'a prétendu ? Je laisse à d'autres, pour le moment, le soin d'éclaircir et de traiter ces questions. Je ne veux me rappeler ici, et au sujet de M. Jules Ferry, qu'une conversation que j'eus avec le prince Napoléon, conversation que j'ai reproduite en mon livre « l'*Empereur* » et dans laquelle le dernier des Bonaparte exprimait son avis sur les hommes et sur les choses d'alors.

[illegible] Tonkin, pour dire vrai. Mais, c'[illegible], après les [illegible].

[illegible] le Prince, est [illegible] bon garçon,

au fond, qui ne veut que la paix. Il n'a point la cruauté, nécessaire, souvent, en politique. C'est un sentimental — comme tous les gras. — Il régnera. — Il sera premier ministre. Mais ce sera le lion amoureux. Il se laissera rogner les ongles, arracher les dents. — « *Il fera sous lui.* » — Quant à M. Jules Ferry, c'est différent. Il a, en lui, de la froideur du chirurgien qui taille les chairs sans être ému par les cris du patient. Il a fait l'Article 7, il a préparé les décrets ; il n'a pas lâché son dernier mot. — Un triomphe ou une dégringolade? Que lui vaudra ce dernier mot? — Je ne sais. — Mais, qu'il soit ceci ou cela, soyez certain qu'il ne permettra jamais qu'on l'enterre vivant. C'est un taureau maigre — et collant.

J'ignore si cette appréciation du Prince, mort aujourd'hui, paraîtra curieuse. Il me semble, sans trop de parti pris, qu'elle ne manque pas de justesse.

Impopulaire — et impopulaire au même degré que M. le duc de Broglie et que M. Emile Ollivier — M. Jules Ferry fut, en effet, suivant l'expression pittoresque du prince Napoléon, un taureau collant. — Couvert de blessures, hué, outragé, maudit, il fit tête.

Son impopularité, même, n'est point sans [illegible] Elle a eu les honneurs de l'assassinat — ce qu[illegible]

différencie de celle de MM. de Broglie et Emile Ollivier.

M. Jules Ferry se sépara, dans les malédictions publiques, de ces deux hommes, encore, par ce fait, que s'il eut des détracteurs passionnés, il posséda, en revanche, de réels admirateurs. Et je comprends cette diversité de sentiments qu'il provoqua. Tout, dans son attitude sans équivoque, n'était-il pas fait pour exalter ou la haine ou la sympathie? — D'une seule pièce, cassant, impertinent, même, à l'occasion, éloquent, parfois redoutable, alors qu'un mot, une phrase, dans une minute violente, venaient cingler sa face, comme un coup de fouet — il entraînait ou repoussait. — A la tribune, avec sa haute taille voûtée, avec son visage enflammé encadré de longs poils grisonnants — presque blancs — c'était le sanglier acculé et décousant les chiens. D'aucuns, alors, purent, certes, l'injurier; mais d'autres, aussi, purent l'applaudir.

Il n'en est point de même, au point de vue artiste, de MM. Emile Ollivier et de Broglie. Ils demeurent dans la sécheresse de l'antipathie qu'ils ont éveil- [illegible] le duc de Broglie, surtout, assez juste- [illegible] M. Emile Ol[illegible], je l'ai démontré ailleurs, [illegible] [illegible]glie mérite [illegible] particulière attention.

Patricien, il fait de la politique comme les courtisans de l'autre siècle faisaient de l'amour. Il badine avec les hommes et avec les théories, comme les marquis parfumés avec les jolies femmes. — Son masque, éternellement railleur, ne laisse point deviner les sentiments qui se pressent en lui, les colères qui le rongent, les douceurs qui le remplissent. A-t-il seulement des douceurs, des colères ou des sentiments ? — Sa marche est rapide. Il s'avance la tête haute. Il semble chercher toujours et interroger la pensée qui le domine. Il regarde droit devant lui, se retournant rarement. Si son nom vient à être prononcé sur son passage, il s'arrête parfois à demi, fait quelques pas obliques, et que l'écho lui apporte une louange ou un blâme, il reste impassible : son ironie ne se dément pas. — C'est un raffiné, et les propos le laissent indifférent. Il lui faut des combats choisis. Il aime à connaître le terrain sur lequel va s'engager la lutte, ainsi que l'adversaire qui va lui disputer la victoire. Il le veut sympathique, « de son monde. » Une blessure provenant d'une arme rare lui paraîtra m[illegible]ulou-reuse. — Il monte à la tribune comme o[illegible] dans un salon : ganté. Il reste un moment [illegible] Il ne dédaigne pas de s'assurer que son br[illegible]ré-féré est bien préparé. Il promène son reg[illegible]

foule. Il se dégante. Il s'appuie sur le bord de la tribune et avec une exquise politesse, il dit : « — Messieurs. » — La parole est d'une étrange élégance, d'une absolue perfection. Il s'exprime vivement, avec un zézaiement qui prend, chez lui, les allures d'une coquetterie. Son geste est sobre et hautain. Sa phrase siffle, acérée. Le patricien dédaigneux est là, toujours. Le sceptique, aussi. — La foi seule est absente.

M. Jules Ferry, fut, lui, un violent, un autoritaire, c'est-à-dire un croyant. Il lui importait peu que son geste eût telle ou telle mesure. Il fermait le poing, parfois, et l'abattait sur la tribune. Peu ou pas de politesse dans ses discours. Il parlait, disant brutalement ce qu'il voulait dire. L'imprévu ne lui déplaisait pas. Le choix de l'adversaire ne le déconcertait jamais. Il y avait, en lui, du fauve qui cherche sa proie. — Ce fut un intelligent.

M. Jules Ferry — comme tous les politiques de l'époque moderne — eut le mépris des lettres et des arts. Il serait intéressant — et long sans doute — d'analyser ce mépris qui est la marque particulière [illegible] l'homme d'État actuel et qui le spécialise, ridi[illegible]ment, [illegible]

[illegible] vaud[illegible]in, le nom de M. Jules Ferry, [illegible]il y [illegible]re, des artistes et des écri-

vains? Je ne suis pas prophète. L'impopularité qui l'a poursuivi, persistante, tenace jusque dans la mort, s'arrêtera-t-elle? La fatalité fut sur lui et je ne crois guère à son renoncement même devant une tombe. Quand elle tient un amant, elle ne le lâche pas.

Nous sommes, d'ailleurs, dans une heure, toute aux demi-teintes, toute aux médiocrités, je l'ai dit. Sans être un esprit d'élite, M. Jules Ferry fut, un intelligent — partant, un gêneur. — Il faut, à notre fin de siècle, des fronts qui s'abaissent, des échines qui se courbent, des cerveaux qui pensent peu ou qui plagient la pensée de tous, des cœurs qui ne remuent pas, des âmes matérialisées. — Vivez, croyez, aimez — la raillerie et l'envie sont là qui vous guettent. — On vous tue avec de la bave. — Il y a cent ans, on tuait aussi. Mais on frappait à la tête — avec la guillotine. — C'était mieux et cela avait de la grandeur. Cela mettait, au moins, autour de la Mort — du rouge — comme l'auréole empourprée et superbe des soleils couchants. — Et cela encore, c'était la lutte d'une foi contre une autre foi.

M. Jules Ferry a manqué son époque; il aurait dû vivre — et mourir — il y a cent ans.

XII

M. Challemel-Lacour.

A côté de M. Jules Ferry, se dressait, dès 1871, dès le lendemain de l'effondrement du Second Empire, un homme qu'on put croire, un instant, écrasé par la gloire dangereuse d'une parole fameuse, mais qui sut, en devenant vieux — ainsi que le diable qui se fait ermite — jeter l'oubli sur son passé compromis.

M. Challemel-Lacour est cet homme.

Comme certain vitrier fameux, chansonné par le penple, les événements passent, en effet, brisant, non seulement des carreaux, mais des hommes, ou bien encore, raccommodant des réputations fâ-

cheuses, remettant dans une lumière soudaine et vive, des noms presque oubliés.

Le nom de M. Challemel-Lacour est de ceux-là.

Reposé et reposant, hier encore, dans la douce quiétude, dans la sérénité laborieusement acquise d'une existence jadis orageuse et heurtée, M. Challemel-Lacour est devenu l'homme à la mode. C'est un homme heureux, aussi : la même année l'a vu entrer triomphalement à l'Académie et porter à la présidence du Sénat.

Je ne crois pas nuire à la célébrité de M. Challemel-Lacour ni au jugement que l'Histoire formera sur lui, en disant que cette double victoire obtenue si aisément, en apparence, a provoqué une surprise dans le public. Rien de bien particulier dans la vie de cet homme n'indiquait une telle et subite bonne fortune, en effet, et si le proverbe qui veut qu'à défaut de grives on prenne des merles, est exact, a quelque fonds de vérité, il me paraît avoir son application en cette occurrence.

Ancien élève de l'Ecole Normale et ancien professeur de philosophie, M. Challemel-Lacour, dont la carrière politique s'ébaucha sous le Second Empire, après quelques démêlés avec les autorités d'alors, quitta l'enseignement pour se consacrer au journalisme. Il batailla, en cette époque, avec tous ceux

qui trouvèrent leur essor dans le Quatre-Septembre et il fut l'un de ceux qui, violents, irréconciliables, pour employer une expression classée, firent au gouvernement des Tuileries, une guerre sans merci.

Sous des dehors froids et irréprochables, M. Challemel-Lacour était, en ce temps, ce qu'il demeura durant des années après la guerre et ce qu'il a cessé d'être, aujourd'hui, touché par la grâce des honneurs officiels — un emballé, un sectaire, un partisan des mesures extrêmes et révolutionnaires.

Gambetta, ministre de la Défense Nationale et chef de la Délégation de Tours, en fit un préfet et l'envoya régner à Lyon.

M. Challemel-Lacour, administrateur du Rhône, fut une manière de proconsul à la volonté de qui nul ne résiste. Les jours qu'il vécut, alors, étaient difficiles, il est vrai, et je pense qu'il y aurait quelque injustice à le condamner, dans les brutalités de ses fonctions, comme il y aurait quelque fanatisme à le louer, dans la pratique des ordres dont il assuma la responsabilité.

Quoi qu'il en soit, ce temps le mit en relief et M. Challemel-Lacour le marqua d'un épisode [illegible] reste le plus important de sa vie publique.

On connaît cet épisode. M. de [illegible]

chef d'un bataillon de mobiles, ayant fait abattre le drapeau rouge qui flottait sur la mairie d'une petite localité du Rhône, se vit fort malmené par M. Challemel-Lacour et ne réussit qu'à grand'peine à se dérober à la colère du préfet qui exigeait qu'on le fusillât ainsi que ses soldats. Le télégramme par lequel M. Challemel-Lacour formulait ce désir est célèbre et su. Il lui a fait une renommée, et j'imagine que le parti des ducs, à l'Académie, a dû ne point trop se le rappeler, a dû le reléguer dans le domaine de la légende, pour permettre le succès de l'élection de son auteur. Qui sait, pourtant? Le parti des ducs a des caprices de jolie femme; comme une jolie femme, aussi, il aime à jouer avec le feu, et saluant M. Challemel-Lacour, au seuil de l'Institut, il me paraît avoir mis quelque coquetterie dans les sentiments un peu vieillots qui l'animent d'habitude.

Elu député à l'Assemblée Nationale, en 1872, M. Challemel-Lacour se retrouva, à Versailles, en présence de son ancien adversaire, M. de Carayon-Latour, qui siégeait également rue des Réservoirs. Je me souviens d'une rencontre, en une séance tumultueuse, de ces deux hommes. Il y eut entre eux, alors, comme le croisement de rancunes, de haines accumulées et longtemps endormies. Mais ce con-

tact de deux rivalités anciennes, n'eut que la durée de l'éclair. M. Challemel-Lacour qui, déjà, préconisait moins la fusillade, ensevelit sous un sourire ingénu presque, les souvenirs d'antan soudainement évoqués, et M. de Carayon-Latour put croire que l'homme d'hier — le terrible préfet du Rhône — était mort et avait été remplacé par une sorte de mannequin articulé, à son image.

Tous gagnèrent à ce trompe-l'œil : les histoires de revenants perdent de leur charme à être trop approfondies.

A l'Assemblée Nationale, M. Challemel-Lacour se montra bel orateur. De sévère apparence, pâle et un peu pince-sans-rire, selon le terme vulgaire, la barbe et la chevelure grisonnantes, il fut sinon aimable, du moins correct avec ses collègues, et s'il eut encore des violences dans des discussions importantes, il voila ces violences sous une telle élégance de langage, il les entoura d'une telle forme littéraire, qu'on n'y prit point trop garde. Cependant, en certains jours, ses harangues avaient la note cassante, coupante de l'acier et, dans les couloirs, on en parlait avec de petits frissons vers les épaules.

Ce fut l'époque, alors, des grandes passions politiques, des solennelles espérances, des enthousiasmes irraisonnés, des superbes phrases aussi, et

peu s'en fallut qu'on ne se crût revenu aux heures fiévreuses de la Convention.

M. Challemel-Lacour mena fort habilement sa vie dans ce temps historique qui mit comme une attente, comme une foi, dans l'impatience et dans le scepticisme du siècle. L'Assemblée Nationale dispersée, il recueillit un siège de sénateur et, plus tard, nommé ambassadeur de France à Londres, puis ministre des Affaires Etrangères, il apprit mieux encore, dans le commerce des puissants de la terre, des princes, des rois et des hommes d'Etat européens, cette urbanité qui a succédé à sa sauvagerie d'autrefois — cette urbanité qui est la marque caractéristique de ses façons d'aujourd'hui.

La mise en évidence de M. Challemel-Lacour n'apporte et ne peut, en aucun moment, apporter un émoi dans l'ordre politique qui semble devoir fixer assez banalement la fin du siècle, dans l'état des esprits qui, demain, subira peut-être l'orientation d'influences encore ignorées.

En dépit du talent incontestable de parole qu'il possède, en dépit de la science profonde qui est la sienne, M. Challemel-Lacour n'est pas un homme de gouvernement. Les violences qui l'illustrèrent, naguère, purent donner le change à l'opinion, le présenter comme un chef de parti ardent à l'action.

Mais ces violences furent semblables à des femmes stériles ; elles ne se fécondèrent jamais — même dans leur atténuation — et M. Challemel-Lacour nous apparaît, depuis des années, comme un platonicien indécis, dont l'idéal, sans cesse cherché, est rebelle à toute formule.

Il est président du Sénat et dirigera les délibérations de cette Assemblée sans l'initiative propre à un manieur d'hommes ; il peut être ministre encore, et il sera, dans les conseils, un écouteur plutôt qu'un écouté.

Erudit, penseur, philosophe, écrivain, M. Challemel-Lacour, avec des qualités remarquables, est l'un de ces hommes effacés qui passent au travers de toutes choses, un peu, au travers de leur époque, comme les ombres qui, au dire des récits merveilleux, hantent les vieux manoirs et glissent, sur leurs ruines, sans laisser de traces.

C'est une volonté neutre. Il ordonna, un jour, la fusillade, et ses fusils ne partirent pas. Il restera l'homme de la fusillade dont les fusils sont, éternellement, fatalement, muets.

Cette suite de portraits, ces silhou[illegible] celles de quelques hommes qui [illegible] core les faveurs populaires, [illegible]

vent être complètes, je l'ai dit. Mais il me semble qu'elles donnent assez nettement la physionomie des êtres qui succédèrent aux petits-maîtres du Second Empire, le sentiment aussi des consciences et des âmes qui sont les consciences et les âmes d'aujourd'hui.

Ce ne sont là, d'ailleurs, à proprement parler, que les esquisses des pâles acteurs de l'Histoire moderne.

Il m'a paru intéressant de les rassembler comme en un carton, de les fixer comme en un album, avant de parler — plus longuement et intimement — des Thiers, des Gambetta et des Mac-Mahon qui furent les grands premiers rôles de la République.

Une pièce, au théâtre, ne vit-elle point, souvent, autant par la figuration secondaire de ses personnages, que par l'importance de ses héros véritables?

L'Histoire est ainsi : les comparses de la politique la font curieuse à l'égal des dominateurs ou des élus qui la marquent de leur nom.

XIII

Autour de M. Thiers.

L'histoire des hommes d'Etat est fort malaisée, en général, à écrire, à fixer. — L'histoire de M. Thiers sera très difficultueuse, particulièrement, à établir et j'imagine que les chroniqueurs qui s'attacheront à la faire complète, maudiront, plus d'une fois, durant le temps de leur besogne, la vie compliquée de l'illustre bonhomme.

M. Thiers ne fut point seulement, en effet, un type curieux qui attire et maintient l'attention ; il fut comme la personnification de plusieurs types très différents d'allures, d'aspect, devant lesquels l'observateur, déconcerté, hésite, se trouble et renonce, parfois, à comprendre — tel un peintre en

présence d'un modèle étrange dont chaque minute amènerait une métamorphose.

M. Thiers, par sa petite taille, mêlé à la foule, passait inaperçu physiquement. Il semble que son esprit qui fut vaste, cependant, ait eu le don de fuir, ainsi, ignoré, insaisissable, devant les âmes de ceux qui le haïrent ou qui espérèrent en lui. Démon malin, il échappait aux atteintes de ses adversaires comme aux sollicitations de ses amis, et ayant jonglé pendant de longues années avec les consciences des hommes, il s'en est allé sans avoir livré aux hommes le secret de sa malignité.

Sous le Second Empire, il fit la guerre au pouvoir tout en conservant des relations cordiales et mondaines avec quelques-uns des ministres de Napoléon III, à qui, même, le soir, dans son salon de la Place Saint-Georges, il ne refusait pas des conseils fort bien accueillis aux Tuileries.

A cette époque, on le croyait royaliste. Quoiqu'ayant aidé, par ses œuvres, au rétablissement de l'Empire, il n'avait pas, en effet, oublié qu'il avait été le ministre du roi Louis-Philippe et, comme il redoutait la République, alors, comme il lui fallait quelque prince sinon à aimer — M. Thiers n'aima jamais que lui-même — du moins à opposer aux Tuileries, il s'amusa, sans grand espoir de voir la

réalisation de ses revendications, à soutenir la cause des d'Orléans exilés et, en ce temps, quelque peu frondeurs.

Cette attitude lui valut d'être mis davantage en évidence que s'il s'était mêlé à l'opposition républicaine ; elle lui valut aussi d'être plus écouté que s'il avait parlé au nom d'un principe libéral auquel les hommes d'alors — l'Empereur excepté — ne prêtaient aucune sérieuse attention.

On sait le rôle qu'il joua au moment de la déclaration de guerre, en 1870. Il repoussa, énergiquement, toute rupture entre la France et la Prusse, il réclama la communication de la fameuse dépêche diplomatique qui affirmait que M. le comte Benedetti avait été outragé par le roi de Prusse et qui, disait-on, avait été expédiée par notre ambassadeur, et il eut un cri de détresse lorsque, bafoué, insulté, il constata que sa voix était impuissante à conjurer les périls.

La carrière de M. Thiers sera diversement appréciée par les historiens, sera, par eux, jugée sévèrement ou avec indulgence selon qu'ils seront nés de tel ou tel parti. Ils s'accorderont, je crois, sur cette phase de son existence qui commence à la déclaration de guerre et *qui se* termine à son voyage en Europe, pendant *les hostilités*, à cette visite qu'il fit aux rois

de la terre pour les apitoyer sur le sort de ses compatriotes, pour glaner auprès d'eux un peu d'espérance, un peu d'appui. Les historiens, quelle que soit leur origine, s'entendront pour dire que M. Thiers ne fut pas sans gloire, alors; ils le plaindront dans sa triste et aventureuse odyssée et ils lui pardonneront peut-être beaucoup de son égoïsme, en souvenir de ces lugubres heures où il paraît s'être oublié soi-même, pour ne songer qu'aux misères du peuple dont il criait le nom aux oreilles sourdes des potentats.

M. Thiers s'imposait évidemment, par son âge, par son passé, par sa grande habitude des choses de la politique, sinon à la confiance, du moins, à la direction des hommes nouveaux appelés à siéger dans l'Assemblée Nationale. Le dévoûment patriotique qu'il manifesta, alors, paraît, cependant l'avoir plus désigné aux suffrages de ces hommes, pour prendre le pouvoir après la guerre, que toute son œuvre, que toute son existence écoulée.

Il fut heureux que le choix de l'Assemblée se portât sur lui et il ne dissimula point sa joie. De retour en France, la faible sympathie qu'avaient, soudainement, et dans l'irritation qui naissait du souvenir récent de l'Empire, inspirée à la foule, les princes d'Orléans, lui avait déplu. Il avait pu craindre, un

moment, que l'Assemblée, très réactionnaire, ne profitât des événements pour remettre audacieusement l'autorité entre les mains de M. le duc d'Aumale et il éprouva comme une jouissance inespérée lorsque ses collègues le proclamèrent chef du pouvoir exécutif.

Ce titre presque banal et qui n'affirmait rien, qui paraissait, au contraire, réserver l'avenir au bénéfice de quelque prétendant ou de quelque aventurier, le satisfit et, dans une malicieuse pensée, il ne chercha point, en apparence, à lui donner plus d'importance qu'il n'en semblait avoir. Il s'arrangea, simplement, de façon à lui créer cette importance qu'on lui refusait et lorsqu'en effet, il fut bien établi que ce titre signifiait autre chose que l'inoffensive qualification d'une autorité provisoire, M. Thiers triompha et se retourna nettement contre ceux qui l'en voulaient déposséder.

Ce fut un peu, là, le jeu de toute sa vie. Nul mieux que M. Thiers ne savait flatter ou endormir, pour obtenir ce qu'il désirait ; nul mieux que lui, ayant atteint son but, ne savait être implacable envers ceux qui, déçus, tentaient de lui reprendre ce qu'ils lui avaient offert — ou plutôt ce qu'ils s'étaient laissé dérober.

Chef du gouvernement, M. Thiers s'installa, à Versailles, dans le petit et délicieux palais que l'on construisit, sous l'Empire, pour les très mondains préfets en cour aux Tuileries.

Sa maison intime, sa famille était peu nombreuse et se trouva à l'aise en cette demeure.

M. Thiers n'avait auprès de lui, en effet, que Mme Thiers, Mlle Dosne, sa belle-sœur, et M. Barthélemy-Saint-Hilaire, son inséparable et fidèle ami.

Si M. Thiers s'oubliait, quelquefois, à jouer au Napoléon avec les officiers de sa maison militaire, le « train » de sa résidence présidentielle ne se ressentait aucunement de ces ressouvenirs d'un temps fastueux.

Mme Thiers, petite personne boulotte, de noir vêtue toujours, était très simple et tout ce qui l'entourait avait le reflet de sa simplicité.

Très économe, ennemie de tout luxe, ne gardant pour elle et pour les siens que le confortable ordinaire d'une modeste bourgeoise, elle éloigna de la présidence tout mouvement mondain, tout apparat coûteux, et il n'était pas rare de la voir passer, trottinant, dans les rues de Versailles, suivie d'une domestique à tablier blanc ayant au bras un panier, pour se rendre soit au marché, soit à la veille d'une réception, chez un fleuriste de la rue du Plessis où

elle choisissait elle-même ses bouquets, marchandant, pendant des heures, sur le prix de quelques roses ou de quelques branches de lilas.

Fort dure pour ses serviteurs, très sèche de cœur, d'aspect maussade, Mme Thiers n'était point aimée à Versailles, non seulement du monde qu'elle fuyait et qui ne manquait pas de se venger de son hostilité en la ridiculisant, mais surtout des humbles, des malheureux qu'elle écartait de son chemin, comme importuns, mais aussi, de ceux qui travaillent, des commerçants qui ne glanaient dans son voisinage et dans les fournitures de sa maison, que de maigres profits.

M. Thiers feignait d'ignorer l'attitude de sa femme; mais il en avait parfaitement conscience et il s'en accommodait à merveille, ses goûts d'économie étant conformes aux siens.

Ce fut, pour tous ceux qui, plus ou moins, avaient des relations d'intérêts matériels avec la présidence, un soulagement, lorsque le maréchal de Mac-Mahon, dont les dépenses et le luxe étaient connus, succéda à M. Thiers.

Mlle Dosne, vieille fille longue, osseuse, revêche et toute en angles aigus, ne quittait pas Mme Thiers. Elle l'aidait à tenir sa maison, à recevoir, à réduire les notes des fournisseurs, à être

impopulaire. Elles sortaient, toutes deux, ensemble, et lorsque dans une cérémonie officielle elles apparaissaient, l'une à côté de l'autre, elles éveillaient assez bien les deux silhouettes légendaires — mais enjuponnées — du bon chevalier don Quichotte et de son naïf écuyer Sancho Pança, à cette différence près, pourtant, que Mlle Dosne n'était pas bonne et que Mme Thiers n'était pas naïve.

A l'une de ces cérémonies officielles qui avaient lieu alors, à Versailles, se rattache une anecdote bien plaisante qui eut pour héros M. Thiers.

On célébrait je ne sais quelle solennité religieuse, dans la chapelle du château, et M. Thiers dut s'y rendre, avec toute sa maison civile et militaire.

Or, si l'illustre homme d'Etat était très versé dans les questions de politique, il ignorait presque entièrement les usages des temples.

Comme il entrait dans la chapelle et comme un clerc quelconque lui offrait l'eau bénite, au bout d'un goupillon, il se troubla, hésita, regarda l'instrument qu'on lui présentait, puis finalement, ne sachant trop ce qu'on lui voulait, prit le goupillon et s'en servit pour asperger d'eau sainte — à l'imitation du prêtre — tous ceux qui l'entouraient.

Un rire fou s'empara alors des témoins de cette scène burlesque et l'incident, raconté, fit la joi

tous ceux qui le connurent. M. Thiers lui-même, mis au courant de son erreur, s'en amusa, car il avait de l'esprit. Mais Mme Thiers accueillit, avec mauvaise humeur, les railleries, et ne se consola que difficilement de l'accroc fait ainsi, involontairement, à la dignité de son mari.

Mme Thiers et Mlle Dosne étaient la personnification absolue de la femme bourgeoise dans ce qu'elle a de plus mesquin, de plus étroit, de plus ennuyeux.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire n'avait rien qui pût porter ombrage à Mme Thiers, au point de vue de la gaîté, de l'élégance, de la générosité, et ses façons s'accordaient parfaitement avec celles de la Présidente.

Morose, il passait dans l'ombre de M. Thiers, comme une tristesse destinée à le préserver de tout contact capable de le rajeunir, de le moderniser, et s'il en est qui affirment qu'il fut un brave homme, sous des dehors peu séduisants, il en est d'autres qui déclarent qu'il n'eut rien de bienveillant, pendant le temps de ses fonctions de secrétaire intime, à la p[illegible]idence.

M. [illegible]hélemy-Saint-Hilaire ne fut peut-être ni [illegible] un méchant [illegible]mme. Il fut, plus simplement, [illegible], un hom[illegible]signifiant et si l'amitié

que M. Thiers lui témoignait le porta à des injustices ou à des maussaderies envers quelques modestes individualités, il est raisonnable de penser qu'il n'eut jamais d'influence sur les décisions de son maître.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire, inconnu, ou à peu près, durant toute la période du Second Empire, se révéla soudain au public, lors des élections législatives de 1869 et fit quelque bruit, par sa lutte discourtoise, en Seine-et-Oise, avec un candidat-député de ce temps, avec M. Hély d'Oissel.

Très bilieux, très irascible, à cette époque, il se retrouva irascible et bilieux lorsque M. Thiers l'appela auprès de lui et l'on ne saurait compter les nombreux ennemis qu'il valut, par son manque d'aménité, à celui qu'il prétendait servir et aimer.

Telle était la trinité peu aimable qui entourait M. Thiers, Président de la République, en l'hôtel de la Préfecture, à Versailles. Elle n'avait rien de particulièrement intéressant. Cependant, il serait inique de ne pas reconnaître que Mme Thiers et que Mlle Dosne, sous leur enveloppe ingrate, cachaient une intelligence peu commune. Mme Thiers avait du bon sens; Mlle Dosne n'était pas sans esprit, et lorsque le Président, selon l'habitude de toute sa vie, organisa son salon, ces deux femmes le secon-

dèrent, habilement et non sans charme moral, dans son dessein. Elles furent, à la présidence de Versailles, ce qu'elles avaient été dans la maison familiale de la Place Saint-Georges, et si M. Thiers manqua, autour de lui, alors, d'éléments mondains proprement dits, il vit passer devant lui toutes les personnalités importantes de la politique, des lettres et des arts. Son salon, à Versailles, redevint ce qu'il avait été à Paris, un salon académique et cosmopolite. Une certaine aristocratie de naissance et d'intelligence s'y donna rendez-vous, à l'exclusion toutefois de toute jeunesse. Ce fut un salon d'hommes et non un salon de femmes. Les quelques rares femmes qui s'y rencontraient étaient des intellectuelles. C'est pourquoi il laissa peu de traces dans le souvenir de la génération qui le vit s'établir, c'est pourquoi la génération actuelle semble l'ignorer.

Presque tous les membres de l'Assemblée Nationale — royalistes ou républicains — se montrèrent, à cette époque, dans le salon de M. Thiers et se mirent, avec lui, en frais de coquetterie qu'il leur rendait, il faut le dire, avec un intérêt malicieux.

Tous entouraient le Président de prévenances, dans l'espoir de le gagner à leur cause, et en acceptant

leurs hommages et leurs tendresses, il les dupait tous.

Cette situation donnait, certes, aux réunions qu'organisait M. Thiers, un caractère curieux. Mais son salon ne prit réellement un aspect original, digne d'être noté, que par le nombre, que par la qualité des étrangers qui y étaient reçus et qui lui prêtèrent ce cachet de cosmopolitisme dont j'ai parlé.

Parmi ces étrangers, on éprouva quelque étonnement, à la présidence, en voyant reparaître, la guerre étant terminée, l'un des hommes qui, sous le Second Empire, avaient le plus occupé l'attention publique, autant comme familier des Tuileries que comme représentant d'une grande puissance — M. le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche.

A la personne de M. de Metternich restait attaché un peu de cet Empire qui venait de s'écrouler, et dès la première heure, M. Thiers, très méfiant, très soupçonneux, lui fit grise mine.

On accusait volontiers, alors, M. de Metternich, chez le Président, de mettre son autorité à la disposition des audacieux qui ne craignaient pas de tenter de créer un mouvement d'opinion en faveur d'une restauration napoléonienne, et une froideur presque blessante l'accueillait dans le monde officiel où l'appelaient ses fonctions.

L'ambassadeur ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'attitude que l'on prenait devant lui; il comprit qu'il avait manqué d'habileté, de tact, peut-être, en ne suivant pas l'empereur Napoléon III, dans sa retraite, et après quelques apparitions chez M. Thiers, il résolut de s'en retourner en Autriche, non sans regret pour ce Paris élégant qu'il était obligé, ainsi, de quitter, dont il avait été, pendant des années, l'un des favoris et qu'il avait sincèrement aimé, il est juste de le reconnaître.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, et M. le prince Orloff, ambassadeur de Russie, furent des hôtes assidus du salon de M. Thiers, et des plus choyés par le Président.

Lord Lyons était un ami personnel de l'illustre vieillard et si l'on en croit la légende, il ne se serait point borné, en ce temps, à servir seulement son pays, il se serait souvent trouvé mêlé même, sur l'initiative du Président, à des questions de politique concernant spécialement la France.

Au lendemain de la conclusion de la paix, lorsque l'insurrection communaliste s'empara de Paris, il aurait été chargé par M. Thiers d'apaiser les colères et de dissiper l'inquiétude des Allemands qui, en présence du nouvel état de choses, du chaos en lequel le peuple français semblait se jeter, exprimaient

la volonté de marcher sur Paris et de l'occuper, en garantie du traité qui venait d'être signé.

Plus tard, lorsque la République devint définitive, lord Lyons qui n'avait, pour cette forme de gouvernement, qu'un goût très modéré, ne dissimula point sa pensée à M. Thiers en lui faisant part de l'hostilité que rencontrerait certainement son pouvoir, à Londres. Le Président s'ingénia alors à séduire son ami. Il l'accabla de soins, de flatteries, il mit en œuvre devant lui, et pour lui, toutes les ressources de son esprit inventif, et quand il l'eut mis à la merci de l'amitié qui les liait tous deux, il l'employa à détruire les hésitations du Foreign-Office, à l'égard du cabinet de Versailles.

M. Thiers, comme tant d'autres hommes de la génération de 1830 et de la génération du Second Empire, était un charmeur et savait merveilleusement s'emparer de ses semblables pour les dominer, pour les exploiter ou pour les utiliser.

Il avait un grand défaut, pourtant; il était bavard. Très beau parleur, il se grisait de sa propre voix, et lorsqu'il tenait un adversaire ou un indifférent sous le régal d'un entretien où lui seul discourait, souvent, il s'écoutait plus qu'il n'observait, il prononçait des mots, des phrases quelquefois imprudents, dont il n'avait pas la conscience immédiate,

et qui, retenus, répétés, lui valaient des embarras.

Rassuré par les services que lui avait rendus lord Lyons, il n'eut bientôt plus assez de réserve avec lui, et des gens bien informés affirment que l'ambassadeur d'Angleterre mit à profit, en maintes circonstances, la confiance qu'il inspirait à son ami, pour faire bénéficier le cabinet de Londres des indiscrétions qu'il lui arrachait.

Cette confiance, M. Thiers la donna, au même degré, à M. le prince Orloff, ambassadeur de Russie.

Une opinion généralement admise, en France, et que des incidents récents rendent difficile à combattre, veut que M. le prince Orloff ait été, durant sa mission chez nous, favorable à nos intérêts.

Cette opinion était celle de M. Thiers et il avait, pour le prince, une sorte d'engouement irraisonné.

Je suis au regret de détromper, ici, bien des naïfs, bien des enthousiastes. M. le prince Orloff ne fut aucunement ce que l'on crut qu'il était, ne fut nullement bienveillant à la France, étant ambassadeur de Russie à Paris, et si, dans la réserve qui lui était dictée par son souverain, il ne nous fit pas de mal, nous ne lui devons aucune reconnaissance, car il ne nous fit pas de bien.

A cette époque, en dépit des racontars qui ne sont d'aucune valeur en histoire, l'Empereur de Russie,

Alexandre II, sans éprouver un réel regret de la chute de l'Empire qui n'avait cessé d'être hostile à la politique de son père et à la sienne, ne pouvait voir d'un œil aimable s'établir, chez nous, une forme de gouvernement qui était, en soi, philosophiquement et socialement, la négation du principe de son autorité. Il était décidé, simplement, à ne point s'unir aux ennemis qui, de tous côtés, alors, faisaient assaut de paroles ou d'actes contre la France. Son rôle était celui d'un spectateur, et son ambassadeur devait être l'expression vivante de sa conduite.

M. le prince Orloff sut se conformer aux ordres qu'il avait reçus; son attitude n'alla jamais ni en deçà ni au-delà de ces ordres.

Très autoritaire, très féodal, ennemi d'instinct, de sang et d'esprit, de la République, il lui était malaisé de sourire à la résurrection prestigieuse d'un pays qui acceptait, avec tant d'unanimité populaire, l'étiquette gouvernementale qu'il abhorrait. Il eût pu, dans les hautes fonctions qui étaient les siennes, créer des difficultés au cabinet de Versailles. Il observa une correcte neutralité; on ne saurait lui en vouloir de n'avoir pas été, pour nous, l'ami que l'on a dit; on ne saurait davantage lui garder de la gratitude pour ne nous avoir pas amoindris dans l'esti[illegible] son souverain.

M. le prince Orloff qui n'aimait pas la République, aimait fort le climat de la France. Il avait acheté, près de Fontainebleau, une propriété, et lorsqu'il mourut, il voulut reposer dans le coin de terre qu'il s'était choisi.

Les sentiments — comme les morts — selon un proverbe — vont vite en France. Cette particularité de la vie de M. le prince Orloff, apporta un nouveau crédit à l'affirmation qui en faisait l'un de nos amis, et je ne serais pas surpris qu'aux jours de fêtes nationales, des sociétés de tir ou de gymnastique allassent orner sa tombe, de couronnes, et troubler son ombre du bruit orphéonique de quelque fanfare.

M. le prince Orloff passa, dans le salon de M. Thiers, en grand seigneur froid et hautain, et l'on peut être assuré que le vieux Président, malgré toute sa malice, lui donna toujours plus qu'il n'en reçut.

La légende qui avait mis à la mode M. le prince Orloff, comme ami de la France, mit, également, on ne sait trop comment et pourquoi, à cette époque, en [illegible]idence dans une auréole de bienveillance à [illegible] de notre pays, M. le comte d'Arnim, ambassa[illegible] Allemagne.

[illegible] s'éprit vi[illegible]ent de sympathie pour M. [illegible] et l'intére[illegible] que la cordialité qu'il

lui témoigna, furent l'une de ses plus absolues et néfastes erreurs.

Par une singulière rencontre de goût et de pensée, la société mondaine et royaliste prodigua, autant, au comte d'Arnim, ses plus chauds appels, et l'ambassadeur d'Allemagne se partagea entre ces deux extrêmes qui se disputaient sa personne, entre la présidence de la République, à Versailles, et la noble coterie du faubourg Saint-Germain, à Paris. Ce fut l'histoire de l'homme aux deux maîtresses.

Le temps que l'on vivait, alors, était un temps difficile, inquiet, et cette attitude de M. Thiers et cette conduite de la société mondaine présentaient des dangers.

M. d'Arnim, en effet, qui était l'homme-lige de M. de Bismarck — qui ne pouvait prévoir la haine que lui vouerait le Chancelier — se prêtait admirablement et avec adresse à l'enthousiasme dont il était l'objet.

Très grand seigneur, fort bel homme, il eut de nombreux succès dans les salons, et en présence du mouvement mondain qui le sollicitait et qu'il n'avait certes point espéré en prenant possession de [illegible] poste à Paris, après les événements qui avaient divisé son pays et le nôtre, il se livra tout entier [illegible] ce mouvement, accepta l'aventure d'un « emball[illegible]

ment » qui n'était point tout d'abord dans le programme de ses fonctions.

Veuf et père d'une fille charmante, il eut, dans le monde, tous les bonheurs, tous les privilèges des veufs, toutes les satisfactions, tous les orgueils des pères.

Il fut vite le favori des femmes, et son enfant ne tarda point à devenir la compagne admirée et chérie des filles.

Il se rendait presque journellement chez M. Thiers, était de toutes les réunions du Président, ainsi que l'un des causeurs les plus écoutés du cercle intime ou politique de l'illustre homme d'Etat.

Quelques personnes circonspectes s'étant inquiétées de cette étrange et insolite amitié, tentèrent de présenter des observations à M. Thiers et de lui démontrer qu'il était peut-être imprudent, en une heure où l'Allemagne et la France se regardaient encore comme deux rivales prêtes à reprendre une lutte interrompue, de mettre ainsi en contact avec le chef du gouvernement, un homme que tout désignait [illegible]me notre implacable adversaire.

[illegible]s, lorsque [illegible] remarque lui fut soumise, [illegible]ers se hau[illegible] ses talons, fourra sa main [illegible]s le rever[illegible]edingote — dans un geste [illegible]on — et [illegible]oix flûtée envoya à tous

les diables, les moroses Cassandres qui venaient si importunément troubler sa quiétude.

— D'Arnim est un Allemand et un bon Allemand, c'est vrai, dit-il, mais c'est un ami ; il ne pactise pas avec ceux qui, à Berlin, sont sans pitié pour les vaincus. Nous sommes d'accord, tous les deux. N'ayez aucune crainte, il ne nous fera que du bien.

Or, pendant que M. Thiers décernait ainsi, à M. d'Arnim, un brevet de franchise et de générosité, l'ambassadeur écrivait à M. de Bismarck cette lettre caractéristique et qui exclut tout commentaire :

« J'ai la confiance de Thiers. Il est à moi. Je lui fais dire ce que je veux. Par lui, je sais tout, et en ne le contrariant jamais, j'en sais, souvent, plus que je ne lui en demande. »

M. Thiers n'était point un sot et possédait, je l'ai dit, le don de manier les hommes. Mais il était un vaniteux et lorsqu'on s'adressait à sa vanité, il oubliait la plus élémentaire prudence pour ne songer qu'à séduire. Il s'abusa en ce qui concerne M. d'Arnim. Il le crut sincère, dans l'affection qu'il lui exprimait, et ne pensa point devoir garder, vis-à-vis de lui, la réserve avec laquelle il savait si bien accu[illegible]ux dont il avait à se plaindre ou dont l'origine, [illegible] les opinions le laissaient soupçonneux. Il ne [illegible] pas trop, cependant, le blâmer d'avoir été la du[illegible]

M. d'Arnim. Un noble sentiment l'inspirait dans son commerce avec l'ambassadeur d'Allemagne — l'espoir de créer à son pays, un allié, parmi même des ennemis; — une pensée élevée le dirigeait dans cette intimité avec un adversaire redoutable — la joie de fermer plus vite et plus efficacement les blessures d'un peuple; — et si l'on doit, avec raison, déplorer son erreur, il est honorable de se souvenir, qu'en cette occasion, l'intention du Président étant meilleure que ses actes, les fait pardonner.

M. le comte d'Arnim joua les traîtres, dans le salon de M. Thiers, car il nous haïssait d'une haine sans pitié.

Il tenta, cependant, de faire naître quelque cordialité entre son gouvernement et le nôtre, lors des négociations relatives à la libération définitive du territoire français.

Dans mon livre, l'*Empereur*, j'ai rapporté la scène curieuse, l'intrigue charmante qui nous valurent, en cette circonstance, l'aménité de M. le comte d'Arnim.

Il n'exécuta point, alors, il faut le reconnaître, les instructions brutales de M. de Bismarck et le [illegible]celier, plus tard, en le frappant avec la férocité [illegible]able que l'on [illegible]it, éleva contre lui, comme [illegible] puissant, [illegible]veillance imprévue.

[illegible]im était u[illegible]me d'une grande intel-

ligence. La faveur qui l'avait accueilli comme ambassadeur, en France, lui donna de l'ambition. Après avoir obéi, il voulut commander. Après avoir été le bras droit de M. de Bismarck, il tenta de se dresser, en face de son maître, comme un rival. — M. de Bismarck, en ce temps, tenait fermement la hache qui tranche les destinées. Il l'abattit sur celle de M. le comte d'Arnim et il y eut quelque stupeur, dans la société mondaine, à Paris, lorsqu'on apprit sa chute, son irrémédiable et, à coup sûr, injuste déchéance.

A propos du procès qu'intenta M. de Bismarck à M. d'Arnim et dans lequel la fortune ainsi que la vie de l'ex-ambassadeur sombrèrent, il est une lettre curieuse que lord Lyton qui fut ambassadeur d'Angleterre en France, écrivit, en français, à l'une des femmes, encore vivantes, de l'ancien entourage impérial — à l'une des plus séduisantes familières des Tuileries.

Voici cette lettre, curieuse, je le répète, et à plus d'un titre, comme le prouve son dernier alinéa :

« Dimanche.

« A propos de bêtises, que dites-vous du résultat de l'affaire Arnim? N'est-ce pas un peu comme le

cris des marchands de figues, à Constantinople, qui crient : « Au nom du Prophète... des figues! »

« Cet épisode est vraiment désolant. Je n'y vois que la laideur partout. C'est une tragédie où on ne s'intéresse à personne. Tout le monde a tort. Tout y est de mauvais goût. — Le style, les formes, les procédés. Tout est ravalé dans ce procès; et si la diplomatie jouissait encore d'un peu de prestige, il me semble maintenant à jamais perdu. Elle en sort ridicule, insultée par ceux qui devaient la soutenir. Et tout cela, par les boutades d'un homme mal élevé que des succès à coups de poing ont grisé et dont l'amour-propre est devenu susceptible comme celle (*sic*) d'une vieille fille.

« Si vous avez des renseignements sur la réception Hohenlohe, dites-moi comment cela s'est passé. »

LYTON.

Peu de femmes, je l'ai dit, brillèrent dans le salon présidentiel de M. Thiers. Toutefois, il en est une — la princesse Lise Troubetzkoï — qui s'y fi[illegible] remarquer par sa grâce et par son esprit, et dont il [illegible] possible de ne pas mentionner la personna-[illegible]

[illegible] cesse Li[illegible] ubetzkoï, vieille amie du

Président, était, selon les uns, une femme politique, aux gages du gouvernement russe ; selon les autres, une mondaine, simplement.

Je ne crois pas qu'elle ait eu une sérieuse influence sur les hommes ou sur les choses du temps qui nous occupe, et il me paraît équitable de ne point entourer sa mémoire des racontars plus ou moins exacts dont on a chargé sa vie. Elle mit du charme dans l'intérieur maussade de M. Thiers et c'est là tout, peut-être, ce qu'on doit retenir d'elle.

Une très amusante anecdote se rapporte à l'intimité qui existait entre la famille Thiers et la princesse Lise Troubetzkoï. Elle marque, aussi, d'un trait fort caractéristique et comique, la personnalité de Mme Thiers, dans l'ordre qu'elle appliquait à sa maison.

La princesse Lise Troubetzkoï déjeunant, un jour, à la présidence, M. Thiers, au moment du dessert, prit une pêche dans un fruitier et la lui offrit.

La pêche était gâtée.

M. Thiers, galant, en présenta une autre à la princesse qui la reçut et qui ne put que la déposer sur son assiette, car elle était également mauvaise.

Le Président se désolait. Mais, soudain, sa figure s'épanouit. Il venait d'apercevoir, sur [illegible] d'autres pêches — celles-ci magnifiq.

donna l'ordre au maître d'hôtel de les servir à la princesse.

Mais, il comptait sans Mme Thiers qui, sévère, arrêta cet ordre en disant :

— Mais, mon ami, il ne faut pas toucher à ces pêches; elles sont pour le dîner, vous le savez bien.

L'histoire ne nous apprend pas si M. Thiers dérangea, ce jour-là, l'économie de sa maison, en s'obstinant à faire goûter à la princesse, l'une des belles pêches si soigneusement réservées.

En résumé, le salon de M. Thiers fut l'un des derniers salons français — l'un de ces salons où l'on savait causer — et dans les jours de médiocrité ou de mondanité sotte qui sont les nôtres — en ces jours qui ne nous apportent que des matérialités bouffonnes ou grossières — on doit en regretter la suprême et précieuse intellectualité.

Le cabinet et non plus le salon de M. Thiers, fut le théâtre de scènes bien curieuses, lors des essais divers de restaurations dynastiques qui eurent lieu durant sa présidence.

M. [illegible]ers redoutait les menées des impérialistes ain[illegible] celles des ro[illegible]listes et tous ses efforts tend[illegible] les faire av[illegible]

Dan[illegible]se qui l[illegible]érisait, il comprenait

que toute attaque trop apparente dirigée contre ses adversaires, leur serait plutôt profitable ; il se contenta de les berner et de paraître envisager, avec quelque sérieux, leur prochain triomphe.

Aux Bonapartistes qui venaient le trouver, parfois, pour le prier d'être agréable, au sujet de quelques affaires d'intérêt, à l'impératrice Eugénie, il se montrait gracieux, spirituel et plein de bonne et délicate volonté.

Ainsi que je l'ai conté dans mon livre, l'*Impératrice Eugénie*, il ne dédaignait même pas d'aborder avec eux les questions politiques alors en cours et, ne se faisait pas trop tirer l'oreille pour avouer que si une dynastie était appelée, dans un temps plus ou moins lointain, à l'occuper le trône de France, ce serait certainement la dynastie napoléonienne.

Et dans une indifférence, dans un mépris profonds, il ne parlait alors que pour mémoire des Bourbons et des d'Orléans qui se dressaient comme un obstacle devant les Bonaparte.

Devant les Orléanistes, il n'avai[illegible]ge et de sympathie que pour les fils du roi L[illegible]lippe — lâchant alors de grandes phrases so[illegible]té que, seuls, les princes étaient en mesu[illegible] à la France et de réglementer. Il se frapp[illegible]ine, évoquait le souvenir des services qu'il[illegible]dus

à la Monarchie de 1830 et protestait de tout son dévoûment, en faveur des enfants de son roi bien-aimé.

Devant les Légitimistes, il s'inclinait avec respect, parlait bas et mystérieusement, avec des intonations pieuses, comme on parle devant les prêtres dans les églises, et ne prononçait le nom de M. le comte de Chambord qu'avec une sorte de religieuse déférence. Il leur affirmait que le prince portait en sa personne toutes les gloires de la France, que nul mieux que lui ne saurait rendre au pays sa grandeur, son unité politique, et il avait de beaux gestes pour exprimer toute l'ardeur avec laquelle il le saluerait lorsque, sur le cheval blanc fameux qui l'attendait, il ferait son entrée dans sa bonne ville de Paris.

Aux uns et aux autres, il déclarait que l'on pouvait compter sur son appui à l'heure décisive ; mais aux uns et aux autres, également, il conseillait le calme, la patience, ajoutant que cette heure tant désirée n'était point encore née.

C'était de l'excellente comédie.

Bonapartistes, Orléanistes et Légitimistes prirent [illegible]t d'abord à [illegible] qu'à leur insu, M. Thiers [illegible]naginée [illegible] il leur jouait ainsi, sépa-[illegible]es actes. [illegible] ne tardèrent pas à s'a-[illegible]ue le [illegible]t se moquait d'eux et

ils résolurent de se venger de l'avoir trop écouté.

Le mécontentement que M. Thiers provoqua parmi eux, les rassembla un moment dans un même désir de représailles et amena le Vingt-Quatre Mai.

D'autre part, M. Thiers, qui ne se dissimulait pas que ses malices ne pouvaient être éternelles, ne demeurait pas inactif en présence des espérances dynastiques qui se levaient autour de lui; et tout en se frottant les mains, après chaque duperie infligée à ses adversaires, il organisait une vaste entreprise pour en avoir raison, en bloc et d'un seul coup.

Avec l'aide de quelques vieux parlementaires dont il aimait à s'entourer, résolu même à s'adjoindre quelques-uns des chefs principaux du parti républicain — à l'exclusion de Gambetta dont il avait un effroi irréfléchi — il conçut le projet de mettre la moitié de l'Assemblée Nationale dans l'impossibilité d'agir, en procédant à des arrestations nécessaires, en dissolvant l'Assemblée et en décrétant soit un appel au peuple, soit des élections nouvelles qui lui donneraient l'appui matériel et moral dont il avait besoin.

Ce complot, cette reproducti[illegible]up d'Etat du Deux-Décembre 1851, s'ébauch[illegible]illes et eut pour principaux adhérents M[illegible]tre, Jules

Favre et Crémieux. Ce dessein échoua comme bien des choses échouent dans la vie, à la suite d'une indiscrétion ou d'une trahison — on ne saurait le dire exactement.

Dès l'heure où M. Thiers fut démasqué par ses adversaires, il fut perdu, et la durée de sa présidence ne devint plus qu'une question de jours.

On s'accorda pour ne point agir violemment; on attendit le moment favorable pour renvoyer le vieil homme d'Etat à ses « chères études » et l'occasion s'étant présentée de le combattre nettement, on le renversa.

Peu s'en fallut, pourtant, qu'en cette date fameuse du 24 mai 1873, qui vit la fin de la carrière politique de M. Thiers, le Président ne triomphât encore de ses ennemis.

L'Assemblée Nationale, dans la soirée du 23 au 24 mai, par 362 voix, se prononça contre lui ; mais, en même temps, 346 voix de gauche l'acclamèrent.

Sa chute eut presque l'aspect lugubre d'une exécution. C'était la nuit ; l'Assemblée s'était déclarée en permanence et, dans la rue des Réservoirs, à Versailles, sur laquelle la salle des séances avait accès, une foule énorme, faite d'hommes appartenant à toute[illegible] sociales, grouillait.

[illegible]ie [illegible]missaires sortaient du pa-

lais où l'on délibérait, et venaient jeter des nouvelles. Et alors, de ce peuple — formidable bête aux milliers de tête — montaient des cris, des exclamations — sortait un long et sourd murmure, pareil au bruit d'un torrent au fond d'un abîme.

Selon une expression populaire, il y avait du drame dans l'air, et lorsqu'on apprit que M. Thiers devait son échec à la défection du célèbre groupe Target, sur lequel il n'avait cessé de compter favorablement, ce fut, dans la foule, l'impression qui se produit au théâtre, lorsque le traître reste maître de l'action.

Dans le palais, quand M. Thiers fut battu, ses vainqueurs se regardèrent, étonnés, et il y eut, parmi eux, de la stupeur.

Les bruits de la rue les inquiétaient. Déjà, en effet, dans la foule, une même impulsion agitait les âmes et les précipitait en avant. Déjà, de bouche en bouche, courait un mot d'ordre : on parlait d'envahir la salle des séances de l'Assemblée, de saisir les royalistes et de ramener, triomphalement, M. Thiers, dans sa présidence.

La questure, alarmée, prit alors des mesures énergiques, presque extrêmes. On appela de la troupe, on entoura le palais de baïonnettes, et ce fut comme dans la crainte même de leur succès, comme

dans une marche honteuse de malfaiteurs, que les délégués de l'Assemblée, chargés de se rendre auprès du maréchal de Mac-Mahon pour lui offrir la succession de M. Thiers, sortirent du château et passèrent devant le flot énorme de la foule — qui, dans un mouvement de haute mer, envahissait la rue et battait les murailles.



XIV

Le Maréchal de Mac-Mahon.

Le maréchal de Mac-Mahon qui succéda à M. Thiers comme Président de la République, n'avait point cherché la haute dignité qui lui était conférée et n'avait point, par conséquent, trahi, en le remplaçant au pouvoir — comme on a voulu timidement l'insinuer — celui qui s'était mis en lutte ouverte avec l'Assemblée Nationale.

Le maréchal de Mac-Mahon fut, durant tout le cours de sa vie, un homme heureux, et dans cette circonstance, comme en tant d'autres, il se trouva simplement et opportunément, sur le chemin de la capricieuse fortune.

Ayant eu la chance de sortir, avec une légende héroïque, du désastre de Wœrth, ayant eu la chance, encore, d'être blessé grièvement dès la première heure de la bataille, sous Sedan, et d'être ainsi mis à l'écart des responsabilités de la journée, s'étant refait comme une virginité militaire dans l'écrasement de l'insurrection communaliste, il était le seul soldat alors qui, parmi tous les chefs de l'armée, s'imposât à l'attention publique et eût conservé le respect de la foule.

L'Assemblée eût pu choisir un Président civil, pour succéder à M. Thiers. Mais les éléments très divers qui la composaient, s'opposaient à un choix spontané, à la mise en évidence d'une personnalité qui ne fût pas contestée, autour de laquelle les passions se fussent faites moins violentes, et comme le nom seul du Maréchal paraissait écarter tout principe immédiat de réclamation, de révolte, elle acclama ce nom.

Je ne voudrais pas dire que le maréchal de Mac-Mahon ne méritât point l'honneur qui lui était fait alors, je ne voudrais point paraître amoindrir sa gloire en analysant les causes de son élévation. Je veux, simplement, marquer qu'à l'époque dont je parle, ainsi qu'en toutes celles de son existence, les circonstances firent plus pour sa renommée, pour

l'éclat de sa vie publique, que lui-même ne fit pour cet éclat et pour cette renommée.

Je n'examinerai pas, ici, la carrière militaire très connue du Maréchal. Comme soldat, on peut dire de lui ce que l'on peut dire de tout général — qu'il fut brave, et l'on peut ajouter qu'il fut brave jusqu'à la témérité.

Il serait injuste de ne pas rendre hommage à son courage, comme il serait maladroit de vouloir prêter, à sa personnalité militaire, des qualités qu'elle n'avait pas.

Le maréchal de Mac-Mahon, qui s'en est allé dormir son dernier sommeil dans l'apothéose réservée aux héros, ne fut, soldat, qu'un excellent entraîneur d'hommes, qu'un merveilleux enleveur de troupes. Il n'eut jamais le génie du tacticien, du chef suprême qui doit savoir organiser la tuerie comme on organise une fête, en nos maisons familiales, et ce fut l'erreur du gouvernement moribond de l'empereur Napoléon III, de l'avoir placé à la tête d'un corps d'armée, et ce fut l'erreur de la foule qui se laissa éblouir aisément par la sonorité d'un nom, d'avoir cru en ses capacités d'homme de guerre.

Toute sa vie de soldat tient dans un mot : l'obéissance, et s'éloigne de cet autre mot : l'initiative. A Malakoff, à Magenta, n'étant que général, il reçut

des ordres et n'en donna point, comme le veut la légende. A Malakoff, étant commandé pour l'assaut, il marcha en avant avec cette impétuosité qui le faisait admirable, avec cette fougue superbe qu'il avait le don de communiquer aux régiments et, jouant sa destinée, dans l'obstination de l'homme à qui tout, sans cesse, a réussi, dans l'exaltation fiévreuse du combat, il demeura le maître du terrain qu'il avait conquis.

Il n'y a, là, rien qui témoigne du génie.

Rien, non plus, à Magenta — cette autre grande lueur de sa vie — ne le montre comme un réfléchi meneur d'hommes. A Magenta, ainsi qu'à Malakoff, il obéit et peu s'en fallut même qu'un retard involontaire apporté à son mouvement, ne provoquât une défaite. On se plaît à conter qu'à Magenta, le général de Mac-Mahon, sans ordres, marcha, selon une expression consacrée, au canon. C'est là une fable. L'empereur Napoléon III avait un plan, en Italie, parfaitement déterminé. Il avait combiné l'attaque des Autrichiens avec méthod[illegible] général de Mac-Mahon était indiqué pour [illegible]dre. En tombant donc au milieu de la batai[illegible] une heure critique, je le reconnais, où l'Emp[illegible]ée à la main, entouré de sa Garde, tenait [illegible]ment et s'inquiétait de ne pas voir paraître [illegible]

celui-ci, qui devait être sur le lieu de l'action vers trois heures et qui ne s'y montra que vers six heures, n'était que le fidèle exécuteur des ordres du souverain.

Il fut magnifique à Magenta, mais il n'y fut qu'un soldat accomplissant sa consigne.

En 1870, après le désastre de Wœrth, ayant reformé son armée à Châlons, le Maréchal se laisse conduire par la volonté néfaste de l'Impératrice qui le jette sous Sedan et s'il présente quelques observations timides, en vue d'une marche en arrière vers Paris, il ne s'arrête pas à l'expression de sa propre pensée. Il sait, il croit qu'en revenant vers Paris, il aura plus de force ; il sait, il croit qu'un mouvement sur Sedan sera funeste à l'armée ; mais il n'a point l'énergie de faire prévaloir son opinion de chef militaire, et ayant en main le commandement suprême, cependant, il s'incline devant la folle conception d'une femme ambitieuse, grisée par le pouvoir qu'elle exerçait, n'ayant qu'un but : posséder ce pouvoir le plus longtemps qu'elle le [illegible]rrait.

[illegible] dois dire, [illegible]t, à la décharge du Maréchal, [illegible]e qui co[illegible] marche sur Sedan, il lutta [illegible] dernier [illegible] contre le désir de l'Impé- [illegible] biogr[illegible]M. de Mac-Mahon, M. le

général du Barail, affirme même qu'il ne se porta sur cette ville qu'après avoir reçu une dépêche l'informant que le maréchal Bazaine, ayant quitté Metz, remontait dans le Nord. Or, cette dépêche, que M. le général du Barail désigne par ces mots pittoresques : « *le coup du télégraphe,* » cette dépêche qui portait la signature de Bazaine, venait de Paris, et ne pouvait qu'être l'œuvre de l'Impératrice. Ce fait monstrueux venant s'ajouter à tant d'autres qui accusent la jeune femme, implacablement, me paraît, dans son éloquence brutale, devoir se passer de commentaires.

En tout et partout, le maréchal de Mac-Mahon apparaît, ainsi, comme l'instrument passif d'une autorité qui s'impose à lui, et l'Histoire dira que s'il fut, je le répète, un brave, comme la personnification moderne de l'un de ces chevaliers d'antan qui avaient plus de courage que de raison, il n'eut rien de l'homme supérieur qui jette, sur les foules et sur les armées, l'impérieuse formule de son intelligence.

Homme politique, le maréchal de Ma[illegible] se dessine sans aucun relief. Frondeur, [illegible] Sénat, sous le Second Empire, quoiqu[illegible] d'honneurs, et ne cachant point ses opin[illegible]

timistes, ses préférences de caste qu'on lui pardonnait, aux Tuileries, comme un péché originel, il se montra le plus honnête, le plus loyal des hommes étant au pouvoir.

Il se trompa, il fit du mal peut-être à son pays, alors, mais s'il se trompa, s'il fit du mal, il pensa, il agit dans l'inconscience de sa naïveté, de sa franchise, et la responsabilité des faits dont il porte la faute devant l'Histoire, doit revenir à ceux qui l'entouraient et qui le poussaient à servir leurs ambitions, leurs intérêts.

Lorsque, après la chute de M. Thiers, la présidence de la République lui fut offerte, il n'avait pas recherché, je l'ai dit, cette élévation et, dans la surprise que fit naître en lui la proposition de l'Assemblée Nationale, il ne trouva qu'un refus à opposer à ceux qui le sollicitaient et qui, présentés par M. Buffet, étaient venus le troubler dans sa quiétude.

Il accepta, cependant, d'être le chef de son pays et, [illegible] lors, son cœur de brave homme subit un [illegible] de chaque jour.

[illegible] chal était [illegible] pour les débats, pour les [illegible] es de la [illegible] que, pour les intrigues qu'[illegible] que, su[illegible]

[illegible] mprend [illegible] enées qui s'abritaient

sous son nom, sans vouloir se mêler à aucune compromission, sans écouter même ceux qui lui conseillaient de trahir ses serments constitutionnels, ou qui imprimaient à la marche des affaires une direction peu conforme aux aspirations du pays, il éprouvait comme une gêne de ne pouvoir pondérer sa propre pensée, de ne pouvoir mettre de l'ordre, pour employer une expression banale, dans la succession des événements que l'on créait autour de lui.

Quoique peu au courant des questions politiques, il avait conscience de la fausseté de sa situation, il se rendait parfaitement compte du déséquilibrement de son autorité, et il s'agitait, impuissant, grondeur, bourru, dans les tiraillements qu'on lui infligeait.

Deux partis absolument opposés, très hostiles même l'un à l'autre, s'étaient en effet formés près de lui et se disputaient l'avantage de parler en son nom.

Le parti légitimiste que patronnait Mme la duchesse de Magenta, l'incitait à un coup de force contre l'ordre de choses dont il avait la garde, et le parti libéral tentait de le compromettre avec la gauche de l'Assemblée, comme plus tard il tenta de le compromettre avec la majorité républicaine de la Chambre des Députés, pour s'emparer définitive-

ment du pouvoir en se couvrant, devant les électeurs, de toute sa gloire de soldat populaire.

Placé entre ces deux extrêmes, le Maréchal allait un peu à l'aventure, prenant et quittant ses ministres, tantôt réactionnaires, tantôt démocrates, sans examiner les conséquences de ses actes, dans la précipitation d'une boutade, d'une impression de mauvaise humeur, d'ennui ou de lassitude, souvent.

C'était le temps où l'on essayait, selon une formule fameuse, de faire la République sans les républicains, et le Maréchal qui ne pouvait apprécier, dans son intellectualité un peu limitée, le sens obscur de cette formule, mais dont les idées originelles s'accommodaient de l'abstraction qu'elle renfermait, laissait dire et laissait faire, autour de lui, sans s'apercevoir que le pays n'approuvait point les hommes qui le conseillaient mal, perdant ainsi, chaque jour, de son prestige aux yeux de ceux qui, dans leur républicanisme même, s'étaient habitués au respect de sa haute figure de soldat, aux yeux aussi du peuple, témoin impatient et fatigué de tant de difficultés, de tant de complications stériles.

Après bien des hésitations, après bien des fluctuations, le Maréchal, énervé, écœuré, parut se désintéresser de la politique élaborée autour de lui et voulut se renfermer dans les seules questions

militaires qui le sollicitaient plus directement, ne conservant que comme un titre décoratif, son titre de Président de la République, et abandonnant au chef de son ministère la direction d'affaires auxquelles il était réfractaire, dont il ne pouvait s'assimiler les à-côtés plus ou moins équivoques.

Mais il était pris dans l'engrenage des intrigues et des querelles gouvernementales, et il dut, malgré lui, sanctionner de son autorité, des faits et des paroles qui ne lui plaisaient que médiocrement.

S'il sut mal gouverner, il sut, il faut le reconnaitre, merveilleusement, noblement et habilement quitter le pouvoir.

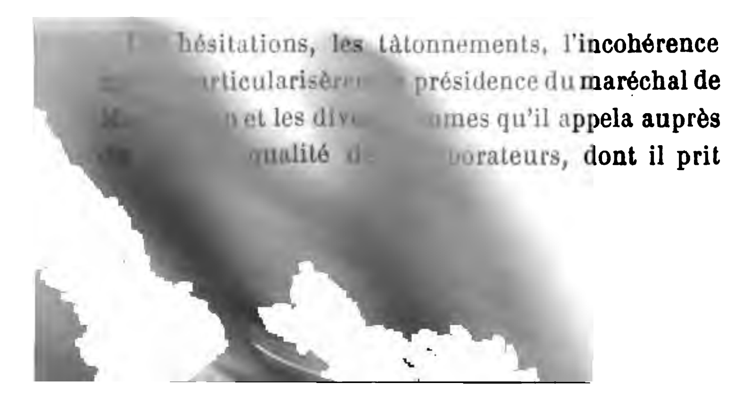
Renonçant à toute politique, redevenant soldat, ce fut sur une question militaire qu'il tomba, qu'il offrit sa démission de Président de la République et si les hommes qui avaient espéré en lui, pour obtenir la satisfaction d'ambitions coupables, si les hommes qui, en lui conférant la dignité présidentielle, avaient eu l'arrière-pensée d'en faire l'instrument de leurs désirs, lui vouèrent de la rancune, à l'heure suprême de sa chute, ceux qui avaient redouté, un moment, qu'il ne mît son influence au service de la réaction monarchique, le saluèrent, dans la résignation chevaleresque, dans l'ho teté profonde qui marquèrent son éloignement

pouvoir, qui le caractérisèrent dans sa retraite.

Aux regards des partis rétrogrades, le Maréchal parut être, un instant, l'homme providentiel, l'homme prédestiné qu'attendait la France, au lendemain de ses désastres, au réveil de sa longue torpeur. Ils voulurent voir en lui un Monck, alors qu'il n'était qu'un naïf contemplateur des hommes et des choses.

Si le sort avait mis en lui quelque initiative, quelque compréhension de la vie politique, il eût pu jouer un rôle superbe dans l'histoire de son pays, en groupant, autour de son nom, les individualités alors considérables du parti républicain, en ne boudant pas, puérilement, ceux qui s'offraient à gouverner en acceptant l'appui de son nom.

Esclave de ses origines, n'allant point au-delà de la pensée simple qui le dirigeait, il ne fut ni le héros d'une aventure tragique, ni l'arbitre d'un temps nouveau, et sur sa mémoire l'Histoire se penchera tranquille, sans l'effroi d'une douleur comme sans l'orgueil de quelque humaine jouissance.



[illegible] hésitations, les tâtonnements, l'incohérence [illegible] particularisèrent [illegible] présidence du maréchal de [illegible] et les div[illegible] mes qu'il appela auprès [illegible] qualité d[illegible] borateurs, dont il prit

les conseils et l'appui durant son gouvernement, donnent une idée exacte, dans l'expression de leurs opinions, dans l'absolu de leurs origines très différentes, du peu d'équilibre qui marqua chaque phase de son pouvoir.

Il va, en effet, sans en apparence trop savoir pourquoi, de MM. de Broglie, Decazes et autres personnalités de droite, à MM. Jules Simon, de Freycinet, et autres chefs importants des groupes de gauche.

Le Maréchal qui reçut le pouvoir dans une heure de surprise, sans être préparé aux fonctions qui lui étaient presque imposées, ne sut jamais se fixer à soi-même une attitude politique très nette et se laissa sans cesse distraire par des incidences de couloirs et de palais qui l'entraînèrent, malgré lui, loin de ses propres sentiments. Influencé par un entourage très hostile à la République, tenu à l'écart des choses par les intrigants, par les ambitieux qui se flattaient d'exploiter son nom au profit de leurs intérêts privés, il ne fut jamais en [illegible]t avec le peuple et il en ignora toujours les a[illegible]s.

Le gouvernement du maréchal d[illegible]hon s'était établi, il faut le dire, sous [illegible]res auspices.

Les cab[illegible]éens ne l'accueilli[illegible]ec

d'extrêmes réserves, quoique la personne et le nom du vieux soldat fussent, à l'Etranger, honorés et aimés, et d'inquiétantes rumeurs se firent entendre au delà des frontières, dès le lendemain du Vingt-Quatre Mai.

L'Europe, ou plutôt quelques puissances, parmi lesquelles l'Allemagne et l'Italie, considéraient, en cette époque, que la France républicaine, seule, était susceptible de ne point troubler la paix et elles redoutaient, pour des raisons différentes, la restauration monarchique qui paraissait devoir surgir, alors, des événements qui s'accomplissaient à Versailles.

L'Allemagne craignait qu'un roi installé sur le trône de France, un peu à la faveur d'une équivoque, sans l'assentiment de la masse populaire, ne recherchât le prestige moral qui lui eut fait défaut, sûrement, dans une politique contraire à sa sécurité, à l'exécution même du traité qu'avait signé M. Thiers.

Quant à l'Italie, à peine maîtresse de Rome encore, elle ne cachait point que l'avènement de M. le comte de Chambord ou de M. le comte de Paris, que le [illegible]pel même du Prince Impérial, seraient par elle [illegible]agés comme [illegible]ger contre lequel elle serait [illegible]bligation [illegible]antir.

[illegible] roi très [illegible], la conduite de M. le [illegible]hambor[illegible]e celle de M. le comte

de Paris, semblait, en effet, toute indiquée. Qu'il le voulût ou qu'il ne le voulût pas, il lui eût été commandé de tenter de rétablir le Pape dans ses Etats et de guerroyer contre l'Italie. Le Prince Impérial même, fils de Napoléon III, à qui l'on attribuait un mot imprudent, qui, paraît-il, s'était un jour écrié que « son premier soin, lorsqu'il régnerait, serait de rendre au Pape sa liberté et son pouvoir, » se dressait devant elle comme un péril, et ses hommes politiques demeuraient anxieux et pleins de menaçantes appréhensions, en face de la crise qui, en France, avait ramené aux affaires des individualités capables de remettre en question un ordre de choses qu'ils croyaient avoir rendu définitif.

Le choix de M. le duc de Broglie, comme chef du premier cabinet du maréchal de Mac-Mahon, déplut en outre autant à l'étranger qu'en France, et ce fut dans une atmosphère de méfiance que le Président prit possession du poste qui lui était confié.

Suspecté à l'extérieur, troublé à l'intérieur, il débutait mal dans son rôle de magistrat suprême.

A l'intérieur, indépendamment des soucis que jetaient, dans sa vie, les complications d'une politique instable, le Maréchal était aux prises, en ce temps, avec la grosse aventure du procès Bazaine — aventure qui, alors, passionnait la France et amenait à

Versailles, où l'on jugeait l'ancien commandant de l'armée de Metz, une foule énorme.

M. Thiers s'était toujours refusé à ce qu'on traduisît le maréchal Bazaine devant un conseil de guerre, et il est presque certain que s'il eût conservé le pouvoir, il n'aurait jamais permis que l'instruction dirigée contre cet homme aboutît.

Ce que M. Thiers eût pu faire, dans son autorité exempte de suspicions, le maréchal de Mac-Mahon fut impuissant à le réaliser. En présence de la coalition politique dont son gouvernement était l'objet, il lui était défendu de se dérober au devoir impartial de renvoyer son ex-compagnon d'armes devant un conseil de guerre, il lui était défendu d'avoir de la pitié ou d'exprimer son opinion, d'imposer en un mot, sa volonté, pour ou contre l'opportunité du procès que l'on exigeait, et il dut abandonner aux événements le sort du prisonnier.

Le maréchal Bazaine reconnu coupable par le tribunal que présida M. le duc d'Aumale, très savant en l'art facile de faire des mots historiques, du haut de son estrade officielle, fut condamné à mort.

On peut affirmer, cependant, que malgré l'ardeur [illegible]i caractéri[illegible] débats de son procès, que malgré [illegible] révélatio[illegible]ndues qu'apportèrent, à Tria- [illegible]elques [illegible] que malgré toute l'hostilité

implacable du réquisitoire de M. le général Pourcet, le mystère qui avait entouré la conduite de Bazaine, à Metz, demeura inviolé.

J'ai non seulement assisté à toutes les séances du conseil de guerre de Trianon, mais j'ai connu l'un des acteurs de cet acte historique que l'on peut, sans hésitation, qualifier de drame.

Je rencontrais, en effet, à cette époque, fréquemment chez une de mes proches parentes, à Versailles, l'un des juges devant lesquels comparaissait le maréchal Bazaine — M. le général Guiot.

M. le général Guiot ne fut jamais indiscret, ne révéla jamais les secrets des délibérations ou ceux de sa conscience. Pourtant, il me semblait que lorsqu'une question précise lui était posée, relativement à ce mystère qui planait sur la tête de l'accusé, sur ses paroles ou sur ses gestes, il ne croyait pas commettre une faute en indiquant qu'on ne parviendrait peut-être, en aucun temps, à le dévoiler.

On sait l'émotion que produisirent les débats du procès Bazaine. Chaque séance du conseil était troublée par quelque incident poignant ou tragique, et l'on sortait de Trianon énervé, remué, parfois comme assommé par toutes les épouvantes, par toutes les responsabilités qui s'en dégageaient.

La dernière audience fut plus particulièrement [illegible]

multueuse, et le détail infime qui s'y rattache mérite de n'être pas oublié.

Comme M. le duc d'Aumale, debout et très ému, devant la foule anxieuse, venait de donner lecture du jugement qui concluait à la peine de mort, un cri sourd répondit à sa voix, dans la salle, et tous s'étant retournés vers l'endroit d'où était parti ce cri, on vit une chose infiniment angoissante et affligeante — on vit un soldat, un factionnaire qui, la tête appuyée sur ses bras croisés et posés contre une colonne, dans l'attitude d'un enfant secoué par un grand chagrin, pleurait. Des sanglots précipités qu'il ne pouvait arrêter, sortaient de sa gorge, et il avait des hoquets.

Le public s'inclina devant cette douleur naïve d'un humble mais noble cœur, certes, et le président qui la contempla un instant, étonné et sévère, la laissa s'épancher librement. Il n'y a point, en effet, de discipline, quelque inflexible qu'elle puisse être, devant les larmes généreuses d'un être qui s'écroule dans l'absolu d'une intime souffrance.

L'un des faits qui furent examinés par les juges de Trianon, et sur lequel ce mystère, dont je viens de parler, reste entier encore, est, à coup sûr, celui qui concerne l'arrivée du célèbre M. Régnier, à Metz, et la sortie de cette ville, sur ses indications, du gé-

néral Bourbaki conduit vers l'impératrice Eugénie, en Angleterre.

Celui que l'on a appelé « l'Espion Régnier » et qui ne fut, sans doute, qu'un aventurier de grande marque, comme il s'en rencontre dans la vie des peuples, dans les crises politiques qu'ils subissent — « l'Espion Régnier » donc, mort aujourd'hui, fut, pendant longtemps, à la suite du rôle qu'il joua pendant la guerre Franco-Allemande, considéré comme le confident de l'impératrice Eugénie. On affirma, en outre, que la souveraine détrônée fut de connivence avec Régnier, lors de l'intrigue colossale qui permit au général Bourbaki de sortir de la ville assiégée, pour se rendre à Camden-Place.

Il y a, là, un point d'histoire important à fixer ; il y a, là, des responsabilités à établir.

M. Régnier, avant de paraître à Metz et au quartier-général prussien, n'avait, en dépit de ses déclarations, jamais vu l'impératrice Eugénie, ne lui avait jamais parlé et, par conséquent, n'eut aucune qualité, plus tard, pour se dire son envoyé et pour traiter, en son nom, quelque [illegible]on que ce fût.

Cependant, il agit si bien, qu'il [illegible]der par tous l'authenticité de sa mission et [illegible] ainsi, nouer et mener l'intrigue qu'il avait [illegible]

Ce fut grâce à lui que les autorités allemandes laissèrent sortir le général Bourbaki de Metz, et ce fut grâce à lui que ce dernier put se présenter à Camden-Place, où résidait l'Impératrice.

L'entrevue qui eut lieu, alors, entre la souveraine et le général, fut émouvante et dramatique.

L'Impératrice la racontant à l'une des personnes de son ancien entourage qui la visitait encore après les événements de 1870-1871, disait :

— Lorsque Bourbaki se fit annoncer chez moi et lorsqu'il parut devant moi, je ne le reconnus pas et je ne fus pas loin de croire à une mystification. La stupéfaction, le trouble qui m'envahissaient, la surprise qu'éprouvait le général devant ma propre surprise, ne nous permirent pas de parler. Quand je recouvrai un peu de calme, je m'écriai :

— Vous, ici, général, vous !

Le général, silencieux, semblait attendre un mot qui lui expliquât mon attitude. Je compris sa pensée et j'ajoutai aussitôt :

— N'étiez-vous pas à Metz ? Comment en êtes-vous sorti ? Et pourquoi êtes-vous, en ce moment, chez moi ? Que se passe-t-il donc, mon Dieu, là-bas, que [illegible]s ignoro[illegible]re ?

[illegible] général [illegible]rla :

[illegible]tais à [illegible] effet, et je n'en suis sorti,

Madame, que pour obéir aux ordres de Votre Majesté. N'avez-vous pas chargé M. Régnier de négocier mon voyage avec les autorités allemandes et avec le maréchal Bazaine ?

— M. Régnier ? Quel M. Régnier ?

A ces mots, le général ressentit une grande émotion.

— Comment, Madame, dit-il, vous ne connaissez pas M. Régnier, l'homme qui a déclaré au maréchal Bazaine qu'il était votre délégué ?

— Je ne le connais pas.

Le général eut un mouvement desespéré et, renonçant à comprendre la machination dont il était victime, mais en comprenant rapidement toute la portée, tout le but :

— Ah, murmura-t-il, c'est épouvantable ! Madame, on nous a trompés.

En effet, l'Impératrice et le général Bourbaki avaient été trompés, dans cette circonstance. Il n'y eut donc, entre eux et les chefs de l'armée allemande, aucuns pourparlers pour donner une conclusion à la lutte qui se poursuivait en France.

Telle est toute la vérité, sinon sur l'incident Régnier, du moins sur le rôle qui fut attribué, dans cette occasion, à l'Impératrice.

M. Régnier était-il simplement un agent du

maréchal Bazaine? On pourrait le penser. Mais rien ne vient confirmer cette hypothèse.

En 1871, à la suite du mouvement communaliste, il fut arrêté et enfermé à la maison de correction, à Versailles, qui alors servait de prison politique. On l'incarcéra sous l'inculpation « *d'intrigues politiques contre le gouvernement actuellement établi en France.* »

On lui accorda, cependant, une liberté relative et il distribuait à ses compagnons de captivité des exemplaires de sa brochure sur la capitulation de Metz. Il apparaissait alors, selon le récit d'un témoin — récit que j'ai reproduit dans le *Journal d'un Vaincu* — comme un homme à idées fortes, mais mal équilibrées, comme l'un de ces hommes pleins d'audace qui peuvent tout autant, dans les heures de crise politique, se traîner en des intrigues louches, que s'imposer par la hardiesse, par l'imprévu de leurs conceptions.

Je rappellerai un détail, déjà mentionné dans la *Cour de Napoléon III*, qui se rattache aux renseignements que je viens de produire sur les négociations qu'aurait entreprises l'impératrice Eugénie, avec les autorités allemandes, pendant la guerre.

C'est l'empereur Napoléon III qui s'occupa de ces négociations; c'est l'Empereur *seul* qui, de sa résidence de Wilhemsohe, chargea Mme la comtesse

de Mercy-Argenteau de se rendre auprès de Guillaume et auprès de M. Bismarck pour arriver à une entente, à un adoucissement sur les conditions de la paix.

J'ai tenu en main la correspondance échangée, à ce sujet, entre Napoléon III et la comtesse, d'une part; entre Guillaume, M. de Bismarck et Mme de Mercy-Argenteau, d'autre part.

Le procès Bazaine était à peine terminé, que le maréchal de Mac-Mahon se heurta à une intrigue dont j'ai déjà parlé au début de ce livre — à l'aventure tragi-comique de la restauration de M. le comte de Chambord.

J'ai retracé l'un des incidents burlesques qui firent de cette tentative d'exhumation monarchique, comme une parade de carnaval.

Le Maréchal qui n'avait été porté à la présidence, par la droite de l'Assemblée Nationale, que parce qu'on ne croyait voir en lui, dans un temps prochain, qu'un être passif que l'on congédierait et qui accepterait son congé avec autant de docilité qu'il s'était chargé du pouvoir, le Maréchal, peu de [illegible] après son élévation imprévue, s'aperçut avec [illegible]rise et non sans colère, qu'il était en butte aux [illegible]ries et à la malveillance des hommes mêmes q[illegible]ient acclamé.

M. Thiers, quelque temps avant sa chute, étant chez la duchesse de Galliera, avait fait de l'esprit au détriment du Maréchal, et ses paroles répétées par les royalistes, par ceux-là mêmes qui l'avaient opposé à l'ancien Président, servaient à le combattre, à l'amoindrir.

M. Thiers avait dit que le Maréchal était incapable d'être un homme de gouvernement, que le Maréchal n'était pas plus apte à faire de la politique que lui, M. Thiers, de la pharmacie, ajoutant : — « Moi, au besoin, je ferais peut-être un bon apothicaire, puisque je sais de la chimie, » — et la phrase était sur toutes les lèvres, et on la colportait avec des sourires de pitié.

Irrité par l'hostilité qu'il rencontrait chez ceux qui l'avaient placé à la tête du pays, le Maréchal fit acte d'autorité, refusa d'entendre les intrigants, et déclara qu'il ne changerait rien à la forme du gouvernement dont il avait la garde.

Cette attitude, que les monarchistes étaient loin de prévoir, les affola et ils s'en vengèrent en calomniant l'infortuné soldat.

Il est, ici, un fait comique et bizarre à la fois. Par la correction de sa conduite, le Maréchal ne satisfit pas complètement les républicains qu'il n'appelait que timidement en ses conseils, dont il se défiait,

et mécontenta violemment les partis dynastiques de tout ordre.

M. Thiers mêla sa voix à celle des réclamants et ne fut pas le moins amer dans ses récriminations.

— Mac-Mahon m'a bien trompé, dit-il ; j'aurais dû le surveiller. Il me doit d'être sorti intact, dans sa réputation militaire, de la guerre, et il me récompense de mes bon offices en me f... par terre. Il était l'homme de mes ennemis et il cachait son jeu. Oui, il m'a bien trompé. Ce n'est qu'un ambitieux.

L'empereur Napoléon III lui-même, dans son exil, prononçait des paroles de blâme à l'égard du Maréchal.

— M. de Mac-Mahon m'avait affirmé, déclarait-il à l'un de ses anciens familiers, en visite chez lui, que nous pouvions compter sur lui, au cas d'un mouvement impérialiste. Maintenant qu'il est Président de la République, il paraît ne plus se souvenir de ceux à qui il doit tout. Il ne faut rien espérer de lui. C'est un homme qui tient à conserver ce qu'on lui a donné. Ce n'est qu'un égoïste.

Enfin, M. le comte de Chambord condamnait sévèrement ce qu'il appelait, lui aussi [illegible]ns la personne du Maréchal, une ambition m[illegible] égoïsme inconscient.

— M. de Mac-Mahon ne peut ignorer, dit-il, qu'il n'a été élu Président de la République que pour la forme, que pour être appelé à céder le pouvoir à un autre plus autorisé que lui à le détenir. Mais lors de mon voyage à Versailles, j'ai vite compris que nous avions eu affaire à un intrigant, à un immodeste. J'envoyai, auprès de lui, M. de Blacas pour lui demander si son appui m'était acquis, et il me fit répondre, assez sèchement qu'il ne pouvait permettre que des négociations s'établissent, autour de lui, sur mon nom — qu'il ne lui était pas permis de me voir, même.

Le Maréchal était donc, ainsi, jugé par ceux qui, déçus, ne le critiquaient que parce qu'il faut bien le dire, il se montrait simplement honnête. Il n'était, en effet, ni ambitieux, ni intrigant, ni égoïste. Indifférent au pouvoir, mais en ayant accepté les responsabilités, il eût cru commettre une félonie en mettant son autorité au service d'une forme de gouvernement contraire à celle que la nation lui avait confiée.

Ainsi que M. le comte de Chambord, un homme qui, rapproché du maréchal de Mac-Mahon, eut peut-être accompli de grandes choses, M. Gambetta, tenta d'avoir avec lui une entrevue.

Il est aisé d'être grand clerc lorsque les événements sont accomplis et ont amené telles ou

telles complications politiques et sociales. Il serait, par conséquent, facile de dire que de la réconciliation du Maréchal et de M. Gambetta, une ère nouvelle et féconde eût pu naître et apporter au pays cette quiétude et cette assurance vitales qui, après tant d'années écoulées, semblent encore se refuser à lui.

Au risque, pourtant, de paraître naïf, de paraître puéril, je n'hésite pas à dire que, pour M. de Mac-Mahon, pour M. Gambetta, pour la France, l'entretien que sollicitait le tribun eut dû avoir lieu. En repoussant la prière de M. Gambetta, comme il avait repoussé celle de M. le comte de Chambord, le Maréchal n'eut pas la vision exacte des choses politiques. Il ne comprit pas que l'heure qui s'offrait à lui, alors, était solennelle et pouvait se fixer dans l'Histoire, comme l'une des plus belles de son existence, comme l'une des plus fécondes pour le bonheur du peuple dont il était le chef.

A M. Duclerc qui s'était fait, dans cette circonstance, le messager du tribun, le Maréchal répondit « qu'il ne pouvait accorder à M. Gambetta ce qu'il avait refusé à M. le comte de Chambord. »

Ces paroles se ressentent de l'origine aristocratique de M. de Mac-Mahon. Il eut le tort de les prononcer. Il eut le tort, surtout, de ne pas apprécier

que M. le comte de Chambord, étranger à la France, n'avait aucun titre pour l'engager dans la défense de ses intérêts ; que M. Gambetta, maître de l'opinion publique, fils glorieux de la patrie, avait le droit d'être entendu de lui.

L'évolution des peuples, la prospérité ou la ruine des nations, dépendent, ainsi, souvent, de quelque cause simple et futile.

Quelques incidents curieux de politique extérieure, marquèrent la présidence du maréchal de Mac-Mahon, dès ses débuts.

J'ai, précédemment, parlé de la maussaderie avec laquelle l'Europe, l'Allemagne et l'Italie surtout, accueillirent la chute de M. Thiers.

Une agression était plus particulièrement à craindre en ce qui concerne l'Allemagne et ce fut un homme qui avait été le collaborateur de M. Gambetta, durant le pouvoir qu'il avait exercé en province, après le Quatre-Septembre, qui déjoua les desseins de M. de Bismarck. J'ai nommé M. le comte de Chaudordy.

Après le Vingt-Quatre Mai, M. le duc de Broglie qui était président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères, ne se dissimulait pas l'antipathie qu'il inspirait aux cabinets européens et était fort...

au point de vue international, au point de vue même de la paix, en constatant que Berlin gardait, vis-à-vis du nouveau gouvernement, une réserve presque hostile.

Il résolut de conjurer le danger dont la France était menacée, en confiant au comte de Chaudordy une mission diplomatique secrète, dans l'espoir d'amener la Russie sinon à nous prêter sa protection absolue, dans cette circonstance, du moins à mettre entre nous et notre puissant adversaire, quelques paroles de raison.

Le prince Gortchakoff était alors chancelier impérial, à Saint-Pétersbourg, et ce fut vers lui que le duc de Broglie envoya son messager qui se rendit en Suisse, à Interlaken, où le prince — c'était en juillet 1873 — se trouvait en villégiature.

Le prince Gortchakoff fit un très aimable accueil à M. le comte de Chaudordy dont les hautes qualités politiques lui étaient connues, mais lorsqu'il sut la cause de la visite qui lui était faite, il reprit une attitude plus diplomatique.

— N'est-il pas un peu singulier ou original, dit-il, que la France après s'être montrée l'ardente ennemie de la Russie, pendant tout le règne de Napoléon III, s'adresse justement à la Russie pour la protéger contre une attaque de l'Allemagne ?

Le gouvernement de l'empereur Napoléon III, je l'ai démontré par des lettres péremptoires, dans mes ouvrages sur le Second Empire, n'avait, en effet, cessé de combattre la politique des Tzars, et M. de Chaudordy comprit que le souvenir de cette opposition n'était point encore effacé dans le cœur des hommes d'Etat de Russie, qu'un violent ressentiment contre nous, était même résulté de ce long malentendu.

— L'Empereur, répliqua-t-il, fut certainement peu favorable à la Russie, il serait vain de le nier, mais la France, prince, et surtout la France nouvelle qui a succédé à la France impériale, peut-elle endosser les responsabilités de faits ou d'actes qu'elle ignore, qui ont été indépendants de sa volonté?

— Je ne dis point cela, reprit le prince Gortchakoff, et c'est parce que je déplore même le passé qui est entre nous, que je suis heureux de vous voir.

Puis s'animant :

— Croyez-moi, continua-t-il, c'est un grand malheur que la France et la Russie se soient boudées, sous l'Empire. Il n'a point défendu de l'empereur Alexandre, cependant, que le désaccord qui existait entre Paris et Pétersbourg fût supprimé. Le Tzar a tout fait pour gagner l'esprit et le cœur de l'empereur Napoléon III; mais il s'est heurté à une obstination

inexplicable, mais il n'a trouvé, devant lui, dans la personne de Napoléon III, qu'une sorte de sphinx refusant de révéler son secret, ou plutôt perdu dans un rêve, dans la conception d'un monde, d'une société qui échappaient à notre raison. En vérité, croyez-le, nous n'avons pas eu de chance, avec vous. Non-seulement le Tzar est insulté lorsqu'il vient à Paris, en 1867, mais il est victime d'une tentative d'assassinat. Il avait trop de générosité pour conserver, à la suite de ces incidents, une rancune éternelle à votre pays qui n'en était point, à coup sûr, solidaire ; mais quoique placé, par sa situation, au-dessus des mesquineries humaines, il avait une âme et une chair d'homme et il ne pouvait entièrement oublier l'injure de M. Floquet, la balle de Bérezowski. Le Tzar, pourtant, malgré les mécomptes que la France lui infligeait, malgré l'attentat du bois de Boulogne même, offrit l'alliance à l'empereur Napoléon III (1). Mais votre souverain, sans repousser franchement cette alliance, se montra alors tellement énigmatique, tellement mystérieux et réservé, que mon

(1) J'ai rapporté, dans mon volume, l'*Empereur*, la conversation qui eut lieu après l'attentat de Berezowski, entre Alexandre II et Napoléon III. Je crois utile de faire remarquer que cette conversation se trouve confirmée par le prince Gortchakoff lui-même.

maître, découragé, renonça à gagner son amitié et se tourna vers une autre nation, la Prusse, qui, à cette époque, redoutait un rapprochement franco-russe et se réjouit de l'attitude de Napoléon III.

M. le comte de Chaudordy, tout en admettant les causes de la mauvaise humeur qu'il rencontrait, n'était point venu voir le prince Gortchakoff pour s'en retourner, sans recevoir de lui ou un refus très net de s'occuper de la question qui préoccupait alors les Etats, ou une promesse de médiation.

Il exposa au prince les raisons qui militaient en faveur d'une intervention du Tzar, au cas où l'Allemagne nous chercherait querelle, il lui démontra que la Russie avait un intérêt puissant à ce que la France ne fût pas ruinée irrémédiablement, et lorsqu'il quitta le chancelier, il put croire que sa démarche avait été profitable à son pays.

Elle le fut, en effet, et il est équitable que l'on sache que si, plus tard, en 1875, M. le général Le Flô, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, sut posséder la confiance et l'amitié de l'empereur Alexandre II, au point que celui-ci n'hésita pas à menacer l'Allemagne, entravant ainsi les projets de démembrement qu'elle nourrissait contre nous, c'est à M. le comte de Chaudordy que le pays doit d'avoir, le premier, fait naître une sympathie et des

relations cordiales dont la valeur se passe de commentaires.

M. le duc Decazes, ayant, en 1874, succédé à M. le duc de Broglie, comme ministre des Affaires Etrangères, trouva la situation aussi périlleuse, aussi embrouillée, aussi dénuée d'assurances.

M. de Bismarck, en ce temps, regrettait amèrement de n'avoir pas imposé à la France des conditions de paix beaucoup plus dures que celles qu'il avait exprimées, et se plaignait que notre gouvernement mît trop de précipitation à la réorganisation de l'armée.

Feignant de craindre une surprise, il faisait volontiers courir le bruit, dans les chancelleries, que l'Allemagne avait été dupée dans le traité intervenu entre elle et la France, que les garanties qui lui avaient été accordées étaient détruites par notre vitalité, et que pour rendre plus efficace l'observation des engagements qui avaient été pris, pour éviter que, dans un retour des choses, la France ne ratifiât point ces engagements, il deviendrait nécessaire, à l'Allemagne, d'occuper à nouveau le sol français, de réclamer même l'abandon d'une place de guerre importante qui s'ajouterait aux conquêtes de Metz et de Strasbourg.

On ne sait, vraiment, ce qui serait résulté du con-

flit que tentait de provoquer M. de Bismarck, si un incident, en apparence insignifiant, n'avait aidé presque soudainement, à changer la face des choses, à changer surtout l'attitude de la Russie, très en coquetterie avec la Prusse, alors.

M. le comte Andrassy ayant accompagné l'empereur François-Joseph dans le voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg, en 1874, et qui avait pour but un rapprochement entre les deux Empires, M. le comte Andrassy, dis-je, chancelier d'Autriche, animé de fort mauvais sentiments à l'égard de la France, fut très froidement reçu par les familiers du Tzar, par le monde politique russe, et se montra très froissé de l'accueil qui lui était fait.

Dans un désir, peut-être maladroit, de vengeance, de représailles, il détourna son souverain du but qu'il poursuivait en paraissant à Pétersbourg, et abrégea non seulement la visite de François-Joseph à Alexandre, mais surtout fit tous ses efforts pour ne donner à cette visite que l'importance relative d'un acte de courtoisie, réservant entièrement la question politique qu'elle devait résoudre et sanctionner.

M. le duc Decazes, mis au courant de ce fait par le prince Gortchakoff, avec qui il était en relations cordiales, comprit tout le bénéfice que la France

relations cordiales dont la valeur se passe de commentaires.

M. le duc Decazes, ayant, en 1874, succédé à M. le duc de Broglie, comme ministre des Affaires Etrangères, trouva la situation aussi périlleuse, aussi embrouillée, aussi dénuée d'assurances.

M. de Bismarck, en ce temps, regrettait amèrement de n'avoir pas imposé à la France des conditions de paix beaucoup plus dures que celles qu'il avait exprimées, et se plaignait que notre gouvernement mît trop de précipitation à la réorganisation de l'armée.

Feignant de craindre une surprise, il faisait volontiers courir le bruit, dans les chancelleries, que l'Allemagne avait été dupée dans le traité intervenu entre elle et la France, que les garanties qui lui avaient été accordées étaient détruites par notre vitalité, et que pour rendre plus efficace l'observation des engagements qui avaient été pris, pour éviter que, dans un retour des choses, la France ne ratifiât point ces engagements, il deviendrait nécessaire, à l'Allemagne, d'occuper à nouveau le sol français, de réclamer même l'abandon d'une place de guerre importante qui s'ajouterait aux conquêtes de Metz et de Strasbourg.

On ne sait, vraiment, ce qui serait résulté du con-

flit que tentait de provoquer M. de Bismarck, si un incident, en apparence insignifiant, n'avait aidé presque soudainement, à changer la face des choses, à changer surtout l'attitude de la Russie, très en coquetterie avec la Prusse, alors.

M. le comte Andrassy ayant accompagné l'empereur François-Joseph dans le voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg, en 1874, et qui avait pour but un rapprochement entre les deux Empires, M. le comte Andrassy, dis-je, chancelier d'Autriche, animé de fort mauvais sentiments à l'égard de la France, fut très froidement reçu par les familiers du Tzar, par le monde politique russe, et se montra très froissé de l'accueil qui lui était fait.

Dans un désir, peut-être maladroit, de vengeance, de représailles, il détourna son souverain du but qu'il poursuivait en paraissant à Pétersbourg, et abrégea non seulement la visite de François-Joseph à Alexandre, mais surtout fit tous ses efforts pour ne donner à cette visite que l'importance relative d'un acte de courtoisie, réservant entièrement la question politique qu'elle devait résoudre et sanctionner.

M. le duc Decazes, mis au courant de ce fait par le prince Gortchakoff, avec qui il était en relations cordiales, comprit tout le bénéfice que la France

pouvait tirer de la situation imprévue qui était faite aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, et s'ingénia à accentuer encore la rancune de M. le comte Andrassy.

L'empereur Alexandre blessé, à son tour, des procédés, de la désinvolture du comte Andrassy, étonné de la complaisance de François-Joseph à l'égard de son ministre, retrancha de sa politique toute tentative d'alliance avec l'Autriche et affecta, dès lors, une amabilité sans contrainte vis-à-vis de notre représentant.

Ce fut là, la genèse de son intervention en faveur de la France, en 1875.

M. le comte Andrassy, à qui une alliance était absolument nécessaire, intrigua alors à Berlin. Il y réussit mieux qu'à Saint-Pétersbourg, mais l'avenir, jusqu'à présent, n'a point encore démontré que, pour le bien de son pays, ses conceptions aient été celles d'un homme habile ou simplement réfléchi.

Pendant que ces faits occupaient, à divers titres, les cabinets européens, la situation, en France, se modifiait, au profond ahurissement du Maréchal qui ne comprenait pas grand'chose à toutes les complications, à tous les mouvements d'opinion qui se formaient autour de lui.

L'Assemblée Nationale, obéissant enfin aux vœux populaires, donnait une constitution au pays, déclarait définitive l'étiquette républicaine, réunissait un Sénat et se déclarait dissoute, laissant, désormais, à une Chambre régulière, le soin de légiférer.

Abandonnant, ici, un peu, les questions politiques qui s'agitaient dans l'ombre du maréchal de Mac-Mahon, il me paraît intéressant de dire quelques mots du salon que le Président avait su organiser, dans sa résidence, et d'en esquisser brièvement la physionomie.

Il y eut un grand mouvement mondain à l'hôtel de la présidence, à Versailles, lorsque le maréchal de Mac-Mahon s'y installa, après le déménagement laborieux de M. Thiers.

On sait que les salons de la préfecture de Versailles, mis alors à la disposition du chef de l'Etat, sont fort beaux, fort élégants et merveilleusement apprêtés pour les réunions mondaines. L'écho des fêtes qu'y avait données, sous le Second Empire, M. Boselli, semblait s'y faire entendre encore, lorsque M. et Mme Thiers, la guerre étant terminée et la Commune étant vaincue, ouvrirent leurs portes au monde officiel. Mais la coquette et galante demeure ne retrouva point, je l'ai dit précédemment, sous l'autorité de M. Thiers et de sa femme, la

gaîté qui s'en était envolée avec ses derniers hôtes.

Les réunions, les soirées étaient fort rares chez M. et Mme Thiers, on ne saurait trop le répéter ; — les jeunes et jolies femmes ne montraient que peu d'empressement à se rendre à leur appel très réservé, d'ailleurs, et un monde officiel — un monde de fonctionnaires, de politiques, d'académiciens — semait des odeurs vieillottes et implantait des façons maussades dans les riants salons de la présidence.

Lorsque le maréchal de Mac-Mahon fut proclamé premier magistrat de la République, il dut attendre plusieurs jours avant d'entrer à la préfecture, M. Thiers mettant une lenteur malicieuse à lui céder la place.

Une surprise devait être offerte aux nouveaux occupants. L'hôtel de la présidence manquait absolument de batterie de cuisine et la plupart des boutons de portes — quelques-uns étaient de véritables objets d'art — avaient disparu.

De méchantes langues dirent, alors, que, par mégarde, Mme Thiers, qui était réputée pour son amour de l'ordre, qui faisait elle-même son marché, à Versailles, avait entassé, dans les voitures de déménagement, casseroles en cuivre et boutons de portes. Mais il ne faut pas accueillir la version de ces méchantes langues et ajouter foi à ce racontar

qui défraya, à cette époque, la chronique des salons versaillais.

La présidence prit donc une physionomie toute nouvelle, avec M. et Mme de Mac-Mahon.

Le Maréchal, peu mondain, abandonna à sa compagne le soin d'organiser, chez lui, alors, les réceptions, et les nombreux fidèles de ses soirées se souviennent sans doute de l'éclat, du tact et de l'élégance que sut introduire, en sa maison, la Maréchale.

M. et Mme de Mac-Mahon réservaient pour Paris, deux ou trois fois l'an, les grandes cohues officielles. Mais, pour la satisfaction de leurs goûts personnels, ainsi que pour celle des visiteurs choisis qui aimaient à les entourer, à leur faire hommage, ils avaient institué, à Versailles, une série de « jeudis » qui furent vite recherchés.

On n'était reçu, à ces « jeudis, » que sur carte spéciale, qu'après inscription sur les listes de la Présidente, et nul ne pouvait franchir le seuil de la demeure gouvernementale que s'il était connu du Maréchal ou de sa compagne, qui accueillaient eux-mêmes, et sur l'annonce du nom par les huissiers, les invités.

Les maîtres de céans se tenaient jusqu'à [illegible] heures à la porte des salons [illegible]

gnaient leurs amis — la Maréchale se mêlant aux femmes, le Président, affable, se frayant un chemin au milieu des groupes, ayant pour chacun un mot affectueux.

On ne soupait jamais aux « jeudis » de la présidence ; mais un buffet admirablement servi restait en permanence jusqu'à la fin de la réception. On ne dansait pas. De la musique, des scènes dramatiques interprétées par les artistes de l'Opéra ou de la Comédie, prenaient la première partie de la soirée. De onze heures à une heure du matin, on se répandait dans les salons et l'on causait.

L'élément mondain et aristocratique, ainsi que l'élément militaire formaient le public ordinaire des « jeudis » du Maréchal.

Les hommes politiques, réellement importants, se rendaient également à ces soirées, et le défilé de tout ce que Paris comptait alors d'illustrations, en ce genre, n'était point l'un des moindres attraits de ces réunions.

On s'y montrait les princes d'Orléans — M. le prince de Joinville et M. le duc de Nemours, ce dernier, fameux par sa ressemblance avec son aïeul Henri IV. M. le duc d'Aumale s'abstenait, le plus souvent, d'accompagner ses frères, et je ne l'ai jamais rencontré, en ce temps, chez le Maréchal.

M. Dufaure, qu'il fût ministre ou qu'il eût quitté le pouvoir, était l'un des assidus des « jeudis » de la présidence, et à la constance de son assiduité, on ne se serait guère douté que le Maréchal ne l'aimât point et que lui-même n'aimât que peu le Maréchal.

M. Dufaure faisait sensation chaque fois qu'il apparaissait. Avec ses gros souliers, avec son gilet à fleurs et à vastes revers, avec ses bretelles remontant le pantalon jusqu'au-dessus du ventre et dont les bouts se balançaient sur les hanches, avec son habit datant — pour la coupe — de 1830, d'une couleur indéfinissable, d'un vert sombre impossible à décrire, dans son allure lourde et heurtée de paysan, il passait, en manière de bouledogue, au travers des salons.

A son entrée, sa cravate blanche enroulée plusieurs fois autour de son col à demi empesé, était correcte, se présentait de face, le nœud bien en ligne avec le menton. Mais, à mesure que la soirée s'avançait, à mesure que M. Dufaure discourait, souvent chaudement, dans le ton nasillard qui lui était spécial, la cravate se dérangeait, tournait. Et nous en étions arrivés, aux « jeudis » du Maréchal, à connaître à peu près l'heure, rien qu'en consultant la cravate de M. Dufaure — du « père » Dufaure,

[illegible]

[illegible] scènes dramatiques [illegible]

[illegible] ainsi que [illegible] ordinaire de [illegible]

[illegible]

[illegible] des princes [illegible] — M. le prince de Joinville et M. le duc de Nemours, ce dernier [illegible] par sa ressemblance avec son aïeul Henri IV [illegible] le plus souvent, l'accompagner ses frères, et je ne l'ai jamais rencontré, en ce temps, chez le Maréchal.

M. Dufaure, qu'il fût ministre ou qu'il eût quitté le pouvoir, était l'un des assidus des « Jeudis » de la présidence, et à la constance de son assiduité, on ne se serait guère douté que le Maréchal ne l'aimât point et que lui-même n'aimât que peu le Maréchal.

M. Dufaure faisait sensation chaque fois qu'il apparaissait. Avec ses gros souliers, avec son gilet à fleurs et à vastes revers, avec ses bretelles remontant le pantalon jusqu'au-dessus du ventre et dont les bouts se balançaient sur les hanches, avec son habit datant — pour la coupe — de 18[illegible], [illegible]

[illegible]

ainsi qu'on le nommait avec irrévérence. Lorsque le nœud se trouvait au-dessous de l'oreille, il pouvait être onze heures et, vers minuit, au moment où M. Dufaure se retirait, ledit nœud, armé de ses deux longues cornes horizontales, s'étalait juste au-dessous du cervelet.

Je ne saurais dire combien l'on riait, alors, de la cravate du « père » Dufaure. Ces temps sont loin, et ne sont pas sans regret.

M. le duc de Broglie, grand seigneur et portant bien sa morgue aristocratique, dans ce milieu élégant; — M. Buffet, hachant des phrases; — M. de Marcère, souriant froidement, et que de jolies femmes — des folles — avaient surnommé, alors, je ne sais pourquoi, « Robespierre; » — M. de Fourtou, très myope; — M. Beulé, qu'un drame devait emporter — étaient de la « cour » du Maréchal.

Les salons de la présidence avaient, en ce temps, un caractère particulier.

Chaque personnalité politique y apportait ses désirs, ses espérances, ses regrets et s'y faisait écouter par ses pires adversaires.

Tandis que M. Ernoul parlait de son Dieu et de son Roi, M. Dufaure détaillait les beautés du régime républicain, et dans les groupes, passait, fulgurant, avec de gros éclats de voix, avec des grondements

République — en tant que mot — du moins contre les hommes qui la défendaient — en tant que forme gouvernementale.

C'est ainsi que le Seize-Mai 1877 devint une date historique, et put être, un instant, comparé lointainement au Deux-Décembre 1851. Ce rapprochement politique paraît aujourd'hui une ironie.

L'organisateur, l'âme du Seize-Mai, fut M. le duc de Broglie.

M. le duc de Broglie s'est défendu, je le sais, d'avoir influencé le Maréchal, pour l'amener à lui remettre le pouvoir et à conduire officiellement le mouvement rétrograde dont il était alors l'un des chefs les plus autorisés.

M. le duc de Broglie a tenté de faire naître une version qui voudrait que le Seize-Mai eût été consenti spontanément par le Président, qui le montrerait agissant sous l'action d'une sorte de fureur subite, qui le laisserait seul responsable devant l'Histoire, de cette sotte et coupable conception.

M. le duc de Broglie ne parviendra point à tromper l'opinion, à faire mentir l'Histoire et il est, actuellement, avéré que ce fut lui qui imagina le Seize-Mai, qui entraîna le Maréchal dans cette aventure et qui le remorqua, pitoyablement, durant toute la période malheureuse qui suivit cette date.



du 16 Mai 1877, fut, en effet, fécond en journées parlementaires orageuses. On sentait qu'une sorte de chaos troublait les affaires publiques, que la haine, l'anxiété, la révolte étaient dans les âmes et l'on se demandait, avec effroi, quelle conclusion pratique mettrait fin au malentendu qui existait entre la présidence et les représentants de la nation.

Ce malentendu ne fut écarté par aucune conclusion, ou plutôt on crut le faire cesser, on crut lui offrir une solution pratique et satisfaisante, en acculant le Maréchal dans une impasse morale d'où il ne devait sortir que violemment, qu'en décrétant comme un semblant de coup d'Etat.

M. de Mac-Mahon, il faut le dire à sa louange, hésita longtemps avant de se résoudre à employer presque la force, pour rendre le pouvoir aux hommes de réaction monarchique qui donnaient, quotidiennement, l'assaut à sa conscience. Mais, obsédé d'un côté par la Maréchale qui tenait les fils de l'intrigue politique ourdie autour de lui, de l'autre par les récriminations, par les lamentations de ceux qui lui montraient la société en proie, s'il demeurait inactif, aux pires abominations révolutionnaires, il sortit de son silence relatif, par un éclat, et ayant appelé auprès de lui M. le duc de Broglie, il le chargea de conduire l'attaque dirigée sinon contre la

République — en tant que mot — du moins contre les hommes qui la défendaient — en tant que forme gouvernementale.

C'est ainsi que le Seize-Mai 1877 devint une date historique, et put être, un instant, comparé lointainement au Deux-Décembre 1851. Ce rapprochement politique paraît aujourd'hui une ironie.

L'organisateur, l'âme du Seize-Mai, fut M. le duc de Broglie.

M. le duc de Broglie s'est défendu, je le sais, d'avoir influencé le Maréchal, pour l'amener à lui remettre le pouvoir et à conduire officiellement le mouvement rétrograde dont il était alors l'un des chefs les plus autorisés.

M. le duc de Broglie a tenté de faire naître une version qui voudrait que le Seize-Mai eût été consenti spontanément par le Président, qui le montrerait agissant sous l'action d'une sorte de fureur subite, qui le laisserait seul responsable devant l'Histoire, de cette sotte et coupable conception.

M. le duc de Broglie ne parviendra point à tromper l'opinion, à faire mentir l'Histoire et il est, actuellement, avéré que ce fut lui qui imagina le Seize-Mai, qui entraîna le Maréchal dans cette [illegible] le remorqua, pitoyablement, durant [illegible] malheureuse qui suivit cette date.

M. de Broglie avait été le premier ministre de M. de Mac-Mahon, après le Vingt-Quatre-Mai 1873, après la chute de M. Thiers — et s'était révélé maladroit, s'était rendu impopulaire dans son autorité. Il n'avait pu se consoler de ce mécompte et n'avait, depuis son abandon du pouvoir, cessé de chercher une occasion de rentrer en grâce devant le public. Ce fut autant dans un sentiment de vanité blessée, d'orgueil révolté, que dans l'espérance de jeter la France entre les mains du comte de Paris, qu'il inspira au Maréchal son coup d'Etat et qu'il voulut, en s'appuyant sur sa haute personnalité, se refaire une virginité politique, tenir tête à cette mauvaise fortune, à cette « guigne » — qu'on me pardonne cette expression vulgaire, mais bien caractéristique — qu'il rencontrait obstinément devant lui.

M. le duc de Broglie devint donc, au lendemain du Seize-Mai 1877, président du Conseil, et l'on s'attendait à ce qu'il donnât à sa politique une direction très nette, très déterminée, lorsqu'il parut, soudain, devant le pays étonné, hésiter dans sa marche, tergiverser dans ses résolutions.

M. de Broglie semblait paralysé, dans sa pensée comme dans ses actes, et la cause de la gêne qu'il manifestait, impossible à connaître alors, le fit davantage impopulaire, indisposant contre lui, et

qui avaient mieux espéré de lui, et ceux qui ne lui pardonnaient pas de les avoir chassés du pouvoir, pour remplacer ce qu'il appelait leur faiblesse, par une insuffisance trop visible.

En vérité, M. le duc de Broglie ne pouvait faire davantage, en 1877, qu'il ne fit. En prenant la présidence du Conseil, en dirigeant le mouvement de réaction contre la République, il avait eu besoin de tous les éléments assemblés des droites de la Chambre des députés, et il était devenu l'esclave de cette coalition. Il avait été obligé de s'adjoindre, comme ministres, des bonapartistes, c'est-à-dire des hommes qu'il haïssait, qu'il redoutait; il avait été contraint d'avoir recours à l'aide de MM. de Fourtou et Brunet et, sans cesse sous la surveillance vigilante et jalouse de ses collaborateurs ennemis, il se trouvait empêché de faire bénéficier son parti de son autorité.

Par la situation qu'il occupait, M. le duc de Broglie devint un dissolvant dans l'aventure du Seize-Mai, au lieu d'être le moteur puissant de l'intrigue qu'il avait imaginée. Constamment tenu en défiance devant l'attitude militante de MM. de Fourtou et Brunet, constamment forcé de tempérer leur ardeur, d'apaiser leurs revendications, de combattre même l'expression bruyante de leurs sentiments, il ne lui fut offert, bientôt, que de paraître souhaiter de conserver

franchement l'étiquette républicaine, dans la crainte que l'Empire menaçant ne prît le pas sur la Monarchie prudente dont il était le porte-parole attitré.

M. le duc de Broglie a eu de nombreux portraitistes littéraires. L'un d'eux a dit de lui, fort spirituellement « *qu'on* ne sait jamais ce qu'il veut. » Il eût pu dire plus excellemment peut-être, *qu'il* ne sait pas ce qu'il désire, et la phrase l'eût peint absolument, dans la situation qui lui fut faite en 1877.

En effet, à cette époque, et avant de conduire le Maréchal vers une déception inévitable, M. de Broglie eût dû réfléchir aux conséquences de l'aventure qu'il lui conseillait de tenter. Il connaissait l'état des esprits, des partis, dans le Parlement comme dans le pays, et il eût dû prévoir à l'avance les obstacles qui lui seraient opposés, dans l'entreprise qu'il avait organisée. Il ne vit point ces obstacles, il ne s'en inquiéta pas du moins, et il se jeta, étourdiment, sans l'espoir sincère d'un triomphe personnel, dans la mêlée. Il y eut là, de sa part, un manque d'équilibre moral qui permet de douter de la précision de son dessein.

Très grand seigneur, M. le duc de Broglie était, en vérité, plus fait pour l'existence contemplative des salons ou des cours, que pour la vie agitée et active de la politique.

Très lettré, il était plus fait aussi pour l'étude lente, pour le calme du cabinet de travail que pour la conception rapide, que pour la fièvre des assemblées populaires.

Orateur admirable, quoique mal servi par un organe insuffisant, son éloquence même semblait faite plutôt pour une réunion d'hommes bien nés, parfumés et amis des belles manières, que pour un auditoire composé davantage de plébéiens que de marquis musqués ou que de vicomtes galants. Il ne savait point parler aux hommes du peuple, il n'avait point, pour les séduire, le charme, l'accent nécessaires — l'émotion surtout — cette émotion communicative qui tombe d'une voix malhabile parfois, en l'art de discourir, mais qui va droit aux cœurs et qui passe sur eux, en les secouant. Il avait des périodes magnifiques, des phrases artistement construites, que l'on écoutait avec plaisir comme on écoute une belle tirade, au théâtre, mais il laissait son public indifférent et lorsqu'il se taisait, on l'applaudissait, pour la grâce de son langage, non pour la joie d'avoir été convaincu.

Une fois pourtant — la seule peut-être — M. le d[illegible] de Broglie provoqua chez ceux qui l'enten[illegible] un mouvement d'attention émue. Ce fut [illegible] monta à l[illegible]une, après la déroute des

hommes du Seize-Mai, dans la séance où il eut à répondre aux reproches que la Chambre, nouvellement élue, dressait contre lui et contre ses collaborateurs.

On accusait alors le duc de Broglie de s'être tourné vers l'Etranger pour lui demander son aide, son appui moral, à l'heure des élections législatives, afin de frapper d'avortement en effrayant le peuple, les candidatures républicaines. On accusait M. de Broglie d'avoir dit, ou fait dire, que l'Europe monarchique verrait d'un fort mauvais œil l'affirmation de la démocratie, en France.

Cet homme vaincu, eut alors des accents frémissants pour repousser le réquisitoire que l'on élevait contre lui. Il parut à la tribune, ayant perdu de son impassibilité hautaine, de sa morgue de grand seigneur, et il trouva des mots, des cris, pour se défendre, pour démontrer son innocence, pour réfuter ses accusateurs, des cris et des mots tellement profonds, tellement humains, qu'un frisson courut dans toutes les âmes de ceux qui l'écoutaient et qu'un murmure admiratif l'interrompit.

J'assistais à cette séance, comme j'ai assisté à tant d'autres qui demeurent inoubliables dans l'histoire parlementaire et, dans le souvenir que j'en évoque, je sens encore l'émotion qui me saisit.

Mais ces moments où le duc de Broglie savait ga-

gner les cœurs, étaient rares. De là, surtout, de cette absence de sensibilité, résulta son immense impopularité.

Cette impopularité était, on ne saurait le nier aussi, justifiée par son habituelle attitude.

Egoïste, hautain, cassant, dédaigneux et formaliste — il semblait avoir pris à tâche d'éloigner de lui toute sympathie, tout concours sincère.

Dans la politique dont il était le chef, il reportait tout à lui, délaissant ceux mêmes qu'il avait entraînés.

N'admettant aucune observation, aucun avis, il s'ingéniait, dans une inconscience inouïe, à blesser mortellement par sa parole tranchante, autoritaire, maussade, les hommes qui l'entouraient, dont il eût dû, cependant, attendre des conseils, qu'il eût dû, tout au moins, consulter.

Très aristocrate, il jouait au noble duc, dans la démocratie envahissante qu'il combattait et qui allait l'emporter, comme s'il se fût trouvé au milieu des frivoles élégances d'une cour, comme s'il eût passé à côté de courtisans heureux de se frotter à ses vêtements. Et, en ce qui concerne l'instinct de caste qui le caractérisait, il se montrait d'une intransigeance absolue. Il avait établi, autour de lui, et à son usage, une étiquette sévère, et nul ne pou-

vait s'en affranchir sans risquer de lui déplaire à tout jamais, sans risquer de s'attirer sa colère immédiate ou son mépris.

Tel fut M. le duc de Broglie, dans les hautes fonctions qu'il occupa en 1873 et en 1877, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon ; tel il est resté dans sa retraite, accentuant même cette attitude qui provoqua, contre lui, l'impopularité légendaire qui mina son autorité, dédaigneux de cette impopularité comme des hommes, comme de son époque, comme de tout ce qui ne touche pas direcrectement à la vision particulière et rétrograde qui le mène dans la vie.

Tandis que M. le duc de Broglie, ministre néfaste, préparait la défaite du Maréchal, un homme qui eût été un conseiller éclairé si M. de Mac-Mahon avait consenti à le voir, à l'entendre, M. Gambetta, entrait davantage, si je puis ainsi dire, dans l'intimité du pays, et se dressait résolument en face de l'intrigue mort-née du Seize-Mai.

Lorsque, obéissant à ses appels enflammés, les électeurs envoyèrent à Versailles une majorité de représentants républicains, c'en était fait de l'aventure grotesque qui avait ému la France et l'Europe, et le Maréchal comprit qu'on l'avait trompé. Il tenta

de gouverner en offrant des gages à la nouvelle Chambre, dans les personnes de collaborateurs choisis, désormais, parmi les républicains modérés de l'Assemblée, il lutta pendant quelques mois contre le découragement, contre les déceptions qui le tourmentaient, mais il se sentait étranger aux hommes qui l'entouraient, aux évènements qui se déroulaient alors, et comme il était incapable de diplomatie, d'hypocrisie, de calcul intéressé, il renonça à ce que l'on avait appelé son Septennat, et il quitta le pouvoir, comme il l'avait pris, dans le calme apparent d'un esprit peu fait pour les choses de la politique — pour les triomphes décevants comme pour les amertumes inéluctables qu'elle procure.

XV

Un Drame après le Vingt-Quatre-Mai.

Je viens de parler de M. le duc de Broglie et d'indiquer quelques détails concernant le rôle politique qu'il eut dans l'aventure du Seize-Mai. Quatre années auparavant, au lendemain de la chute de M. Thiers et lors de son premier ministère, son nom fut mêlé à un drame intime qui resta ignoré du public, que seuls, quelques habitués de salons mondains ou officiels connurent, et qui est, non seulement au point de vue politique, mais surtout au point de vue psychologique, intéressant à raconter.

Il y aurait ici, avec le nom de M. le duc de Broglie, d'autres noms à prononcer. Je les laisserai de côté,

cependant, et les remplacerai par des initiales, car si celui qui fut le triste et pitoyable héros du roman vrai qui va suivre, n'est plus, la femme qui en fut l'héroïne, celle qui fut sa compagne, vit, en apparence oublieuse de l'heure tragique qui faillit amener la déroute en son existence, et se trouve être placée, même, mondainement, au premier rang des élégantes parisiennes.

En une époque où il semble que l'on demande aux choses de la politique des sensations nouvelles, des impressions étrangères au cours ordinaire des événements, où il semble que l'on se lasse des éternels drames bourgeois, l'intrigue que je vais révéler, qui fut sinistre autant que les plus sinistres actions théâtrales, qui eut, en plus, la bizarrerie de sentiment, la complication de pensée du plus subtil de nos romans contemporains, passionnera certainement les lecteurs. Elle laisse loin, derrière elle, en effet, l'histoire très poignante, pourtant, de certains personnages parlementaires, qui se sont effondrés, dans leur vie publique, comme dans leur vie intime, sous l'influence de scandales récents.

Ces personnages étaient des besoigneux que la question d'argent a troublés, qui ont traîné leur flétrissure, leur déchéance, la mort de leurs ambitions et de leurs espérances, dans le troc plus ou moins

effronté de leur honneur, contre quelques billets de mille francs.

Il y a, évidemment, là, une grande part d'humanité à étudier, si l'on considère, qu'en notre temps, l'argent est la force suprême, est le générateur puissant des idées et des actes.

Dans le drame dont je parle, la question d'argent n'existe pas et je pense, néanmoins, qu'il apparaît plus profondément humain, plus intéressant à analyser que s'il avait eu, pour cause, quelque âpre désir de richesse, que si l'attitude de ceux qui en furent les acteurs, avait eu pour mobile le vol de quelques liasses de billets de banque.

Dans ce drame, tout est simple, mais tout est poignant. Deux hommes le traversent — l'un, M. le duc de Broglie, dans la toute-puissance d'un pouvoir qui lui assure la possession d'une femme convoitée et aimée ; — l'autre, M. X..., dans la résignation douce d'un sacrifié, dans la désolante supplication d'un pauvre être, d'un faible à qui l'on impose des volontés et des efforts qu'il ne peut porter. Une femme est entre ces deux hommes, et passe dans l'action, avec toute l'ardeur d'une nature de conquérante, avec toute l'ivresse d'une triomphatrice, avec toute la folie froide d'une ambitieuse, avec toute la fièvre lamentable, enfin, d'une déçue

et toute la scélératesse déguisée d'une mondaine.

Je ne vois point, dans le roman et dans le drame contemporains, de sujet plus merveilleux que celui que renferme cette intrigue, et comme je suis le premier écrivain qui le livre au public, je préviens, incidemment, que je la considère comme une propriété littéraire et que je me réserve le droit absolu de la porter, un jour, à la scène ou dans le livre.

Il y aurait, en cette fin de siècle — pour employer une expression à la mode — une belle œuvre à écrire sous ce titre : *Les Femmes fatales*. Si l'on jette, en effet, un regard sur le rôle que certaines femmes ont joué en France, politiquement, depuis une cinquantaine d'années, on reste stupéfait et épouvanté à la fois, par l'influence, tantôt néfaste, tantôt bienfaisante, mais plutôt néfaste, qu'elles ont exercé sur les hommes ayant charge de peuples, sur les choses même les plus infimes, en apparence, mais nécessaires aux destinées de ces peuples.

Sans remonter dans l'au-delà de l'Histoire et nous en tenant aux seuls faits qui nous touchent encore, nous voyons l'impératrice Eugénie se dresser comme une figure tragique devant l'empereur Napoléon III, et le mener, fantôme insaisissable et implacable, vers un abîme. Nous voyons, également, dans une a''ː tude spectrale, l'impératrice Charlotte, du Mexiq

survivre à l'écroulement de son rêve, à l'effroyable vitalité de sa pensée, et elle nous apparaît, sur les ruines qu'elle, aussi, a contribué à accumuler, comme l'image ensanglantée du Désespoir remorqué par la Folie — dualité terrifiante et bien faite pour l'instruction des peuples, comme pour les méditations des philosophes.

Plus près de nous, c'est Gambetta qui tombe frappé par une femme — non par la femme amoureuse que l'on a dite, mais par la femme qui, l'ayant eu en ses mains, l'ayant façonnné de toutes pièces, mondainement et politiquement, pouvait admettre, à la rigueur, un dépit d'amour, mais ne pouvait, dans la fièvre de sa vanité, renoncer à la jouissance d'orgueil qu'il lui donnait. C'est, enfin, le général Boulanger qui, épris d'une moderne Dalila — il n'est point, ici, fait allusion à la malheureuse quoique néfaste, encore, Mme de Bonnemain — lui livre ses secrets et ne voit pas que, sous ses caresses menteuses, la trahison se cache.

Elles sont toutes, là, en ligne, se découpant, silhouettes sinistres, sur l'horizon, les femmes fatales qui ont marqué ce siècle de leurs sourires et aussi [illegible]urs ongles, et elles passent devant l'Histoire, [illegible] allures [illegible]ques ou courtisanesques, met[illegible] sang là [illegible]urs pieds se sont posés —

comme les pieds des enfants mettent de l'eau sur le sable des grèves, alors que la mer est loin et qu'elle jette, dans le large, son murmure.

Mme X... fut, elle aussi, une femme fatale. — Elle est la sœur de celles que je viens d'évoquer et, comme elles, elle fit descendre la mort sur l'homme qui s'était fait son esclave, qui trop faible pour la fuir, trop faible pour la satisfaire, n'avait point su comprendre le mécanisme de son âme hautaine et égoïste, n'avait point su être celui qu'elle avait souhaité.

Celle qui devait être Mme X... possédait, jeune fille, une radieuse beauté et se montrait fort originale.

Très instruite, très indépendante d'allures physiques et de pensées, fort riche, menant la vie à sa guise, elle passait, dans le monde, un peu en coup de vent, selon un terme consacré, et semant quelque effarement dans les salons qu'elle fréquentait, crainte par les mères vigilantes, adorée par les jeunes gens, mais adorée dans l'exclusion de toute hypothèse matrimoniale, peu aimée des maris qui doutaient que l'exemple libéral qu'elle donnait, eût une influence favorable sur l'esprit de leurs femmes. Ces craintes maternelles et cette pru[illegible]

conjugale étaient justifiées, en effet, car la future Mme X... était fort recherchée des filles et des femmes de la société parisienne, car il n'était point de fêtes sans elle, car elle apparaissait au milieu d'elles, comme la directrice de leurs plaisirs, comme un chef d'orchestre au milieu de musiciens dociles et empressés à ses ordres.

Mlle Z... semblait être le type parfait de la femme autoritaire et personnelle qui ne se fait frivole que pour calmer ses intimes impatiences de vierge moralement initiée aux choses de la vie, qui se trouve, par son éducation, par sa manière d'agir et de penser, à l'abri d'une surprise du cœur ou des sens.

Ce fut, cependant, à l'un de ces mouvements d'âme ou de nerfs qu'elle obéit, lorsqu'elle exprima la résolution de se marier.

Au Salon de peinture, une après-midi, s'étant arrêtée devant le portrait de M. X..., qui était un fort joli homme, elle s'éprit violemment de l'image et se tournant vers quelques amies qui l'accompagnaient, elle leur fit cette déclaration :

— Si, vraiment, M. X... est bien ainsi que le représente cette toile, il sera mon mari.

On était habitué aux étrangetés de Mlle Z..., et [illegible] à une boutade. Mais bientôt les rires

qu'avaient provoqués les paroles de la jeune fille se changèrent en étonnement. Mlle Z... s'était arrangée, en effet, pour rencontrer, dans le monde, M. X... et se l'était fait présenter.

L'homme était semblable à son portrait et Mlle Z... n'éprouva aucune désillusion en le voyant.

Moralement, il lui plut également. Possesseur de quelque fortune, c'était un savant, jeune encore, membre de l'Institut et connu par d'importants travaux historiques. L'une de ses études, même, avait sous le Second Empire, irrité la Cour et troublé l'âme tristement chercheuse de Napoléon III. Il était élégant, doux, intelligent; il avait l'esprit indépendant, tout frémissant des aspirations libérales tempérées qui caractérisaient l'époque; il paraissait devoir marcher victorieusement dans l'existence, être l'enfant chéri de quelque superbe destin, et le cœur de Mlle Z... alla vers lui dans un élan charmant, dans l'un de ces élans qui trompent ceux qui les font naître, qui mettent, dans les regards, comme dans les affections des hommes, à leur insu, l'implacable arrêt de la fatalité.

Mlle Z... voulut donc être la femme de M. X... et elle la fut.

Mais, si en l'épousant, elle n'avait écouté que la seule inspiration d'une sympathie spontanée, mariée

elle parut tout à coup visitée par une pensée étrangère à son amour. Elle se révéla ambitieuse, avide de briller dans le monde ; elle se tourna vers les choses de la politique et elle obligea celui qu'elle avait choisi, à les considérer avec attention.

M. X..., que l'existence studieuse du savant, de l'écrivain, sollicitait davantage que les débats populaires, que l'agitation des assemblées législatives, que la troublante excitation des polémiques de presse, M. X... tenta d'opposer à la fantaisie soudaine de sa jeune femme le calme de son existence passée. Mais elle refusa de l'entendre, lui démontra que sa valeur était digne de se dépenser plus utilement qu'en œuvres d'érudition, et elle le lança, un peu malgré lui, dans la mêlée des opinions, dans le chaos des colères et des haines.

Pour lui faciliter la tâche qu'elle lui imposait, Mme X... se créa un salon, et comme elle était belle, et comme elle était remarquablement intelligente, elle eut une cour faite de toutes les illustrations de la politique, des lettres et des arts.

M. X... regrettait peut-être bien, en soi-même, le temps où, paisible, il noircissait du papier blanc, dans l'existence heureuse de son cabinet d
mais s'il avait des regrets, il ne les
voir à sa compagne et, dev

adulations qui venaient à lui, en passant par sa femme, il ne lui gardait peut-être même plus trop rancune de l'avoir détourné de sa quiétude d'antan.

Cependant, bien des jours s'écoulèrent avant que le rêve ambitieux de Mme X... se réalisât, bien des événements se succédèrent avant que l'occasion s'offrît à elle de faire, de son mari, l'homme qu'elle souhaitait, d'inscrire le nom qu'elle portait, en vedette, sur l'affiche si changeante de la politique.

Après la guerre, elle le décida à se porter candidat à l'Assemblée Nationale, et lorsque le Vingt-Quatre-Mai vit la retraite de M. Thiers, ce ne fut pas sans quelque stupéfaction que les divers clans politiques d'alors apprirent que M. X... était au nombre des hauts fonctionnaires que M. le duc de Broglie s'était choisis pour collaborateurs.

Des faits, très simples, mais qu'il était difficile de connaître, s'étaient passés.

L'amour — ce bel et enthousiaste amour éclos devant le portrait exposé au Salon de peinture, n'avait eu que peu de durée dans le cœur de Mme X... et le sentiment qui lui avait succédé — cette ambition qui avait pris sa place, en se développant l'avait faite impitoyable pour l'homme qui lui avait donné son nom, pour le repos de son foyer.

M. le duc de Broglie était, en ce temps, l'un des

hommes les plus importants de la majorité royaliste de l'Assemblée, l'un des hommes que l'unanime adhésion des droites indiquait comme devant s'emparer, dans une heure favorable, du pouvoir, et Mme X... qui rencontrait le duc en divers salons, dans son instinct de femme et dans l'intelligence qu'elle mettait à analyser les choses, l'avait marqué comme l'instrument nécessaire à la réalisation de ses espérances.

Elle s'était faite coquette devant lui et pour lui, elle l'avait séduit, et le duc, qui était galant, quoique professant des principes d'austérité un peu absolus, n'avait pas résisté au charme dont elle l'avait entouré. Il l'avait aimée; il s'en était cru aimé, et comme il lui devait beaucoup, pour l'affection qu'elle lui avait inspirée, pour celle aussi qu'il pensait avoir provoquée en elle, lorsque l'heure de régler les comptes de cette liaison, arriva, il ne sut rien lui refuser.

Mme X... exigea, pour récompense de la grâce qu'elle avait déposée sur les cheveux blancs du duc de Broglie, que son mari fût désigné pour un poste élevé, et elle obtint aisément la satisfaction de son désir.

Cette femme qui, dans la turbulence, dans l'inquiétude de sa vie, ne fut peut-être jamais heureuse, eut alors une heure de bonheur véritable, de sincère jouissance.

Mais son allégresse intime, ainsi que l'affirmation de son orgueil, de son ambition, durèrent peu, n'eurent que l'existence éphémère de ces lueurs qui, dans les nuits d'été, rayent le ciel de zigzags rapides, mettent sur les nues une trace insaisissable.

L'heure de son triomphe fut, aussi, celle de son désespoir.

Elle avait, à force de volonté, d'intrigues, et en se donnant à un vieillard, assuré, grandi la personnalité de son mari, mais elle devait être impuissante à maintenir cette personnalité sur le sommet où elle l'avait portée.

En une époque moins troublée, moins féconde en mouvements sociaux, M. X... eût peut-être exercé honorablement, en dehors de toute malveillante critique, l'autorité qui lui était confiée. Mais, soudainement placé en face d'une opinion publique surexcitée, de l'inquiétude des esprits, de revendications politiques violentes, il eut un effarement et ne se retrouva plus que l'homme qu'il était réellement, qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être — que le savant débonnaire dont l'âme palpite plus devant la découverte d'une pièce archéologique ou d'un document historique longtemps cherché, que devant la voix populaire.



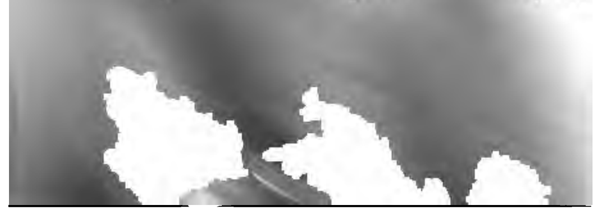
Inhabitué aux intrigues du Parlement, aux compromissions du pouvoir, il fut maladroit, il commit des fautes grossières qui lui attirèrent la raillerie de ses adversaires et qui lui valurent l'étonnement dédaigneux de ses amis. Obligé de quitter son emploi, il ne se sépara point encore de ses collègues, cependant. M. le duc de Broglie cédant aux prières de son amie, lui donna ce qu'on appelle une compensation plus conforme à son caractère, et quoique ce fût là comme une sorte de déchéance, d'amoindrissement indéniable, Mme X... ne laissa point trop paraître l'amertume qui l'envahissait, et qui, terriblement, s'emparait d'elle.

Mais l'infortuné savant ne fut pas plus heureux dans ce poste que dans celui qu'il avait précédemment occupé, et comme aux soucis publics qui l'assaillaient, vinrent alors s'ajouter d'autres ennuis — un désastre financier, je crois — il se résigna, malgré les supplications de sa femme, malgré la colère même qu'elle lui témoigna, à l'éloignement de toute fonction officielle.

C'est ici que le drame dont je parlais, au début de ce ch[illegible]re, commence.

Mme X[illegible] voyant l'écroulement de son rêve, ne [illegible] point [illegible]rer calme.

[illegible] orgueil d[illegible]me, comme dans



sa foi d'épouse, ayant inutilement fait le sacrifice de son intimité, honteuse et écœurée des baisers qu'elle avait reçus et offerts — de l'adultère stupide qu'elle avait commis — elle ne se dit point que son mari n'était qu'un brave homme qui ne demandait qu'à être consolé de la souffrance morale qu'elle lui avait imposée ; elle se dressa, devant lui, comme une créancière farouche, lui reprochant de n'avoir point fait honneur à ses efforts, le regardant comme le voleur de son espérance, comme le banqueroutier de sa propre existence, et le frappant, sans pitié, de son mépris.

Le pauvre homme, dans l'ignorance où il était de l'intrigue ébauchée autour de lui, sur son nom, croyait naïvement recouvrer la paix en rentrant chez lui, en retournant à ses études favorites. Une douleur profonde le saisit, devant l'attitude nouvelle de sa femme, et il recula, épouvanté, devant la vie qu'elle semblait devoir lui créer désormais.

Cette vie, en effet, ressembla bientôt à celle de l'enfer.

L'existence commune entre M. X... et sa femme était devenue impossible, et chacun de leurs tête-à-tête était marqué par une scène violente, dans laquelle l'ambitieuse, l'égoïste désabusée, reprenait le thème invariable de ses récriminations.

Une femme, a dit Musset, pardonne tout, excepté qu'on ne veuille pas d'elle. L'observation est juste ; mais il en est une, aussi exacte. Une femme qui a mis sa confiance, sa vanité sur l'avenir d'un homme, et qui se trouve tout à coup face à face avec l'insuffisance de cet homme, ne lui pardonnera jamais la perte de son illusion, la blessure qu'il aura faite, dans toute absence de sa volonté, à sa vanité. Une femme en arrivera peut-être à se donner avec plaisir à un homme qui saura la mettre au premier rang, dans le monde qui est le sien, en dehors même de tout sentiment d'amour ou de toute sensualité, mais elle se retirera de celui qu'elle aura aimé avec son âme et avec sa chair, si, dans une heure néfaste, il a été cause du plus léger abaissement de son orgueil.

Mme X... était cette femme. — Ayant aimé son mari, ayant joué sur lui son existence de grande élégante, de femme intelligente, elle ne devait plus que le haïr, pour la déception qu'il lui avait procurée.

Elle le poursuivait, sans relâche, de son dédain, de ses moqueries, ne manquant aucune occasion de lui rappeler ce qu'elle nommait son incapacité, rompant avec lui toute relation intime, se faisant coquette et désirable davantage, pour mieux lui faire

sentir la cruauté des refus qu'elle opposait à ses appels, le tourmentant de son charme féroce, le poussant aux pires affolements, faisant naître ainsi, graduellement et implacablement, la crise tragique qui devait clore cette sinistre aventure.

Ce dénoûment se présenta, comme la plupart des dénoûments, d'une manière imprévue et brutale.

M. X..., une après-midi, étant entré dans la chambre de sa femme, où il ne s'était point montré depuis qu'un dissentiment l'en avait séparé, la trouva délicieusement parée et occupée à s'embellir encore.

Il était à bout de force, de courage, pour lutter contre elle plus longtemps, et il lui exprima sa souffrance en termes émus, dans lesquels on devinait un amour qui n'avait jamais cessé d'être, malgré les injustes représailles qu'elle exerçait contre lui.

Le malheureux était-il venu là, avait-il tenté cette démarche, dans la conviction qu'il saurait émouvoir cette âme qui n'avait plus d'émotion, qu'il ramènerait à lui, ce cœur qui s'en était éloigné à tout jamais ? Peut-être ; car l'homme est ainsi fait qu'il ne se résout que difficilement à reconnaître l'incurabilité du mal qui le frappe, car l'homme ne rejette l'objet de sa joie, de son affection, que lors

yeux en ont perdu la silhouette, que lorsque son cœur trop insensibilisé par la dureté d'un mauvais sort, ne tressaille plus.

Si telle était la pensée, si telle était l'espérance de M. X..., en passant le seuil de la chambre de sa femme, ce jour-là, il ne lui fut pas donné de s'attarder dans son illusion.

Mme X..., plus dédaigneuse encore que de coutume, l'accueillit par un rire outrageant, lui demandant s'il était fou et s'il n'avait point autre chose à faire que de lui venir conter des sottises. Il savait bien qu'il n'était qu'un pauvre homme, qu'entre elle et lui, il n'y avait plus rien de commun, et qu'il était inutile qu'il l'ennuyât de ses lamentations. Elle avait cru en lui, il n'avait point répondu à ses désirs. Il n'existait plus, pour elle, et elle le priait simplement de lui accorder quelque tranquillité.

L'infortuné, atterré, écoutait sa femme, mais il s'efforçait de n'entendre pas les mots qu'elle lui jetait au visage.

Il essaya de lui expliquer ce qu'elle appelait son incapacité, il essaya de lui faire comprendre qu'elle av[illegible] tort de vouloir lui imposer une tâche pour laq[illegible] n'était pas fait, il essaya de lui démontrer qu'il [illegible] peut-être p[illegible] l'être insignifiant qu'elle

semblait voir en lui, qu'il avait su se créer un nom honorable en dehors de la politique, et qu'il eût été sans doute sage de se contenter de la célébrité paisible qu'il avait donnée à ce nom. Il essaya, enfin, d'évoquer les joies, lointaines déjà, où ils s'aimaient, où ils étaient heureux.

Mais le rire méchant qui l'avait accueilli, un moment auparavant, l'interrompit, et bientôt, à ce rire, succéda une colère qui l'effraya. Mme X..., délaissant toute réserve, reprenait une à une toutes les phases de son existence avec lui et en bafouait le souvenir. Puis, farouche, dans toute l'exaltation d'une femme que la haine seule inspire, que l'honneur de celui qui l'a humiliée exaspère, elle le souffleta de son adultère inutile, elle lui lança l'insulte suprême de sa pudeur vainement sacrifiée, pour que, lui, son mari, fût quelqu'un.

C'en était trop. M. X... éprouva, en cet instant, la sensation d'une ivresse qui abat et sous l'influence de laquelle, on roule, inerte, sur le sol. Mais il se raidit et, silencieux, n'ayant même point la ressource de pleurer, il fit quelques pas dans la chambre, sans pensée, comme sans parole.

Un gentil poignard — une arme luxueuse et de parade — traînait sur un meuble. Dans sa [illegible] s'arrêta tout à coup et son regard s'étant

le poignard, il étendit la main, le prit, et, sans un mot, se frappa au cœur.

Il tomba; mais le coup, mal dirigé, ne l'avait pas tué.

La jeune femme, alors, dans un sang-froid abominable, dans une conception prompte et terrible de l'acte qui venait de s'accomplir, eut conscience des conséquences de cet acte. Sans demander l'aide de qui que ce fût, sans s'occuper de son mari qui était étendu immobile, mais qui la suivait de ses yeux grands ouverts et indiciblement inquiets, de ses yeux interrogateurs et suppliants, elle intercepta les issues conduisant à sa chambre et revenant vers le malheureux, elle le traîna, en le tirant par les pieds, jusqu'à une sorte de cabinet de travail où il s'enfermait quelquefois. Et là, l'ayant placé parallèlement à une table sur laquelle étaient des papiers, et ayant déposé près de sa main le poignard, elle le quitta et disparut en fermant, derrière elle, la porte du cabinet, sans même lui accorder un dernier regard.

M. X... qui ne pouvait plus parler, mais qui voyait et qui continuait de suivre des yeux — de ses pauvres yeux mourants, angoissés et implorants, chaque geste de sa femme, M. X... qui avait pu croire, un moment, qu'elle allait le secourir, comprit alors

toute la tragique détresse dans laquelle on le précipitait, et rassemblant les forces qui lui restaient, de ses doigts crispés, il reprit l'arme qu'il enfonça une seconde fois dans sa poitrine.

Il ne devait plus l'en retirer, et lorsqu'on le trouva, mort, dans cette pièce où il avait été jeté comme à une fosse commune, on remarqua qu'il avait perdu peu de sang, et qu'il portait, à la hauteur du cœur, deux blessures très distinctes. Les quelques initiés à ce drame firent connaître ce détail que les journaux de l'époque n'osèrent point publier.

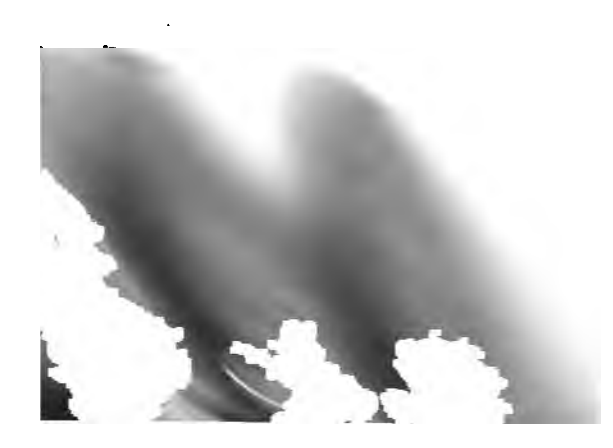
Mme X... porta convenablement le deuil de son mari et tenta de donner, pour cause, à sa mort, un suicide provoqué par une démence imprévue et inexplicable.

Puis, elle se débarrassa vite de ses vêtements noirs, et ayant rouvert son salon, elle est, depuis son veuvage, l'une des femmes les plus enviées et les plus adulées du Paris mondain.

Elle put croire éternel le mystère dont elle avait entouré la mort de son mari. Mais il n'est point de mystère, dans le monde parisien, et les maisons les mieux closes, ont des fissures par [illegible]lles des yeux et des oreilles qu'on ne soupçonne [illegible], voient et entendent.

C'est ainsi que ce drame, sans doute, [illegible] lé-

moins qui ont rendu possible une divulgation qu'il eût été dommage de ne point offrir au lecteur intéressé par les documents intimes ou publics qui se rattachent à une époque, qui aident à la reconstitution matérielle et morale de l'histoire d'un temps.





XVI

Le Monde et la République.

La présidence de M. de Mac-Mahon fut caractérisée par un grand mouvement mondain, je l'ai dit. Non seulement, en effet, la société aristocratique se donna, alors, rendez-vous dans les salons du Maréchal, mais elle avait les siens, mais elle organisa des réceptions et des fêtes qui purent faire penser qu'elle se réconciliait avec la République.

Le monde n'abdique pas aussi aisément ses rancune, ses haines, et les fêtes qu'il offrait alors n'étai[illegible] point pour plaire à la République. Son host[illegible] demandait qu[illegible] prétexte pour renaître et lor[illegible] de Mac-[illegible] le lui fournit, en

quittant le pouvoir, en laissant la présidence aux mains des républicains, le monde se reprit à maudire la forme de gouvernement que s'était choisie la France et, comme conséquence de sa bouderie, éteignit ses lustres, mit des housses sur ses fauteuils et fit taire ses violons.

Cette manifestation fut peut-être très significative et très édifiante aux yeux des quelques nobles chambellans *in-partibus* du bon roi Henri V, qui erraient alors, entre Versailles et Froshdorff, mais elle fut puérile et la République n'en mourut pas.

La société aristocratique de cette époque était celle, à peu près, qui, dans les dernières années du Second Empire, avait mené dans Paris le beau tapage de ses plaisirs, avait exercé une influence considérable sur les événements.

Suspectée par les hommes nouveaux qui avaient succédé aux hommes du pouvoir impérial, elle apporta quelque désinvolture dans son éloignement des salons officiels, des fonctions publiques, et comme pour narguer cette République à laquelle elle se refusait et qui, d'ailleurs, ne voulait pas d'elle, elle se reprit à vivre sa vie d'antan.

Les Tuileries manquaient, désormais, à sa joie hautaine, à ses excentricités équivoques, mais sut se créer d'autres théâtres pour y continu

parade que des heures malheureuses avaient malencontreusement interrompue.

Les femmes, dans ce retour vers la folie de naguère, eurent encore la plus grande part d'initiative et de même que l'on avait inventé, pour elles, sous le Second Empire, des qualifications d'un goût plus que douteux, elles imaginèrent de se reconnaître par des sobriquets de clubs plus ou moins bizarres.

Immédiatement après la guerre, elles reformèrent le cercle de leurs intimités, et prirent le titre de *Loutonnes*. Puis, délaissant toute étiquette, elles mirent l'anonymat sur leurs plaisirs. La génération actuelle ne leur connaît aucun dénominatif.

Les femmes dépassèrent alors, en extravagances, s'il est possible, toutes les *Minettes*, toutes les *Cochonnettes* ou toutes les *Laides* de l'entourage de l'impératrice Eugénie.

L'esprit vicié, déséquilibré, enfoncées dans toutes les ruelles suspectes de l'imagination, les nerfs sans cesse surexcités, prêtes à toutes les licences, elles n'eurent plus de la femme que l'apparence.

On a dit que l'homme avait été le promoteur de cette perversité qui caractérisa et avilit la femme, après les événements de 1870 et de 1871.

Je ne veux [illegible] défendre l'homme et le faire meil[illegible]ur qu'il ne s[illegible]it être. Mais l'[illegible]rmation me paraît

exagérée qui la présente comme la cause naturelle du détraquement des femmes.

L'homme, plutôt, en présence de certaines monstruosités, de multiples égarements, n'a-t-il pas senti s'éveiller, en lui, des dégoûts et aussi, fatalement, des curiosités malsaines et étranges, des désirs bâtards, des voluptés mystérieuses et louches ? — La femme, certes, n'a pas inventé, n'a pas créé le vice et la démence dont elle a souffert, tout en s'y abandonnant. Mais n'en a-t-elle pas provoqué l'éclosion ? Pour parler franc, la femme n'a-t-elle pas offert à l'homme l'exemple de la débauche avilissante, la femme n'a-t-elle pas mis, en lui, cette déchéance dont elle se plaint et qu'elle invoque comme l'excuse de sa propre conduite ?

Une association féminine se fonda, après la guerre, que, hautement, l'on désigna sous le nom de « l'Abbaye. » — La pudeur la moins farouche reculerait devant la description des scènes dont ce lieu fut témoin. — Femmes du monde, courtisanes, actrices, demoiselles de magasin, se rendirent à ce gros numéro — comme l'adolescent en rupture de philosophie, au mauvais endroit. — Nul regard masculin ne pénétrait l'ombre de « l'Abbaye, » car la femme seule y était admise. D'aucunes s'y sont présentées en simples curieuses et en sont sor-

ties affolées, perdues, gangrenées à tout jamais.

Se rappelle-t-on, également, l'atroce perversité de cette jeune fille, mademoiselle de G... qui, mariée au comte de M..., le soir de ses noces et à l'instant de recevoir son mari dans son appartement, lui montra du doigt sa chambre, puis une autre porte, fermée celle-là, et lui dit :

— Monsieur, voici votre chambre et voici la mienne.

Après quoi, elle disparut, se verrouilla et refusa, obstinément, d'écouter les prières comme les plaintes du pauvre diable amoureux.

Se souvient-on, encore, de cette mondaine qu'un illustre guillotiné, de son vivant, avait ensorcelée et qui, nouvelle Julie, amante de la force physique, demandait à la brutale puissance du rustre, la joie sans rêve que goûte la bête.

Les exemples seraient faciles à multiplier. Cependant, il serait puéril de maudire le monde à cause de ses imperfections, de ses défaillances. En lui, comme en tout, s'agitent bien des choses — vices et vertus. Impersonnel par lui-même, c'est, si l'on veut, un diamant aux mille facettes. Ainsi que tous les diamants, il a des beautés et des défauts, irresponsable des uns comme des autres.

Dans le déclin de ce siècle où tant de choses agonisent, où tant de choses naissent, le monde pouvait prendre un rôle superbe qu'il n'a pas compris.

Renonçant à toute stérile querelle avec les idées, avec les aspirations d'un temps dont il ne saurait arrêter le cours, dont il ne saurait calmer la fièvre, il eût pu se faire le consolateur des misérables et chercher le pardon de ses richesses comme celui de ses folies, dans l'expression d'une sublime charité. Non seulement le monde s'est fait systématiquement réfractaire à toute concession sociale, à tout abandon d'une parcelle de son bonheur, mais il a été maladroit dans les aumônes, qu'il a parcimonieusement distribuées aux misérables, dans l'offre, très rare, de sa pitié.

Tous les moyens sont bons qui mènent au but, dit un proverbe. La charité des gens du monde, pour être toute spéciale, ne s'exerce pas moins au profit de malheureux, et je ne voudrais affliger ni les donateurs, ni les secourus, en analysant le sentiment qui porte ainsi, fraternellement, des êtres dissemblables les uns vers les autres.

Cependant, étant de ceux qui trouvent que tout n'est point pour le mieux dans le meilleur des mondes; étant de ceux qui regardent la charité comme la plus sublime manifestation humaine; —

indigné, aussi, par l'affirmation grotesque, sinon odieuse, que le pauvre, à Paris, n'a qu'à se baisser pour ramasser de la pitié et du pain — je me permets de croire que la véritable infortune, le plus souvent, reste ignorée, je me permets de penser que ceux qui invoquent la charité ne la comprennent pas ou la profanent.

A quoi bon se payer de grands mots et pourquoi ne point reconnaître que, parmi toutes les excentricités cabotines du monde, la charité prend, en notre modernité, la première place? — L'amour, l'amitié, l'honneur, la religion ont bien supporté qu'on les affublât d'oripeaux et de masques, qu'on les menât à la Courtille avec les clodoches du mardi-gras. Pourquoi la charité se serait-elle dérobée? Pourquoi ne se serait-elle pas soumise?

Pauvre diablesse de charité, plus gueuse que les gueux qui se réclament de son nom, on a bien tenté, à Paris, de lui donner la consécration officielle — la forme — sans laquelle, en France, rien ne semble devoir exister. On a créé une administration particulière pour les crève-de-faim, pour les marche-tout-nu, pour les errants chevaliers à qui les brouillards de la Seine tiennent lieu de draps. On a construit une laide et coûteuse bâtisse sur la porte de laquelle on a collé une étiquette. On a ouvert

des guichets; on a mis, derrière, des animaux à lunettes et à manches de lustrine; et ainsi, la société, une seconde fois, au prix de gros traitements, offerts à tout un lot de fonctionnaires et prélevés sur la caisse du misérable, a pu racheter ses péchés et a été sauvée. — Mais, si les fonctionnaires ont économisé de respectables dots pour leurs filles, ont mangé des pommes de terre, avec du bifteck autour, les autres, ceux de la rue, ceux dont les dents sont longues, dont la peau craque sous le froid, ont continué d'attendre la manne promise. L'aumône, comme le ciel, a ses élus. Et ils sont rares, les indigents qui, montrant patte noire, ont droit à la pitance administrative.

En dehors des coteries officielles qui rançonnent la charité, on a vanté les dons magnifiques et testamentaires de deux personnalités parisiennes et féminines, placées aux deux pôles de la société. De la première, il reste peut-être le souvenir d'un bel enterrement. C'est quelque chose, sans doute, mais ce n'est point assez. Je demande qu'on me désigne, nettement, une détresse — une seule — que les prodigalités de cette bourgeoise aient fait disparaître. — De la seconde, il demeure la trace inutile d'une monomanie de richarde inconsciente des offrandes qu'elle semait. Encore, je demande qu'on m'in-

dique, d'une façon précise, l'homme, la femme ou l'enfant, relevé par la main de cette bienfaitrice, le Lazare ressuscité par la vertu toute-puissante de cette magicienne. — Chez l'une comme chez l'autre, la charité fut du cabotinage. Elles ont, naïvement, cru que, dans leur tombe, elles entendraient les louanges de Paris ; elles ont eu l'assurance que les journaux parleraient bien d'elles et elles s'en sont allées, pleines d'un orgueil égoïste et non consolées par les larmes qu'elles ont fait semblant de sécher.

La charité — comme la vertu, selon certain philosophe — serait-elle un vain mot? — Non. La charité est. Et si, en notre siècle qui meurt, elle ne connaît, parmi les souffrants, que les habiles, que les politiques de la misère, elle connaît, au moins, ceux-là, et leur est favorable.

En vérité, je suis peu disposé au don quichottisme, sachant, par expérience, quelle stérilité et quelles déceptions rencontrent l'enthousiasme et le dévoûment dont il est fait. Mais lorsque, dans ma fantaisie d'écrivain, j'évoque le Rêve maigre et haillonneux du faubourien — bête humaine, férocement rongeuse, qui rampe autour de la grand' ville comme une plaie vengeresse autour d'une tête criminelle, je ne puis m'empêcher de songer que la charité pratiquée comme la pratiquent les heu-

reux d'aujourd'hui, n'est point la charité, qu'il y a quelque crime, même, à couvrir de son ombre les manifestations dont elle n'est que le prétexte honorable et cherché.

L'indignation du moraliste me laisse froid, d'ordinaire. Les colères de M. Prudhomme me font sourire. Mais, je le dis, à vous autres qui passez, dans la vie, avec de la raillerie et de la blague dans vos poches, je le dis sans me croire moins intelligent ou moins spirituel que vous, si M. Prudhomme et le moraliste, par hasard, se trouvaient, ici, d'accord avec moi, je ne renierais pas leur suffrage.

Pas de discours; des faits. — Est-ce de la charité, ces exhibitions mondaines qu'on appelle ventes, bals ou kermesses? — Est-ce de la charité ces publiques enchères où les « Belles Madames » en renom, pour affrioler le chaland, sortent leurs épaules et leurs bras de leurs dentelles — bibelots d'alcôve qu'une nuit, souvent, suffit à salir?

Soyez joyeux, soyez libertins, soit. Mais soyez libertins, soyez joyeux, franchement, sans hypocrisie. La charité interlope m'écœure. Il me déplaît autant de vider mon porte-monnaie, sous un faux prétexte, dans l'aumônière des « Belles Madames » que de jeter dans les doigts crochus de la sacristaine, à l'église, les deux sous d'une chaise, alors que j'ai

le caprice d'entrer au temple et d'y aller prier Dieu.

Cela fait naître ceci, et quand on prend du cabotinage on n'en saurait trop prendre. Après avoir fait, de leurs chapelles, des théâtres — succursales d'Edens ou de Folies-Bergère — il était juste que les mondaines fissent de la charité une danseuse de foire. Les femmes qui vont à Dieu comme elles allaient à Capoul, au temps de son règne, au pays des coulisses, fatiguées, un peu, des kermesses, des bals et des ventes, s'ennuyaient lorsque l'une d'elles eut une idée géniale. Propriétaire d'un grandiose hôtel auquel un temple minuscule est attaché, elle imagina de convier le ban et l'arrière-ban de ses amis, à une solennité religieuse au profit de je ne sais quelle œuvre. Des prêtres arméniens, en leurs barbes immenses, en leurs costumes somptueux, officièrent, mêlant leurs silhouettes orientales à celles des gommeux et des gommeuses parés de toutes leurs plumes. Un concert savamment organisé accompagna la cérémonie; enfin, la communion — c'était le clou annoncé et obligatoire de la fête — offerte à tous, termina la représentation. Ce fut original, ce fut peu commun, et les blasés — mâles et femelles — grâce à l'esprit inventif de leur hôtesse, trouvèrent, là, l'heure de plaisir qu'ils eussent cherchée vainement ailleurs. Au repas qui

suivit, on mangea des truffes. Le bon Dieu n'est pas venu dire s'il fut content.

Que l'on soit catholique ou que l'on soit athée, on ne peut se défendre d'une poignante tristesse à la révélation de pareils faits. Que la charité les protège, cela importe peu et prouve, simplement, que la charité rejetée, par des mains maladroites et indignes, de sa route, bat, maintenant vagabonde et cynique, les ruelles qui mènent aux bourbiers.

C'est une vérité incontestable que la société, aujourd'hui, ne sait plus faire le bien pour le bien. Ce serait de l'art pour l'art et du temps perdu. Elle n'est pas mauvaise peut-être, au fond ; mais cabotine en l'âme et la moelle, elle se fait payer en réclames, en célébrité de commande, la pitié qu'elle veut bien tirer de son cœur. Pour que son cœur s'émeuve, il lui faut l'apparat des jours bruyants ou le charme des nuits folles, il lui faut le coup de grosse caisse qui proclame sa louable action, comme le canon annonce l'évasion du forçat. Il lui faut la promiscuité de la rue — la publique et vulgaire claque qui souligne sa bonté — ses effets.

Il est un conte, vrai ou faux, dont mon enfance a été bercée, féerique récit au travers duquel passait, timide, l'ombre d'un « Petit Manteau bleu, » qui se

levait tôt, pour visiter les malheureux, qui se couchait tard, les ayant secourus — ignoré de tous, ignoré de lui-même, aussi, anonyme fantôme, plus poétique que le Jésus de Noël qui, lui, est connu. — Qui nous rendra le « Petit Manteau bleu » et ses aumônes discrètes, qui nous rendra sa modestie, sa gloire, son héroïsme dans le bien?

O femmes élégantes et jolies, que vous seriez plus belles, encore, si vous aviez le courage de l'imiter. Je sais bien que votre sacrifice ne mettrait point l'allégresse en l'âme de tous. Je sais bien qu'à côté des uns, toujours, glisseraient, inaperçues, des misères. Mais comme elles seraient mieux guéries les plaies que vous panseriez.

Quant à toi, gueux, n'écoute point mon discours. Il te jetterait, peut-être, de la haine au ventre. Et il ne faut point haïr lorsqu'on a faim. Pousse, vis, marche, mange, aime, dors et meurs comme tu peux. Ta colère ne changerait rien, encore, aux choses dont le cours ne s'arrête pas. Laisse l'or et la terre, là où ils sont. A toi, ni cela, ni ceci. — L'oubli. — Et c'est assez, et cela vaut mieux peut-être que la parade du millionnaire. Tu ne cabotines pas, toi. Si, parfois, l'histrionne charité vient à toi, accueille-la. Ignorant sa comédie, tu peux lui ouvrir ta porte. — Gueux, crois en l'avenir meilleur,

en la justice immanente du grand mystère humain; mais pour l'instant, sois patient, n'écoute pas mon discours. Il te mettrait de la haine au ventre — et ton ventre a faim.

FIN

TABLE

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

[illegible] [illegible]

[illegible] …quin 1823 – [illegible]

[illegible] – 1845 – [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] 1841 – [illegible]

[illegible] 1[illegible]27 – 9[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]



[illegible] 18[illegible] - [illegible]
[illegible] 1823 - [illegible]
[illegible] 1845 - [illegible]
[illegible] 1810 - [illegible]
[illegible] 182[illegible]
[illegible] 18[illegible] - 1[illegible]
[illegible] 1841 - 1[illegible]
[illegible] 1827 - 96
[illegible] 18[illegible]5 - 9[illegible]
[illegible] 18[illegible] - 9[illegible]



